



REPOBLIKAN'I MADAGASIKARA
Fitiviana - Tanindrazana - Fandrosoana

Localisation des Objectifs de Développement Durable

Région Anôsy

Rapport de consultation locale - Juillet 2019





Localisation des Objectifs de Développement Durable

Région Anôsy

Rapport de consultation locale - Juillet 2019



Tous droits réservés,

© Ministère de l'Intérieur et de la Décentralisation / PNUD - 2019

Photo de couverture : réunion de membres de groupement féminin bénéficiaires de Crédit Avec Education - Région Anôsy, Juin 2019

Ce document a été élaboré, édité et publié avec l'appui du Programme des Nations Unies pour le Développement dans le cadre de la mise en oeuvre du Programme d'appui à la décentralisation et la résilience communautaire (PADRC) mis en oeuvre en partenariat avec le Ministère de l'Intérieur et de la Décentralisation pour la période 2015-2019. Ce programme visait à appuyer la mise en oeuvre du processus de décentralisation, promouvoir le développement local inclusif et créer des conditions favorables au renforcement des capacités de résilience des communautés.

Pour plus de détails, contactez



Ministère de l'Intérieur et de la Décentralisation
Rue Lamyne Gueye,
Anosy
101 - Antananarivo, Madagascar
www.mid.gov.mg



Programme des Nations Unies pour le Développement
Maison Commune des Nations Unies
Zone Galaxy Andraharo - Rue Dr Raseta, BP 1348
101 - Antananarivo - Madagascar
www.mg.undp.org

Equipe de réalisation

Supervision Générale

El Hadji FALL
Lalaina RAKOTOZANDRY
Adamson RASOLOFO
Abdou SALAME

Facilitation et Rédaction

Kouyaté BENGALY
Franck Jacques P.GOHOUNGBE

Equipe technique

Josuo Sitraka A. ANDRIAMANANTSARA
Nanou FIANKINANA
Laura MANANJARA
Lalamasoandro RANDRIAMAMPIANINA
Xavier RANDRIANARIVELO
Harisoa RANDRIANTSARAFARA
Thierry RANDRIARILALA
Lanto RANOROMALALA
Dina RASOLOFONIAINA
Kelly RAVETSONIDASY
Andry RAZAFIMBOLA
Felanirina RAZAZAROANABAVY Hortensia
Watat SHALEUR
Melisa VENANCE

Institutions parties prenantes

Ministère de l'Intérieur et de la Décentralisation
Ministère de l'Economie et des Finances
Région Anôsy
PNUD

Design et mise en page

M. V. Rafanjaharisoa

Sommaire

Préface.....	5
Avant-propos.....	7
Sigles et acronymes.....	8
Liste des tableaux et des figures.....	9
Résumé exécutif.....	10
Introduction.....	11
Section 1.	
Contexte de développement de la Région Anôsy.....	13
1.1. Contexte socio-économique de la Région.....	14
1.2. Enjeux de la localisation des ODD pour la Région.....	18
Section 2.	
Alignement des plans stratégiques régionaux sur les ODD.....	21
2.1. Méthodologie d'analyse et d'alignement.....	22
2.2. Résultat de l'alignement.....	25
Section 3.	
Priorisation des cibles ODD au niveau de la région.....	33
3.1. Méthodologie de la priorisation.....	34
3.2. Résultat de la priorisation.....	36
Section 4.	
Mapping des sources et suivi des progrès.....	45
Section 5.	
Perspectives.....	57
5.1. Méthodologie de constitution des paquets d'interventions.....	58
5.2. Résultats de la constitution des paquets d'interventions.....	59
5.3. Le mécanisme de financement et de suivi.....	77
Conclusion.....	79
Annexes.....	81
Annexe 1. Termes de référence de la mission de localisation des objectifs de développement durable (ODD).....	82
Annexe 2. Méthodologie de réalisation de l'alignement des stratégies de développement régional aux ODD.....	85
Annexe 3. Méthodologie de réalisation de la priorisation au niveau régional/local.....	88
Annexe 4. Méthodologie de constitution des paquets intégrés de cibles et d'interventions.....	94
Annexe 5. Liste des acteurs régionaux.....	98
Annexe 6. Photos de l'atelier d'identification des paquets d'interventions.....	101

Préface

Madagascar, au même titre que les 192 autres États membres des Nations Unies, a adopté le programme de développement durable à l'horizon 2030, intitulé Agenda 2030 qui se décline en 17 objectifs de développement durable à atteindre. Le nouveau défi auquel s'est convenu le concert des Nations était de mettre en œuvre un agenda pour les populations, pour la planète, pour la prospérité, pour la paix et pour les partenariats, selon un principe phare de « ne laisser personne de côté » et de pouvoir affirmer d'ici dix ans que notre génération aurait réussi à mettre fin à l'extrême pauvreté, lutter contre les inégalités et les injustices et régler le problème du changement climatique.

La réalisation des ODD dépend de la capacité des gouvernements régionaux et locaux à s'approprier entièrement de l'Agenda 2030, d'en être les portes-flambeaux en assumant un leadership local, mais surtout de le mettre en œuvre à travers tous les outils, stratégies, et documents de planification du développement local.

Nous félicitons l'engagement du gouvernement de Madagascar, des collectivités locales, et de l'ensemble des acteurs de développement du pays à s'intégrer dans cette dynamique. En effet, Madagascar s'est approprié l'agenda 2030 en ayant déjà identifié en 2017 les ODD prioritaires pour le pays avec des cibles et indicateurs liés aux priorités nationales. La localisation des ODD est la continuité de cette démarche pour que le développement territorial soit intégré, inclusif et durable, et que les acteurs de développement puissent disposer d'outils pour développer des cadres, politiques et stratégies cohérents, répondant aux priorités locales, pour relever les multiples défis de la réduction de la pauvreté, de la promotion de la bonne gouvernance, et de la protection de l'environnement.

Je suis fière et honorée de vous présenter ces rapports régionaux de priorisation des ODD pour les régions Androy, Anosy, Atsimo Andrefana et Menabe. Le PNUD est honoré d'avoir accompagné leur élaboration sous le leadership conjoint du Ministère de l'Intérieur et de la Décentralisation et du Ministère de l'Economie et des Finances. Nous reconnaissons les efforts fournis par les acteurs régionaux et locaux, les Ministères sectoriels à travers les services techniques déconcentrés et les collègues des agences du Système des Nations Unies comme la FAO, l'OIT, le PAM, l'UNFPA, et l'UNICEF qui se sont engagés dans ce processus. Ils ont mis leurs connaissances et leurs compétences au service d'un exercice participatif qui a conduit à un auto-diagnostic des défis,

des potentialités, des enjeux de développement pour aboutir aux choix des cibles prioritaires pour chacune des régions ciblées par cet accompagnement du PNUD. Les paquets d'interventions ou projets prioritaires sont définis avec des indicateurs clairs pour que l'effet transformateur de l'Agenda 2030 devienne une réalité pour Madagascar. La disponibilité de ces rapports régionaux de priorisation des ODD nous invite à considérer le changement de paradigme dans la planification du développement en considérant la base, la population, tout en nous appelant à revisiter nos modes opératoires pour plus de synergie, de complémentarité, de rationalisation, notamment dans un contexte de relèvement post COVID-19.

Ce rapport interpelle également toutes les parties prenantes du développement, et notamment les Partenaires Techniques et Financiers, à unir nos efforts dans l'esprit de la Déclaration de Paris, en matière d'alignement, d'harmonisation et de partage de responsabilité, pour l'atteinte des objectifs de développement durable au niveau régional.

Par ailleurs, il nous faudra contribuer à la mise en place des cadres, outils, ressources permettant une gestion axée sur les résultats de développement pour le suivi et l'évaluation des indicateurs de performance et mesurer nos progrès communs dans l'atteinte des ODD dans les Régions.

Je vous remercie de vous joindre à nous dans l'appropriation et la mise en œuvre des rapports régionaux de localisation des ODD. Le PNUD pour sa part reste engagé à soutenir les efforts pour atteindre ces objectifs, tant aux niveaux national que régional.



Natasha van Rijn

Natasha van Rijn
Représentante Résidente
PNUD Madagascar



Avant-propos

En septembre 2015, sous l'égide des Nations Unies, la communauté internationale a adopté « l'Agenda 2030 pour le développement durable ». Il pose le cadre de transformation de notre monde, visant à en éradiquer la pauvreté et à assurer sa transition vers un développement durable. A cet effet, les 193 États membres des Nations Unies ont adopté un programme de mise en œuvre de l'Agenda 2030 avec 17 Objectifs de Développement Durable (ODD) assortis de 169 cibles. Les ODD visent à mettre fin à l'extrême pauvreté, combattre les inégalités et les discriminations, protéger la planète et ses ressources, et créer les conditions d'une croissance durable et inclusive, dans un monde plus équitable, prospère et paisible.

Le Système des Nations Unies à Madagascar, à travers le Programme des Nations Unies pour le Développement, a accompagné dès 2016 les initiatives de l'État malgache, et plus particulièrement celles du Ministère en charge de l'Économie et du Plan, dans la mise en œuvre des ODD. Plusieurs consultations nationales et régionales ont été réalisées en vue d'intégrer les Objectifs de Développement Durable dans les documents nationaux et régionaux de planification de Madagascar, dont le PND (Plan National de Développement), la SIDGS (Stratégie Intégrée de Développement du Grand Sud), le PRGS (Plan de Relèvement et de résilience Communautaire du Grand Sud), et le Plan Emergence de Madagascar en cours d'élaboration.

Ces consultations ont abouti à l'adoption de 64 cibles prioritaires des ODD, assorties de 85 indicateurs, consignés dans le Rapport national de priorisation des ODD de Madagascar. Ce dernier a été adopté conjointement avec les cadres et techniciens des départements ministériels, les représentants de la société civile malagasy, du secteur privé et des partenaires techniques et financiers. La priorisation des ODD tient compte des spécificités du pays, de ses contraintes et de ses priorités en matière de développement. Les populations ont été associées à cet exercice de planification à travers plusieurs ateliers de sensibilisation et d'échanges sur les ODD.

Le principe fondamental de l'Agenda 2030 pour le développement durable est de ne laisser personne pour compte. Notre devoir est de transcrire ce principe dans nos actions à tous les niveaux (national, régional et local) et dans tous les domaines. Les cibles retenues doivent donc être déclinées en actions qui tiennent compte de ce principe.

L'Agenda 2030 aura un effet transformateur uniquement s'il est mis en œuvre et entièrement réalisé au niveau local. Par conséquent, la localisation de l'Agenda est la seule façon d'obtenir des impacts concrets et positifs sur la vie des personnes. Cela implique l'ancrage des ODD dans les pratiques au niveau local, ainsi que la reconnaissance et la valorisation du leadership local pour encourager le changement.

Contrairement aux OMD, les ODD sont conçus pour maximiser l'appropriation locale et engagent ainsi les dirigeants à donner la priorité aux politiques et aux approches qui accélèrent les projets pour les plus défavorisés.

L'atteinte de l'Agenda 2030 n'est possible qu'à condition que les acteurs de développement locaux puissent adopter de nouvelles approches, et analyser et ajuster leurs initiatives. La réalisation des ODD dépend, en effet, de la capacité des gouvernements locaux et régionaux à promouvoir un développement territorial intégré, inclusif et durable qui nécessite de nombreux investissements aux niveaux infranational et local, mis en œuvre par les autorités locales elles-mêmes.

L'exercice de localisation des ODD mené à Madagascar, dans quatre régions pour commencer, est une étape fondamentale pour ancrer l'appropriation des ODD au niveau de toutes les parties prenantes dans les régions et véritablement lancer un processus de transformation de la planification locale du développement autour des principes d'universalité, d'inclusion, de durabilité, et de respect des droits humains qui sous-tendent l'Agenda 2030 pour le développement durable.

Ce rapport de priorisation des ODD de la Région Anosy est issu de ce processus qui a pour ambition de lancer une dynamique de transformation locale avec un impact concret et positif sur la vie des populations, notamment les plus vulnérables.

Les actions du gouvernement, des autorités régionales, des communautés locales, des partenaires au développement et de toutes les parties prenantes doivent maintenant se focaliser sur l'atteinte des cibles retenues. Il est venu maintenant le temps de l'action pour que l'espoir suscité par l'Agenda 2030 soit réalisé.



Sigles et acronymes

CEG	: Collège d'Enseignement Général
CREAM	: Centre de Recherche, d'Etudes et d'Appui à l'analyse économique à Madagascar
CSB	: Centre de Santé de Base
EPP	: Ecole Primaire Publique
FAO	: Organisation des Nations unies pour l'Alimentation et l'Agriculture
FNUAP	: Fonds des Nations Unies pour la Population
HBM	: Haut Bassin de Mandrara
IDH	: Indice de Développement Humain
INSTAT	: Institut National de la Statistique de Madagascar
MAPS	: Mainstreaming, Acceleration and Policy Support
MID	: Ministère de l'Intérieur et de la Décentralisation
MICS	: Multiple Indicator Cluster Survey
ODD	: Objectif de Développement Durable
OMD	: Objectif du Millénaire pour le Développement
PADRC	: Programme d'Appui à la Décentralisation et à la Résilience Communautaire
PAM	: Programme Alimentaire Mondial
PIB	: Produit Intérieur Brut
PIC	: Pôle Intégré de Croissance
PND	: Plan National de Développement
PNUD	: Programme des Nations Unies pour le Développement (UNDP)
PRD	: Plan Régional de Développement
QMM	: QIT Madagascar Minerals
RIA	: Rapid Integrated Assessment
RNDH	: Rapport National sur le Développement Humain
SIDGS	: Stratégie Intégrée de Développement du Grand Sud
SRAT	: Schéma Régional d'Aménagement du Territoire
TBE	: Tableau de Bord Environnemental
UNICEF	: Fond des Nations Unies pour l'Enfance

Liste des tableaux et figures

Tableaux

Tableau 1	: Domaines/secteurs régionaux prioritaires de l'Anosy.....	25
Tableau 2	: Récapitulatif de l'effectif des cibles alignées par ODD.....	26
Tableau 3	: Tableau RIA 1 de la Région Anosy.....	28
Tableau 4	: Les critères et les filtres.....	35
Tableau 5	: Appréciation du filtre 1.....	36
Tableau 6	: Appréciation du filtre 2.....	36
Tableau 7	: Décision finale pour la cible retenue : filtre 1 + filtre 2.....	36
Tableau 8	: Cartographie des cibles prioritaires pour la Région Anosy.....	36
Tableau 9	: Récapitulatif de l'effectif des cibles retenues par domaine.....	37
Tableau 10	: Les cibles globales prioritées.....	37
Tableau 11	: Les cibles prioritaires dans le domaine de la gouvernance.....	38
Tableau 12	: Cibles prioritaires dans le domaine de l'économie.....	39
Tableau 13	: Cibles prioritaires dans le domaine social.....	41
Tableau 14	: Cibles prioritaires dans le domaine du capital naturel.....	43
Tableau 15	: Situation de cibles intermédiaires des indicateurs de l'ODD 1.....	46
Tableau 16	: Situation de cibles intermédiaires des indicateurs de l'ODD 2.....	47
Tableau 17	: Situation de cibles intermédiaires des indicateurs de l'ODD 3.....	48
Tableau 18	: Situation de cibles intermédiaires des indicateurs de l'ODD 4.....	49
Tableau 19	: Situation de cibles intermédiaires des indicateurs de l'ODD 5.....	50
Tableau 20	: Situation de cibles intermédiaires des indicateurs de l'ODD 6.....	50
Tableau 21	: Situation de cibles intermédiaires des indicateurs de l'ODD 7.....	51
Tableau 22	: Situation de cibles intermédiaires des indicateurs de l'ODD 8.....	51
Tableau 23	: Situation de cibles intermédiaires des indicateurs de l'ODD 9.....	51
Tableau 24	: Situation de cibles intermédiaires des indicateurs de l'ODD 10.....	52
Tableau 25	: Situation de cibles intermédiaires des indicateurs de l'ODD 11.....	52
Tableau 26	: Situation de cibles intermédiaires des indicateurs de l'ODD 12.....	52
Tableau 27	: Situation de cibles intermédiaires des indicateurs de l'ODD 13.....	53
Tableau 28	: Situation de cibles intermédiaires des indicateurs de l'ODD 14.....	53
Tableau 29	: Situation de cibles intermédiaires des indicateurs de l'ODD 15.....	54
Tableau 30	: Situation de cibles intermédiaires des indicateurs de l'ODD 16.....	55
Tableau 31	: Résumé de l'effectif des axes, des programmes et des interventions par paquet.....	59
Tableau 32	: Groupe de cibles intégrées du paquet "Croissance économique".....	60
Tableau 33	: Matrice des interventions du paquet "Croissance économique".....	62
Tableau 34	: Groupe de cibles intégrées du paquet "Education, santé et cadre de vie".....	64
Tableau 35	: Matrice des interventions du paquet "Education, santé et cadre de vie".....	66
Tableau 36	: Groupe de cibles intégrées du paquet "Résilience".....	68
Tableau 37	: Matrice des interventions du paquet "Résilience".....	69
Tableau 38	: Groupe de cibles intégrées du paquet "Inclusion, emploi et capital humain".....	70
Tableau 39	: Matrice des interventions du paquet "Inclusion, emploi et capital humain".....	72
Tableau 40	: Groupe de cibles intégrées du paquet "Gouvernance et Etat de droit".....	72
Tableau 41	: Matrice des interventions du paquet "Gouvernance et Etat de droit".....	74

Figures

Figure 1	: Evolution annuelle de l'IDH de la Région Anosy entre 2010 et 2016.....	14
Figure 2	: Evolution du ratio de pauvreté de la Région Anosy entre 2005 et 2016.....	14
Figure 3	: Exemple de Tableau RIA 1.....	23
Figure 4	: Exemple de Tableau RIA 2.....	24

Résumé exécutif

Le processus de localisation des ODD au niveau infranational est une suite logique de la démarche nationale de priorisation. C'est le processus de prise en compte des contextes régionaux et locaux dans la réalisation de l'Agenda 2030, en partant de la fixation d'objectifs et de cibles, jusqu'à la détermination des moyens de mise en œuvre et à l'utilisation d'indicateurs pour mesurer et suivre les progrès. Tel que définie, les trois grands aspects du processus de localisation des ODD ont été pris en compte. Il s'agit une déclinaison territoriale de la priorisation nationale des cibles des ODD, de la définition des paquets d'interventions pour la mise en œuvre des ODD dans la région et de la réalisation du mapping des sources de données pour les indicateurs de suivi des progrès au niveau local.

Dans un processus largement participatif et inclusif, les travaux de localisation des ODD ont permis de (i) passer en revue les documents de planification régionale pour évaluer leur degré d'alignement sur les ODD, (ii) définir pour la région un ensemble de cibles à retenir comme prioritaires, (iii) retenir les paquets d'interventions à réaliser dans le cadre de la mise en œuvre des ODD dans la région et (iv) retenir les indicateurs devant servir au suivi des progrès de la mise en œuvre.

La localisation des ODD a permis de retenir un ensemble de trente-huit (38) cibles prioritaires pour la Région Anosy, hormis les quarante-trois (43) cibles de mise en œuvre et les dix-neuf (19) cibles de l'ODD 17 sur le partenariat pour la réalisation de l'Agenda. En ce qui concerne la mise en œuvre effective des ODD dans la Région Anosy, 108 interventions ont été retenues et 131 indicateurs ont été préconisés au niveau régional pour mesurer les progrès de la mise en œuvre des cibles prioritaires.

Dans le domaine social, 17 cibles sur les 26 prioritaires au niveau national sont intégrées dans le PRD et le SRAT Anosy. Cependant, la Région Anosy n'en a priorisé durant l'atelier de priorisation que 15 cibles dont : les cibles 4.6 (apprentissage

fondamentaux), 5.1 (lutte contre les discriminations) et 6.5 (gestion intégrée des ressources en eau) qui ne sont pas prises en compte dans les documents de planification régionaux.

Dans le domaine économique, l'analyse des documents de planification de la région a permis de constater que onze (11) cibles sur les treize (13) cibles prioritaires nationales ont été planifiées pour être mise en œuvre dans la Région Anosy. Aussi, la Région Anosy a priorisé huit (8) cibles dans le domaine économique y compris les cibles 8.7 (exploitation des enfants ; traite ; travail forcé) et 10.2 (autonomisation et intégration) qui n'étaient pas prises en compte dans les documents de planification.

En ce qui concerne le capital naturel, parmi les quatorze (14) cibles prioritaires nationales, treize (13) ont été prises en compte dans les documents de planification régionale. En outre, seulement neuf (9) cibles intégrées dans les documents de planification de la région ont été retenues comme prioritaires dans ce domaine.

Dans le domaine de la gouvernance, 4 cibles ont été retenues pour la mise en œuvre sur les 7 cibles qui sont intégrées dans les documents de planification régionaux et prioritaires au niveau national.

Il convient de noter cependant que quatre cibles ont été prioritaires dans ce domaine mais qui n'avaient pas été prises en compte au départ dans les documents de planification, parmi lesquelles la cible 16.3 (Etat de droit et accès à la justice)

L'Agenda 2030 aura un effet transformateur avec des impacts concrets et positifs sur la vie des personnes vulnérables, notamment les jeunes et les femmes si les collectivités locales et les acteurs au développement de la Région Anosy œuvrent pour la réalisation effective des interventions retenues lors de ces travaux de localisation des ODD. Une attention particulière devra aussi être accordée à la collecte de données en vue de mesurer les progrès.

Introduction

Madagascar vient de sortir d'une décennie de crises politiques cycliques qui ont fortement accentué la paupérisation des populations de la Grande Ile et entravé tous les efforts de développement entrepris. L'Agenda 2030 constitue une opportunité devant servir de catalyseur à l'émergence et au développement du pays. Toutefois, la réussite de cet agenda dépend largement de son degré d'appropriation par les acteurs au développement et de la manière dont chaque région le mettra en œuvre. En effet, l'une des causes des résultats mitigés des OMD est l'approche descendante (top-down) utilisée dans sa définition et sa mise en œuvre. Cette approche a entraîné une appropriation et un alignement tardifs des OMD sur la planification des pays. Les Nations Unies ont capitalisé cette leçon apprise des OMD et ont adopté la démarche ascendante (bottom-up) pour la définition et la mise en œuvre des ODD.

L'Agenda 2030 aura davantage d'effets transformateurs uniquement s'il est mis en œuvre et entièrement réalisé au niveau local. La localisation de l'Agenda reste donc la seule façon d'obtenir des résultats concrets et positifs sur la vie des personnes. Les ODD fournissent un cadre de politique de développement autour duquel les gouvernements locaux et régionaux et d'autres

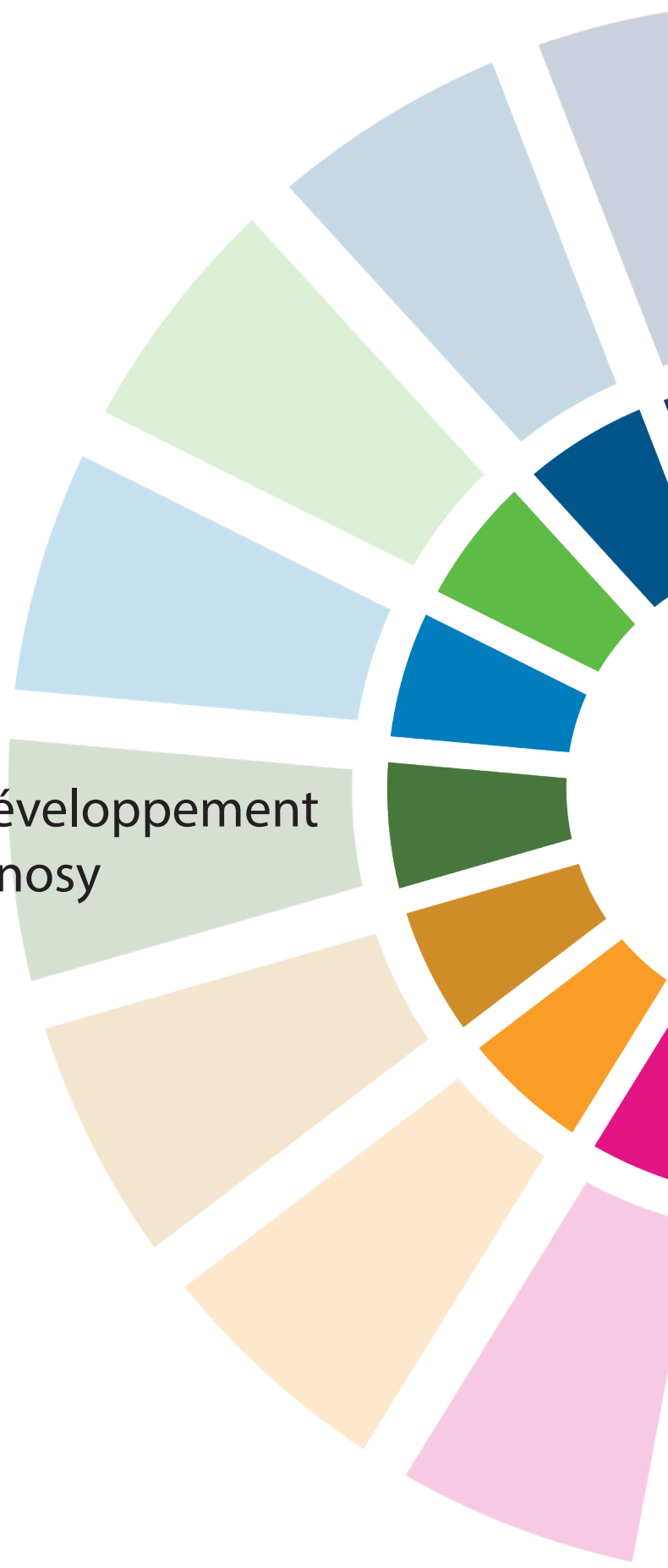
acteurs du développement (organisations internationales, sociétés civiles et universitaires) peuvent soutenir la réalisation des objectifs régionaux. C'est dans cette optique que le PNUD a accompagné le Ministère de l'Intérieur et de la Décentralisation et le Ministère de l'Economie et du Plan dans l'organisation d'ateliers de localisation des cibles des ODD dans quatre régions cibles de Madagascar, dont la Région Anosy.

Dans un processus largement participatif et inclusif, l'atelier de localisation des cibles des ODD a permis de (i) passer en revue les documents de planification régionale pour évaluer leur degré d'alignement sur les ODD, (ii) définir pour la région un ensemble de 38 cibles prioritaires et (iii) retenir les indicateurs devant servir au suivi des progrès de la mise en œuvre. Le présent rapport présente les résultats de ce processus de priorisation des ODD au niveau de la Région Anosy. Il est structuré en cinq sections qui présentent, successivement, le contexte de développement de la région, les résultats de l'alignement des plans stratégiques régionaux sur les ODD, les résultats de la priorisation des cibles des ODD au niveau de la région, le mapping des sources pour le suivi des progrès et les perspectives.



Section 1.

Contexte de développement
de la Région Anosy



La Région Anosy se situe à l'extrême Sud-Est de Madagascar et est constituée de trois sous-préfectures, à savoir Amboasary Sud, Betroka et Fort Dauphin. Taolagnaro est le chef-lieu de la Région Anosy. Anosy est localisée entre les latitudes 22,67° Sud et 25,20° Nord, et les longitudes 45,18° et 47,40°. Elle est délimitée au Nord par la région Ihorombe, à l'Ouest, par les régions Atsimo-Andrefana et Androy, au Nord-Est, la région Atsimo-Atsinanana, et au Sud-Est par l'Océan Indien. Avec un taux d'accroissement annuel moyen de 2.9%, l'effectif de la population de la Région Anosy est estimé à environ 820.000 habitants en 2018¹, et représente environ 3,1% de la population de Madagascar.

1.1. Contexte socio-économique de développement

La Région Anosy figure parmi les régions du Grand Sud de Madagascar, caractérisées par un niveau de développement faible et un niveau de pauvreté élevé.

En termes de développement humain, l'Indice de Développement Humain (IDH) de la région a connu une valeur maximale de 0,48, entre la période de 2010 à 2016. Considérant le seuil moyen des IDH (0,550), celui de la Région Anosy est classé parmi les faibles.

Avec un taux de pauvreté actuel compris entre 80 et 90% (55% en milieu urbain et 87% en milieu rural), la Région Anosy figure parmi les régions les plus pauvres de Madagascar. Si entre la période de 2005 à 2008, le taux de pauvreté a connu une diminution (73,8% en 2005 et 70,1% en 2008), il a brusquement augmenté en 2010 pour atteindre 83,5% et 84,4% en 2016. Cette aggravation s'explique par la vulnérabilité de la région à la crise socio-économique de 2009.

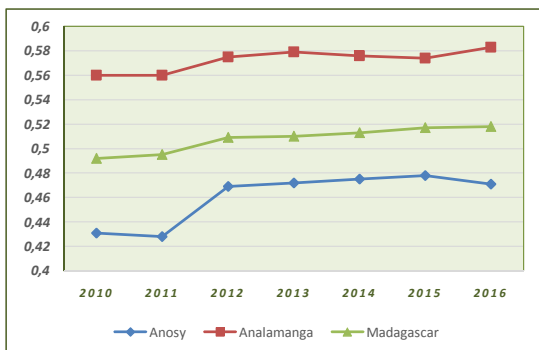


Figure 1 : Evolution annuelle de l'IDH de la Région Anosy entre 2010 et 2016

¹ Calcul de l'auteur à partir de l'effectif et taux de croissance annuel moyen de la population contenu dans le PRD en 2012

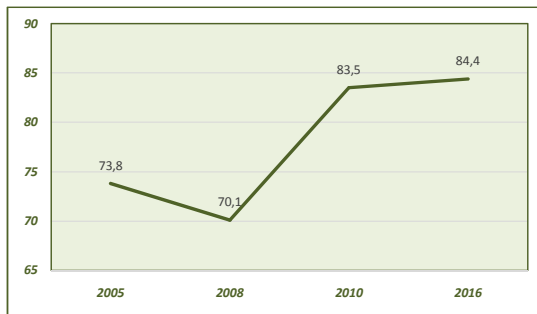


Figure 2 : Evolution du ratio de pauvreté de la Région Anosy entre 2005 et 2016

1.1.1. Contexte social

La Région Anosy figure parmi celles sévèrement touchées par la sécheresse. Accentuée par le phénomène de changement climatique et de l'insuffisance pluviométrique (moyenne annuelle de 500mm), la sécheresse affecte considérablement la productivité des terres agricoles, et dans une même logique, affaiblit la résilience de la population. D'après une enquête menée auprès des ménages de la région², 22,2% des ménages de la région déclarent que les principales sources de vulnérabilité de la population sont le climat et l'environnement. Cette enquête a pu constater que l'insuffisance pondérale touchait 26,6% des enfants de moins de 5 ans et sa forme sévère 7,3% ; la malnutrition chronique touche 39,3% des enfants de moins de 5 ans et sa forme sévère touche 14,3% ; l'émaciation touche 6,4% des enfants de moins de 5 ans et sa forme sévère touche 1,1%.

Au niveau de la santé, chacune des 64 Communes de la région dispose d'au moins une formation sanitaire de base (CSB). Cependant, force est de

² INSTAT, ENSOMD, 2013

constater qu'avec un taux d'utilisation des CSB de 35,5% en 2016, le niveau d'accès de la population aux services de santé demeure modeste. Parmi les principales causes figurent l'éloignement et la crainte de l'argent à payer pour les soins. Géographiquement, compte tenu de la taille de certaines communes, plus de 60% des villages se trouvent à une distance supérieure à 5km de la formation sanitaire la plus proche³.

Par rapport à la santé maternelle et infantile, les trois principaux obstacles soulevés sont liés à l'argent à payer, à la distance par rapport aux services de soins, et à la crainte de l'indisponibilité des médicaments, avec un niveau de réponse respectif de 73,1%, 39,3% et 30,6% des femmes répondant⁴. Toutefois, 49% des femmes accouchent dans un établissement de santé, ce qui est supérieur à la moyenne nationale (39%)⁵.

L'enquête MICS (Multiple Indicator Cluster Surveys) 2018 de l'UNICEF et l'INSTAT indique que l'insuffisance pondérale touche 25% des enfants de moins de 5 ans ; que 38% d'entre eux subissent un retard de croissance ; et que l'émaciation affecte 8% des enfants de moins de 5 ans et sa forme sévère en touche 1%.

En ce qui concerne l'éducation, plusieurs EPP et CEG ont été construits à l'occasion de la mise en œuvre du projet « Education pour tous » et quelques établissements ont été construits à l'initiative de la population. Au niveau de l'enseignement secondaire, chaque chef-lieu de District dispose, au moins, d'un lycée, et grâce à la collaboration entre le projet PIC et Rio Tinto, un centre de formation professionnel (CRFPTA) a été construit dans la ville de Taolagnaro. En 2010, parmi les individus âgés de plus de 15 ans, 42,5% des hommes et 28,1% des femmes étaient alphabétisés⁶. En 2018, 31% ont fini le cycle primaire, 12% le premier cycle du secondaire et 7% le second cycle du secondaire ; pour des moyennes nationales respectivement de 56%, 26% et 15%.

Pour ce qui est de l'accès à l'eau, on assiste à une dichotomie géographique. En d'autres termes, on a la partie orientale de la région qui est caractérisée par une abondance en ressource « eau », et la partie occidentale affectée par une sécheresse permanente. L'accès à l'eau est non équitable et la qualité de l'eau est affectée par la pollution des eaux de surface, occasionnée par la pression humaine sur l'environnement, conjuguée avec les déficits en matière d'assainissement. Les chiffres nationaux du Multiple Indicator Cluster Surveys

³ CREAM, Enquête monographique 2009

⁴ INSTAT, UNDP, ENSOMD (ODD5), 2012-2013

⁵ MICS 2018

⁶ INSTAT/DSM/EPM 2010

(MICS) de 2018 indiquent que 26% de la population d'Anosy a accès à de l'eau potable, 3% à des services d'assainissement de base et 13% à des services d'hygiène de base. De plus, la prévalence de la défécation à l'air libre (52%) est supérieure à la moyenne nationale (40%).

1.1.2. Contexte économique

Sur le plan économique, on assiste à une région à forte potentialité économique, mais affaiblie par une dégradation environnementale multi-niveau. A titre indicatif, le PIB par habitant de la Région Anosy s'élève à 322 USD en 2010, contre une moyenne nationale de 391 USD par habitant. Par ailleurs, seules 14 communes sur 64 ont répondu avoir collecté un impôt en 2008, pour un montant de 1,63 milliards d'ariary.

En ce qui concerne les atouts économiques de la région, on peut mettre en exergue la disponibilité d'un paysage, d'un écosystème aquatique et terrestre, et d'une biodiversité de qualités exceptionnelles. Les 194km de côtes sont favorables à la pêche et au tourisme balnéaire. La richesse en biodiversité est un atout touristique non négligeable. De vastes étendues de terre sont favorables à l'agriculture et à l'élevage extensif. Le sous-sol est riche en ressources minières, allant des pierres précieuses aux ressources industrielles.

Le grand projet minier Rio Tinto/QMM est un grand atout et une opportunité, considéré comme catalyseur du développement économique de la région, et qui a permis l'installation d'une infrastructure portuaire de grande capacité en eau profonde dans la baie d'Ehoala.

Les principales filières porteuses de l'économie de la région sont, entre autres, les activités minières et industrielles dans l'espace urbain de Taolagnaro, Ehoala, Ampasy Nahampoana et Mandromondromotra, l'exploitation des produits halieutiques sur le littoral Est, l'exploitation sisalière dans la partie sédimentaire d'Amboasary Sud, l'agriculture dans le haut bassin de Mandrara (HBM) et le plateau de Betroka, le tourisme dans le massif forestier d'Andohahela-Tsitongambarka et Kalambatritra et ses alentours, etc.

Environ 90% des femmes de la région travaillent dans l'agriculture et 85% des hommes⁷. Concernant les infrastructures et circuits de commercialisation, 75% des communes possèdent un marché et 32,8% une place aménagée à cet effet.

⁷ Sources ; INSTAT/EDS-IV Madagascar 2008-2009

Seulement 3% de la population adulte (>18 ans) dans l'Anosy possèdent un compte bancaire, contre 12% au niveau national. Ce sont surtout les services informels qui dominent le paysage financier dans la région. Les faibles niveaux d'alphabétisation et le manque d'éducation financière, combinés aux graves contraintes infrastructurelles et à un écosystème de paiement sous-développé, font que les fournisseurs de services financiers formels ont du mal à atteindre la plupart des consommateurs. Les aléas climatiques ou l'insécurité communautaire réduisent davantage leur accessibilité et augmentent le risque de prêter à des consommateurs aussi fragiles⁸.

1.1.3. Les contraintes de développement de la Région Anosy

Le développement de la Région Anosy est conditionné par des contraintes d'ordre économique et environnemental. D'après les analyses stratégiques effectuées à travers un diagnostic régional, ces deux dimensions sont des enjeux majeurs du développement de la région. L'amélioration des tendances actuelles par rapport à ces deux dimensions sont, en effet, le levier du développement et la porte qui conduit à l'éradication de la pauvreté.

Sur le plan économique, la majorité des zones de production sont asphyxiées par l'enclavement et l'état désastreux des liaisons routières. Alors que l'existence du port de grande capacité dans la Baie d'Ehoala constitue une porte d'ouverture vers une économie exportatrice, ce dernier demeure actuellement une opportunité faiblement exploitée par la région. La construction d'infrastructures routières reliant les zones de production économiques au port Ehoala et l'accès de la région depuis les hautes terres, constituerait, en effet, un enjeu de taille pour le développement économique de la région ; 45,3% des communes de la région sont reliées au réseau routier, 67,2% sont régulièrement desservies par des transports en commun, et 6,2% disposent d'au moins une station essence⁹.

Concernant l'environnement, sa dégradation constitue actuellement une contrainte non négligeable de développement, qui affecte aussi bien

⁸ Source : *Rendre l'accès possible, Rapport Diagnostique de l'inclusion financière, UNCDF, 2017*

⁹ Source : *CREAM Monographies Régions Androy, Anosy, Atsimo-Andrefana (2013). EPM 2010 et Ministère Energie*

la vie économique que sociale de la région. Ces dégradations environnementales sont en effet perceptibles à plusieurs niveaux.

• La détérioration de l'accès à l'eau

L'accès à l'eau devient une problématique de plus en plus grave dans la Région Anosy, comme dans les régions du Grand Sud. On assiste en effet à une baisse tendancielle du rendement de la terre, qui impacte négativement la résilience de la population par rapport aux moyens de subsistance. En milieu urbain, les défaillances d'assainissement, conjuguées avec la pression des activités humaines (activités minières etc.) sur l'environnement, impactent sur la qualité de l'eau de surface et souterraine (pollution des eaux de surface).

• La dégradation de la couverture forestière

La réduction dramatique de la couverture forestière qui s'est opérée depuis la fin du XXème siècle constitue une menace environnementale grave. En moyenne, 760 Ha de forêt ont disparu dans la Région Anosy entre 1972 et 1995¹⁰. Ce fléau impacte négativement sur l'équilibre de l'écosystème, la biodiversité, la protection des bassins versants, et surtout le changement climatique.

• La dégradation des bassins versants

Les bassins versants jouent un rôle non négligeable dans le secteur agricole. Leur dégradation occasionnée par les exploitations minières illicites impacte négativement le rendement des terres agricoles, la production agricole et la sécurité alimentaire.

• La détérioration de la zone côtière

Une dégradation de la qualité de la zone côtière, due aux activités humaines et industrielles en milieu urbain, est perceptible tout le long du littoral Est de la région. Ce phénomène affecte négativement l'attractivité touristique balnéaire (l'un des atouts de la région), et la pollution marine réduit considérablement la qualité et la quantité des produits halieutiques (langoustes et crevettes, l'un des atouts économiques de la région).

• La perte de la biodiversité

La perte de la biodiversité faunistique et floristique, causée par la pression humaine sur l'environnement, constitue une menace non négligeable sur l'écosystème et sur le développement du secteur touristique de la région.

¹⁰ Source : *Schéma Régional d'Aménagement du Territoire de la Région Anosy, Rapport Diagnostique, 2012*

1 PAS DE PAUVRETÉ



0,480
Indice de Développement Humain

3 BONNE SANTÉ ET BIEN-ÊTRE



39,3%
des moins de 5 ans en malnutrition chronique

4 ÉDUCATION DE QUALITÉ



7%
des alphabétisés ont fini le second cycle du secondaire

7 ÉNERGIE PROPRE ET D'UN COÛT ABORDABLE



12%
des communes reliées au réseau électrique de la JIRAMA

8 TRAVAIL DÉCENT ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE



3%
d'adultes possèdent un compte bancaire



OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE



1.2. Enjeux de la localisation des ODD

La Déclaration du Millénaire adoptée en septembre 2000 par l'Assemblée Générale des Nations Unies a été un tournant décisif dans la planification des politiques publiques des pays en développement. Elle s'est traduite en une série d'engagements en termes de cibles et d'indicateurs clairement définis et visant à réduire la pauvreté et accélérer le développement humain. Globalement, les progrès réalisés dans le cadre des politiques de mise en œuvre des OMD à Madagascar sont assez contrastés laissant d'importants défis en termes de pauvreté et d'inégalités. Toutefois, la mise en œuvre des OMD a permis de capitaliser des leçons pour le succès des politiques de développement. Elles concernent entre autres (i) l'appropriation précoce des objectifs globaux de développement, (ii) la conception d'instruments de mise en œuvre des objectifs de développement, (iii) et le suivi de la mise en œuvre des interventions au-delà des résultats.

En réponse aux défis irrésolus par les OMD et en capitalisant les leçons apprises de leur mise en œuvre, la communauté internationale, sous l'égide des Nations Unies a adopté, en septembre 2015, un nouvel agenda de développement durable pour accélérer à l'horizon 2030 la transition vers le développement économique, social et environnemental de tous les pays membres. Il s'agit d'un programme universel et ambitieux composé de dix-sept (17) Objectifs de Développement Durable (ODD) avec pour but ultime, l'éradication de la pauvreté dans le respect de l'environnement.



La résolution de l'Assemblée générale des Nations Unies portant sur ce programme énonce en son article 55 que :

« Les objectifs et les cibles de développement durable sont intégrés et indissociables ; ils sont par essence globaux et applicables universellement, compte tenu des réalités, des capacités et des niveaux de développement des différents pays et dans le respect des priorités et politiques nationales. Si des cibles idéales sont définies à l'échelle mondiale, c'est à chaque État qu'il revient de fixer ses propres cibles au niveau national pour répondre aux ambitions mondiales tout en tenant compte de ses spécificités. Il appartient aussi à chaque État de décider de la manière dont ces aspirations et cibles devront être prises en compte par les mécanismes nationaux de planification et dans les politiques et stratégies nationales... ».

En réponse à cet appel de l'Assemblée Générale des Nations Unies, le PNUD a appuyé le gouvernement de Madagascar dans un processus inclusif de priorisation nationale des cibles de l'Agenda 2030 (ODD) en 2018. A l'issue du processus, Madagascar dispose d'un rapport national de priorisation des cibles des ODD, contenant 64 cibles prioritaires et 85 indicateurs de suivi de la mise en œuvre des ODD.

Le processus de localisation des ODD au niveau infranational est une suite logique de la démarche nationale de priorisation. C'est le processus de prise en compte des contextes infranationaux (régionaux et locaux) dans la réalisation de l'Agenda 2030, en partant de la fixation d'objectifs et de cibles, jusqu'à la détermination des moyens de mise en œuvre et à l'utilisation d'indicateurs pour mesurer et suivre les progrès. Tels que définis, les trois grands aspects du processus de localisation des ODD ont été pris en compte. Il s'agit d'une déclinaison territoriale de la priorisation nationale des cibles des ODD, de la définition de paquets d'interventions pour la mise en œuvre des ODD dans la région et de la réalisation du mapping des sources de données pour les indicateurs de suivi des progrès au niveau local. Ainsi, l'Agenda 2030 aura un effet transformateur avec des impacts concrets et positifs sur la vie des personnes vulnérables, notamment des jeunes et des femmes, grâce à l'appui qui sera apporté dans toute la chaîne Planification-Programmation-Budgétisation-Exécution-Suivi-Evaluation.

De façon plus spécifique, la localisation des ODD permettra de :

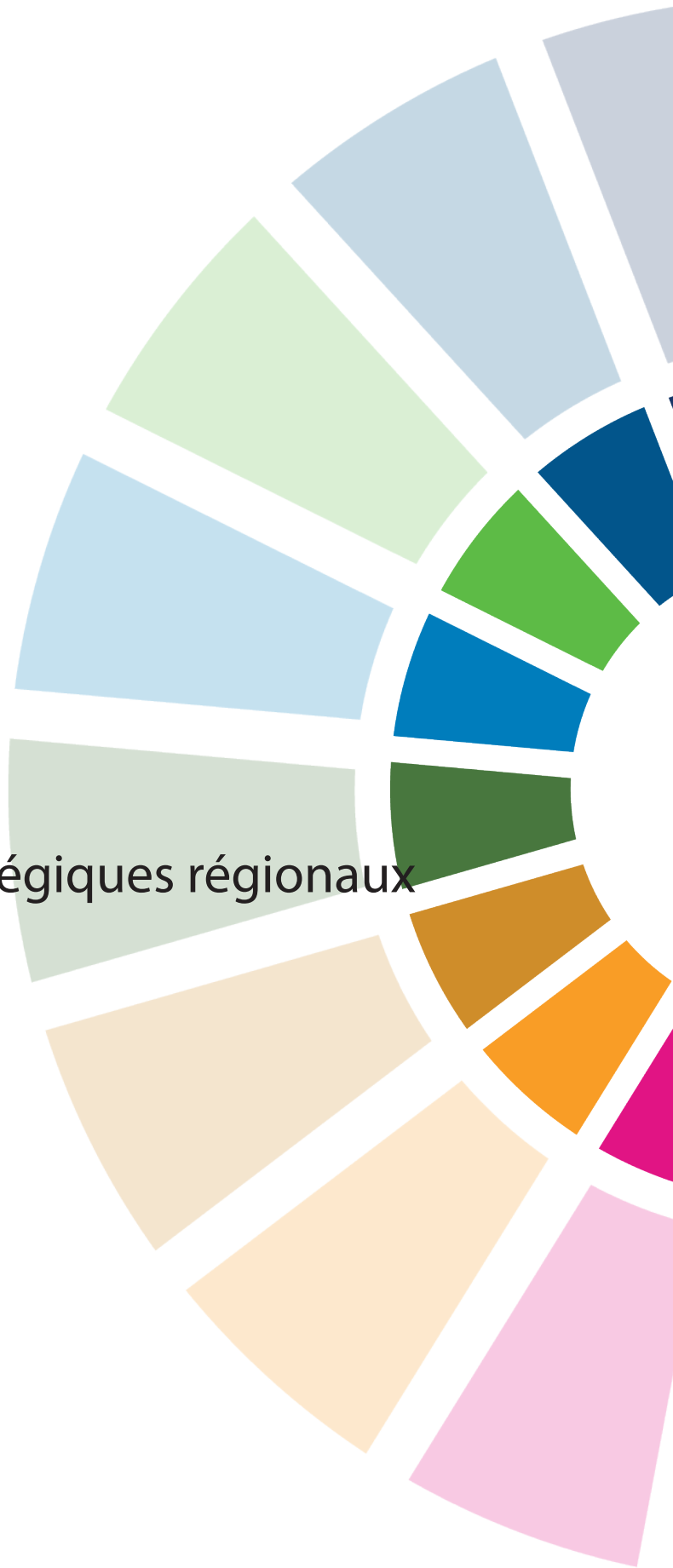
Adapter l'Agenda 2030	➔ Adapter le cadre international (Agenda 2030) aux différents contextes locaux
Déterminer les ODD	➔ Déterminer la pertinence actuelle des ODD par rapport au contexte régional/local .
Déterminer les cibles prioritaires	➔ Déterminer collectivement, parmi les 64 cibles prioritées à l'échelle nationale, lesquelles doivent être traitées de manière prioritaire dans une collectivité locale en fonction de ses acquis, contraintes, vision et stratégie de développement à l'échelle de son territoire.
Identifier les interconnexions coordination multisectorielle	➔ Identifier les interconnexions entre les cibles locales en vue d'une coordination multisectorielle potentielle.
Regrouper les paquets intégrés de cibles	➔ Regrouper les cibles prioritaires en paquets intégrés de cibles et définir les interventions pour leur mise en œuvre.
Cibles à effets multiplicateurs et d'entraînements	➔ Investir sur la mise en œuvre des cibles ayant les effets multiplicateurs et d'entraînements les plus forts pour les autres cibles.
Investir dans la collecte de données pour le suivi	➔ Investir davantage dans la collecte de données pour le suivi des progrès de la mise en œuvre des ODD dans la région





Section 2.

Alignement
des plans stratégiques régionaux
sur les ODD



L'alignement est une étape préalable indispensable pour réussir la priorisation. Il a pour objectif d'apprécier le degré de prise en compte / intégration des 64 cibles priorisées au niveau national par rapport aux documents et stratégies régionales / locales. L'outil d'Analyse Rapide Intégrée ou Rapid Integrated Assessment (RIA¹¹), un des outils de la MAPS (Mainstreaming Accelerating and Policy Support) a été utilisé à cet effet. La présente section présente la méthodologie d'analyse et les résultats de l'alignement.

2.1. Méthodologie d'analyse de l'alignement

Le RIA permet d'évaluer le niveau d'alignement des documents de stratégies de développement sur les Objectifs de Développement Durable. L'analyse cherche à réaliser une cartographie des liens entre les objectifs, les politiques et les stratégies de développement régionaux et les cibles ODD. L'outil RIA se base sur deux matrices appelées RIA 1 et RIA 2.

Le RIA1 (voir figure 3 : exemple de tableau RIA 1 ; Cf. Tableau 2 : RIA 1 de la Région Anosy) est une résultante de RIA 2. Il reprend en ligne les principaux domaines / objectifs stratégiques tels qu'identifiés dans les principaux documents de planification régionale et en colonne les différentes cibles ODD. Chaque cellule Cij de la matrice indique une intersection entre le domaine (en ligne i) et la cible (en colonne j). La présence dans la cellule Cij d'une référence (un X indicé) justifie la prise en compte de la cible correspondante dans les actions de mise en œuvre du domaine /objectif stratégique précis, telle qu'il ressort du RIA 2.

En plus des références dans les cellules, certaines lignes / colonnes du RIA 1 seront colorées. La couleur orange indique les cibles ODD qui ne sont programmées pour être mises en œuvre dans aucun document de planification de la région ; aucune référence (un X indicé) n'est donc présente sur la colonne représentée par ces cibles. La couleur verte indique le manque de cohérence dans la mise en œuvre des objectifs stratégiques. La réalisation d'un objectif stratégique donné (en ligne) nécessite en outre la mise en œuvre de plusieurs cibles ODD. Lorsqu'aucun programme / projet n'est programmé pour la mise en œuvre de certaines cibles ODD indispensables à l'atteinte d'un objectif stratégique, les parties correspondantes sont colorées en vert.

Le RIA 2 (voir figure 4 : exemple de tableau RIA 2 ; Cf. Annexe 1 : Tableau RIA 2 de la Région Anosy) est une matrice de renseignement du niveau d'intégration des cibles dans les politiques ou stratégies nationales / régionales.

Les principes de la matrice RIA 2

Elle reprend en ligne les différentes cibles ODD puis en colonne, les éléments ci-après :

- Les domaines nationaux/régionaux prioritaires tels que répertoriés dans les principaux documents de planification ;
- La stratégie/projet/programme national de développement relatif à chaque domaine abordant les questions correspondantes à une cible donnée ;
- Les indicateurs nationaux retenus pour les cibles spécifiques ;
- Les institutions responsables de la mise en œuvre ;
- Les commentaires pertinents concernant le secteur et/ou la cible prioritaire dans le document de politique.

¹¹ Cet outil est développé par le Bureau d'Appui aux Politiques et Programmes du PNUD (BPPS)

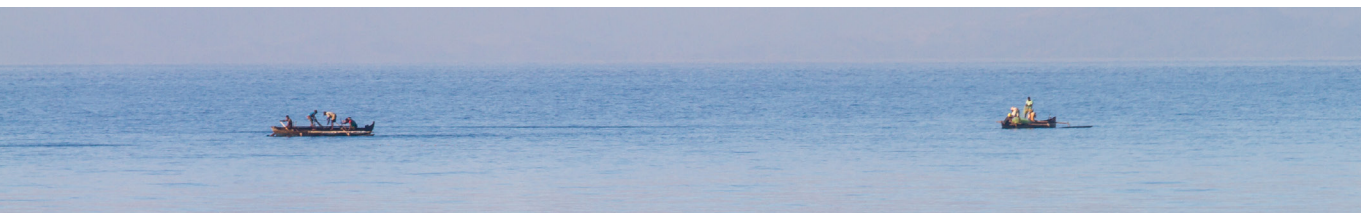


Figure 4. Exemple de tableau RIA 2

ODD/Cibles	Encodage	Domaine/Secteur tel qu'identifié dans les principaux documents de planification	Stratégie nationale de développement Identifier l'Objectif/Cible la plus proche document abordant les questions correspondant à un ODD cible	Identifier les indicateurs nationaux pour les cibles spécifiques	Stratégie sectorielle de développement Identifier l'Objectif/Cible la plus proche présentée dans le document abordant les questions correspondant à un ODD cible	Identifier les indicateurs sectoriels pour les cibles spécifiques	Institution responsable de la mise en œuvre de la cible (Ministères de tutelle)	Autre commentaire pertinent concernant ce secteur cible prioritaire dans les stratégies de développement ?
1.1. D'ici à 2030, éliminer complètement l'extrême pauvreté dans le monde entier (s'entend actuellement du fait de vivre avec moins de 1,25 US dollar par jour)	11	Genre et groupe vulnérable	DSCR P ₁₅ Améliorer l'autonomisation des femmes, particulièrement en ce qui concerne les capacités économiques	Proportion des femmes salariées dans le secteur non agricole, Rapport filles/garçons dans l'enseignement primaire, Rapport filles/garçons dans l'enseignement secondaire, Rapport filles/garçons dans l'enseignement supérieur			Plan, Finances, Economie, Budget, Genre, Emploi, Affaires sociales	
	11	Gouvernance économique	DSCR P ₁₅ Assurer un taux de croissance réel moyen du PIB de 7,2% par an sur la période pour réduire la pauvreté.					
	2							

2.2. Résultats de l'alignement

La présente section est consacrée à la présentation de l'analyse RIA. On présentera uniquement l'analyse du RIA1 étant donné qu'il résume la totalité de l'information contenue dans le RIA 2. L'analyse du RIA 1 consiste à (i) relever le degré de prise en compte des cibles prioritaires de la région dans ses documents stratégiques ; mettre l'accent sur les cibles prioritaires de la région qui ne sont prises en compte dans aucun plan stratégique et qui relèvent d'une importance particulière pour la région, à (ii) relever le besoin / la nécessité de coordination intersectorielle pour la mise en œuvre des cibles prises en compte par plusieurs secteurs, et à (iii) faire ressortir le manque de cohérence sectorielle¹² nécessaire pour atteindre les objectifs sectoriels.

Dans le but d'évaluer le degré de prise en compte des ODD et de leurs cibles dans le cadre régional de planification de la Région Anosy, l'analyse RIA a porté sur le Schéma régional de l'Aménagement du territoire (SRAT) et le Plan Régional de Développement de la région (PRD). Ces documents sont les principaux documents de référence de développement officiels, stipulés par des lois nationales.

Découlant de la Politique Nationale d'Aménagement du Territoire et du Schéma National d'Aménagement du Territoire, le Schéma Régional d'Aménagement du Territoire ou SRAT est le document de stratégie de référence, officiellement détenu par les régions en matière de développement et d'aménagement du territoire. Quelques régions de Madagascar ont pu bénéficier d'un SRAT, et la Région Anosy en fait partie depuis 2012. Le SRAT est un document de politique à moyen et long terme qui est sensé se réaliser en 20 ans.

Concernant le Plan régional de Développement (PRD), administrativement, c'est une déclinaison régionale du Plan National de Développement, planifié pour une période quinquennale. Toutefois, du point de vue technique, le PRD reprend les mêmes axes stratégiques et de développement du SRAT et apporte, en plus, une priorisation sur cinq (5) ans. Le dernier PRD de la Région Anosy couvre la période de 2013 à 2018.

¹² La cohérence sectorielle est la mise en œuvre de toutes les cibles ODD nécessaires pour atteindre les objectifs d'un secteur et/ ou d'un axe stratégique dans notre contexte.

Le SRAT et le PRD contiennent tous 21 axes de développement répartis sur cinq grands axes stratégiques. Cf. Annexe III : Axes stratégiques, axes de développement et les principales activités du SRAT et du PRD.

Tableau 1 : Domaines/secteurs régionaux prioritaires de l'Anosy

Axes stratégiques	Axes de développement
1. Faire de l'Anosy une région bien gouvernée	Consolidation de l'application des principes de bonne gouvernance
	Renforcement institutionnel
	Renforcement de la mise en œuvre de la décentralisation et de la déconcentration
2. Promouvoir un développement économique équilibré et l'attractivité du territoire	Renforcement et amélioration des réseaux structurants
	Promotion et valorisation des filières porteuses (agriculture, élevage, pêche, mine, tourisme)
	Stimulation des investissements
3. Améliorer le cadre de vie de la population	Renforcement et amélioration des infrastructures sociales
	Instauration de la sécurité territoriale
	Promotion de l'emploi décent
	Amélioration de la santé communautaire
	Facilitation de l'accès à une éducation de qualité
	Facilitation de l'accès de la population à un logement décent
	Lutte contre l'insécurité alimentaire
Valorisation et promotion de la culture locale	
4. Consolider les dynamiques locales de développement	Renforcement de la participation locale dans l'entrepreneuriat
	Amélioration de la situation économique de la population
	Renforcement de la synergie entre les acteurs régionaux
	Capitalisation des acquis de la région (base de données, recherche, etc.)
5. Promouvoir un développement durable à travers la préservation, la restauration de l'environnement et la lutte contre le changement climatique	Préservation des écosystèmes fragiles et des ressources en eau
	Contribution à la mise en œuvre de la politique nationale de lutte contre le changement climatique
	Promouvoir l'exploitation rationnelle des ressources naturelles

Source : SRAT/PRD de la Région Anosy, 2012

A l'issue de l'évaluation de l'alignement à travers l'outil RIA, on a pu constater un niveau d'alignement de l'ordre de 77% par rapport aux cibles prioritaires au niveau national. Parmi les 64 cibles prioritaires au niveau national, 49 cibles ont été prises en compte dans les principaux documents de planification du développement régionaux (SRAT / PRD), ce qui nous donne un total de 16 cibles dont la mise en œuvre n'est pas programmée dans le cadre régional.

Tableau 2 : Récapitulatif de l'effectif des cibles alignées par ODD

ODD	Priorisé national	Aligné régional	Taux d'alignement
1- Pas de pauvreté	4	4	100%
2- Faim Zéro	4	4	100%
3- Bonne santé et bien être	6	5	83%
4- Education de qualité	7	4	57%
5- Egalité entre les sexes	4	0	0%
6- Eau propre et assainissement	3	2	67%
7- Energie propre et à un coût abordable	3	3	100%
8- Travail décent et croissance économique	6	5	83%
9- Industrie Innovation et Infrastructure	3	3	100%
10-Inégalités réduites	1	0	0%
11-Villes et communautés durables	4	4	100%
12-Consommation et production responsable	3	3	100%
13-Lutte contre les changements climatiques	2	2	100%
14-Vie aquatique	3	2	67%
15-Vie terrestre	4	4	100%
16-Paix, justice et institutions efficaces	7	4	57%
17-Partenariat pour la réalisation des ODD	0	0	0%
Total	64	49	

Source : Analyse Rapid Integrated Assessment (RIA) du SRAT et PRD de la Région Anosy

Compte tenu du fait que le SRAT et le PRD de la région aient été élaborés en 2012, et l'adoption de l'agenda 2030 par le pays soit relativement récente, quelques lacunes ont été constatées au niveau des documents régionaux de planification de développement. L'analyse RIA portée sur le SRAT et le PRD de la Région Anosy a révélé les résultats ci-après :

Dans le domaine social : l'atteinte de 17 cibles parmi les 26 prioritaires au niveau national est programmée dans le PRD et le SRAT Anosy

Dans le domaine social, parmi les 26 cibles prioritaires au niveau national, neuf (9) cibles n'ont pas été prises en compte dans le PRD/SRAT. Ces neuf cibles se décomposent comme suit : une (1) cible

de l'ODD 3 relative à la santé, quatre (4) cibles de l'ODD 4 (sur l'éducation), quatre (4) cibles sur l'ODD 5 (l'égalité des sexes), et une (1) cible de l'ODD 6.

Dans la Santé, la cible 3.8 relative à la couverture sanitaire universelle n'a pas été évoquée dans le PRD/SRAT.

Au niveau de l'éducation, les cibles 4.5, 4.6 et 4.7 relatives à l'accès des personnes vulnérables (handicapés, autochtones, ...) à tous les niveaux de l'éducation, à l'alphabétisation des adultes, et à la promotion des comportements nécessaires au développement durable (civisme, paix, diversité culturelle, ...) n'ont pas été abordées dans le PRD/SRAT.

Concernant le « Genre », les quatre cibles prioritaires au niveau national n'ont pas été prises en compte dans le PRD/SRAT. Ces dernières concernent les cibles 5.1, 5.2, 5.3, 5.5 relatives à la discrimination à l'égard des femmes et des filles, à la violence faite aux femmes et aux filles, au mariage des enfants et à la mutilation génitale, et enfin, à la participation effective des femmes à tous les niveaux de décision (politique, économique, etc.).

Par rapport à l'accès à l'eau (ODD 6), la cible 6.5 relative à la gestion intégrée des ressources en eau au moyen de coopération transfrontalière n'a pas été intégrée dans le PRD/SRAT.

En matière de cohérence sectorielle, des mesures liées à la bonne gouvernance devraient jouer un rôle important dans l'amélioration de la situation sociale de la région. Le renforcement de l'accès à l'éducation de base est également nécessaire pour améliorer la santé reproductive et le développement d'un mode de vie sain. Le renforcement de la sécurité territoriale est indispensable dans l'amélioration de l'accès de la population à l'éducation et à la santé. La préservation et la restauration de l'environnement permettent de réduire les effets du changement climatique et d'améliorer la résilience de la population. Enfin, l'amélioration de la situation économique et la promotion des filières porteuses dans la région contribuent à réduire la vulnérabilité de la population.

Dans le domaine économique : l'atteinte de 11 cibles parmi les 13 prioritaires au niveau national est programmée dans le PRD et le SRAT Anosy

Dans le domaine économique, parmi les treize (13) cibles prioritaires au niveau national, deux cibles n'ont pas été prises en compte dans le PRD/SRAT. Il s'agit de la cible 8.7, relative au travail for-



cé, à l'esclavage moderne et travail des enfants, et de la cible 10.2 relative à l'autonomisation et l'intégration sociale et économique des personnes vulnérables.

En matière de synergie sectorielle, l'instauration de la bonne gouvernance demeure une condition indispensable dans le processus de développement économique de la région. Le renforcement du capital humain à travers l'amélioration de la santé, l'éducation et le cadre de vie constitue également un enjeu non négligeable dans l'essor économique de la région. L'instauration de la sécurité territoriale constitue une condition préalable dans la promotion du développement économique régional. Une meilleure gestion de l'environnement constitue également un enjeu de taille dans le développement durable des activités économiques de la région, notamment, le tourisme, l'agriculture, l'élevage et la pêche. Enfin, l'amélioration de l'environnement économique à travers le renforcement des réseaux structurants, notamment les infrastructures routières et énergétiques, ainsi que la stimulation des investissements, devrait permettre d'accroître considérablement la performance économique de la région, et dans un même élan, la situation économique de la population.

Dans le domaine environnemental : l'atteinte de 13 cibles parmi les 14 priorisées au niveau national est programmée dans le PRD et le SRAT Anosy

Dans le domaine du capital naturel, une (1) seule cible sur les quatorze (14) retenues au niveau national n'a pas été programmée dans le PRD/SRAT. Il s'agit de la cible 14.4 relative à la réglementation efficace de la pêche, la lutte contre la surpêche, la pêche illicite, et la pêche destructrice, et l'établissement d'une statistique sur l'évolution des stocks de ressources de pêche.

En termes de synergie sectorielle, la gouvernance constitue toujours une condition préalable dans la bonne gestion de l'environnement, notamment à travers la sécurisation des ressources forestières, terrestres et marines, la garantie d'une exploitation rationnelle et durable des ressources environnementales. Les secteurs économiques tirent beaucoup de ressources de l'environnement et le développement économique durable en dépend en grande partie. Dans le domaine social, l'aspect environnement constitue un enjeu important dans la mesure où sa bonne gestion contribue à améliorer la situation sociale de la population sous plusieurs aspects, dont notamment la santé à travers l'amélioration du cadre de vie et la bonne gestion des assainissements, et la résilience de la population face aux change-

ments climatiques par le biais de l'amélioration de l'accès à l'eau et du système de production alimentaire.

Dans le domaine de la gouvernance : l'atteinte de 4 cibles parmi les 7 priorisées au niveau national est programmée dans le PRD et le SRAT Anosy

Dans le domaine de la gouvernance, parmi les sept (7) cibles retenues au niveau national, trois cibles n'ont pas été prises en compte dans le PRD/SRAT. Il s'agit des cibles 16.2, 16.3 et 16.4 relatives à la violence envers les enfants, à l'état de droit, à l'accès égale à la justice, aux flux financiers illicites, et aux trafics d'armes, etc.

En termes de synergie sectorielle, la gouvernance revêt un aspect transversal et constitue un enjeu de développement important pour la région. L'égalité des droits, l'accès équitable à la justice, l'efficacité institutionnelle, l'instauration de la sécurité et la lutte contre la corruption sont des conditions préalables du développement durable. Compte tenu de son aspect catalytique, les cibles de l'ODD 16 interviennent dans presque tous les domaines et tous les secteurs du développement, à savoir la dimension sociale, environnementale, et économique.


Profil des ODD de la Région Anosy


Le profil des ODD de la Région Anosy a été analysé à travers l'outil « Rapid Integrated Assessment »



Partie 3 : ODD 12 - ODD 15

 Cible non prise en compte dans les documents régionaux de planification

 Cible non applicable à la région

 Pas de synergie intersectorielle

 Cible non retenue au niveau national

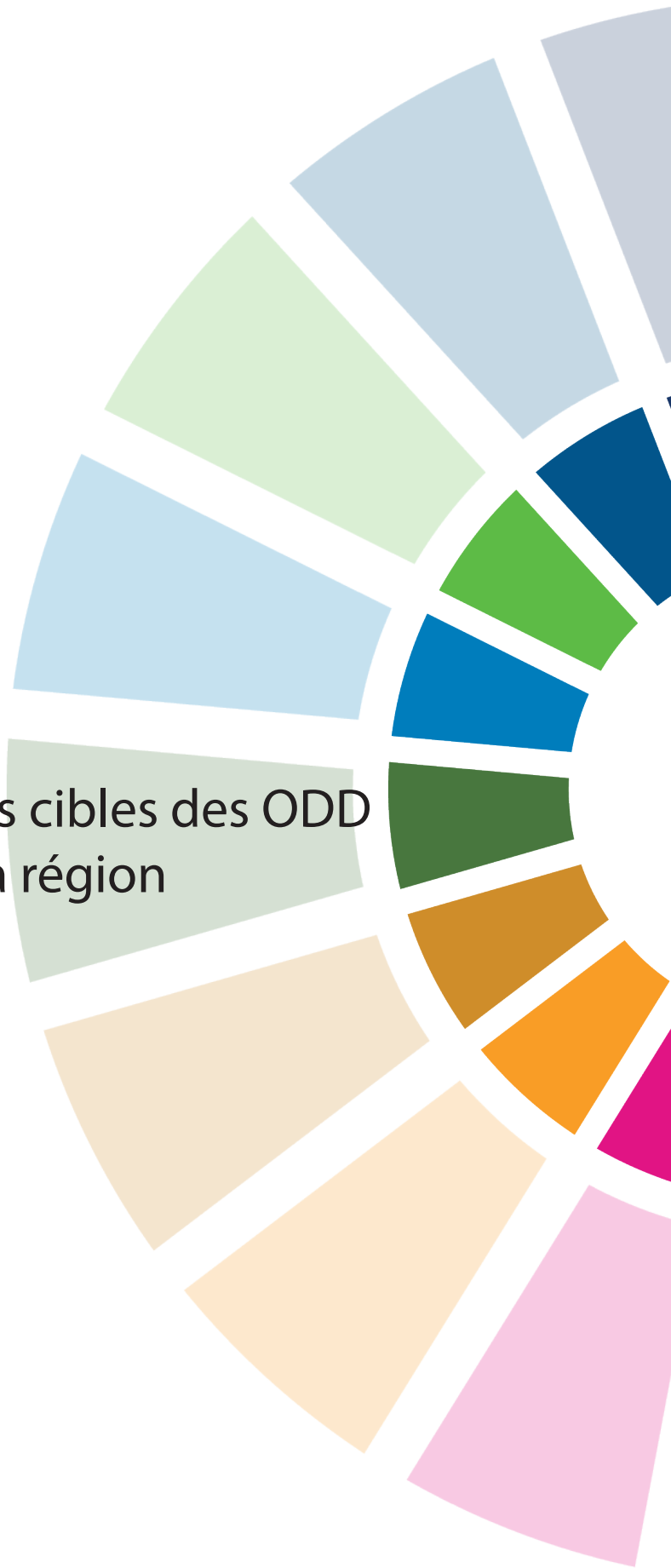
Axe stratégique PRD/SRAT	Axe de développement PRD/SRAT	12 CONSOMMATION ET PRODUCTION RESPONSABLES						13 MESURES RELIÉES À LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES						14 VIE AQUATILE						15 VIE TERRESTRE								
		12.1	12.2	12.3	12.4	12.5	12.6	12.7	12.8	13.1	13.2	13.3	14.1	14.2	14.3	14.4	14.5	14.6	14.7	15.1	15.2	15.3	15.4	15.5	15.6	15.7	15.8	15.9
1. Faire de l'Anosy une région bien gouvernée	Consolidation de l'application des principes de bonne gouvernance																											
	Renforcement institutionnel																											
	Renforcement de la mise en œuvre de la décentralisation et de la déconcentration																											
2. Promouvoir un développement économique équilibré et l'attractivité du territoire	Renforcement et amélioration des réseaux structurants																											
	Promotion et valorisation des filières porteuses (agriculture, élevage, pêche, mine, tourisme)																											
	Stimulation des investissements																											
3. Améliorer le cadre de vie de la population	Renforcement et amélioration des infrastructures sociales																											
	Restauration de la sécurité territoriale																											
	Promotion de l'emploi décent																											
4. Consolider les dynamiques locales de développement	Amélioration de la santé communautaire								X																			
	Facilitation de l'accès à une éducation de qualité																											
	Facilitation de l'accès de la population à un logement décent																											
5. Promouvoir un développement durable à travers la préservation, la restauration de l'environnement et la lutte contre le changement climatique	Lutte contre l'insécurité alimentaire																											
	Valorisation et promotion de la culture locale																											
	Renforcement de la participation locale dans l'entrepreneuriat																											
Promouvoir un développement durable à travers la préservation, la restauration de l'environnement et la lutte contre le changement climatique	Amélioration de la situation économique de la population																											
	Renforcement de la synergie entre les acteurs régionaux																											
	Capitalisation des acquis de la région (base de données, recherche, etc.)																											
Promouvoir l'exploitation rationnelle des ressources naturelles	Prévention des écosystèmes fragiles et des ressources en eau																											
	Contribution à la mise en œuvre de la politique nationale de lutte contre le changement climatique																											
	Promouvoir l'exploitation rationnelle des ressources naturelles																											





Section 3.

Priorisation des cibles des ODD
au niveau de la région



La priorisation des cibles ODD, qui fait suite à l'analyse intégrée rapide, permet de définir des cibles à prioriser dans les 64 cibles retenues comme prioritaires au niveau national. A cet effet, les 64 cibles sont passées sous le prisme de différents critères sélectifs qui définissent les contraintes et les priorités régionales au regard du niveau d'alignement/intégration de la cible, de la pertinence de la cible pour la région et de la qualité statistique des indicateurs de mesures disponibles au niveau de la région pour le suivi de la mise en œuvre de la cible.

3.1

Méthodologie de la priorisation

Les travaux de priorisation ont eu lieu à Fort Dauphin du 24 au 26 avril 2019. Pas moins de 80 participants issus des forces de développement de la région et de ses districts y ont participé. Ils viennent des services techniques déconcentrés, des collectivités territoriales décentralisées, de la société civile et du secteur privé ou encore des PTF opérant à Anosy. Les étapes parcourues sont les suivantes :

3.1.1

Les étapes de la localisation des ODD

Donner un ancrage local aux ODD nécessite une démarche claire dont les étapes sont :

- **La sensibilisation** : Expliquer aux dirigeants locaux et régionaux, et aux citoyens les défis, les enjeux, l'importance et la pertinence des ODD pour les communautés locales.
- **Le plaidoyer** : Promouvoir l'appropriation locale des stratégies nationales de développement intégrant les ODD afin de garantir une approche de la base vers le sommet et en s'assurant de la mise en place d'un environnement propice à la localisation des ODD.
- **La mise en œuvre** : (i) Faire des choix et hiérarchiser les objectifs et les cibles des ODD compte tenu du contexte, des besoins spécifiques et des ressources. (ii) Identifier les paquets d'actions et les ressources nécessaires pour mettre en œuvre les domaines prioritaires des ODD, et (iii) rédiger un plan ad hoc pour leur territoire basé sur les ODD ou harmoniser les plans existants avec les ODD.
- **Le suivi-évaluation et la capitalisation** : Collecter, suivre et analyser les données au niveau infranational, élaborer des indicateurs locaux, participer au suivi et à l'évaluation des ODD à l'échelle nationale, promouvoir la participation des autres parties prenantes et veiller à ce que les informations collectées soient utilisées dans le suivi et les rapports.

3.1.2

De réelles exigences pour réussir le processus de localisation

Les principes suivants ont été au centre de la démarche :

- **Une approche participative et inclusive** : La société civile, les groupes vulnérables et le secteur privé ont un rôle essentiel à jouer. La prise de décision participative est un préalable pour assurer leurs participation effective à la mise en œuvre.
- **Ne laisser personne de côté, aider en priorité les plus défavorisés** : Les ODD placent le principe d'égalité au cœur du nouveau programme, dans le but de garantir l'intégration des groupes défavorisés, marginalisés et exclus. De là découle aussi l'importance de la ventilation / classification / clarification / accessibilité des données.
- **Une approche fondée sur les droits humains** : Les ODD aspirent à la liberté de vivre à l'abri de la peur et du besoin, ce qui n'est possible que si les autorités locales respectent, protègent et promeuvent l'ensemble des droits humains.

3.1.3.

Travaux de priorisation dans les régions à travers quatre Groupes de travail

Après avoir été instruits sur le processus de localisation nationale et régionale, les participants à l'atelier de priorisation ont été répartis dans 4 groupes (social, capital naturel, économie et gouvernance). Chaque groupe s'est focalisé sur la priorisation locale des cibles déjà priorisées au niveau national.

Une équipe de facilitateurs composée de cadres des ministères chargés de la décentralisation et de la planification, de cadres des agences des Nations Unies (PNUD, UNICEF, PAM, FAO, UNFPA, ILO) et de consultants a accompagné les groupes. Ils ont assuré la qualité des résultats de priorisation. Il leur revenait d'assurer la prise en compte des cibles transformatrices (autonomisation des femmes, accès à l'eau, énergie, équité, etc.) par le groupe pour être cohérent avec les priorités nationales. Enfin, ils ont veillé à la prise en compte de l'intersectorialité par chaque groupe.

3.1.4. Application de filtres pour identifier les priorités parmi les cibles

Les cibles ont été appréciées à travers trois différents filtres :

▪ **Filtre 1 : Evaluer le niveau d'alignement/intégration de la cible**

Il s'agit de la prise en compte ou non de la cible dans le PRD ou autres politiques et stratégies sectorielles disponibles dans la région. Mais aussi d'apprécier la nature multidimensionnelle de la cible ainsi que son effet transformationnel et catalyseur.

▪ **Filtre 2 : Evaluer la pertinence de la cible pour la région**

Il s'agit de voir la mise en œuvre de la cible par la région par rapport à son niveau de compétence d'après les textes, d'identifier son avantage comparatif et/ou le potentiel existant pour l'atteinte de cible par rapport à d'autres régions et aussi de chercher à savoir si l'atteinte de la cible est un enjeu et/ou une priorité pour la région.

▪ **Filtre 3 : Evaluer la qualité statistique des indicateurs de mesure disponibles au niveau de la région pour le suivi de la mise en œuvre de la cible**

Il s'agit de voir si la cible peut être suivie dans sa mise en œuvre par des indicateurs de mesure disponibles au niveau de la région (indicateurs qui peuvent être renseignés par des données administratives ou par le SRISE). Si la cible ne dispose pas encore d'indicateurs de mesure disponibles, voire si ces indicateurs peuvent être obtenus à un coût supportable par la région.

Tableau 4 : Les critères et les filtres

Niveau de Filtre	Critères de priorisation locale des cibles des ODD
Filtre 1	1. Cible prise en compte dans le PRD et/ou dans les autres documents régionaux de politique sectorielle).
	2. Cible « catalyseur » qui mobilise le plus de cibles venant des autres ODD pour son atteinte OU qui a un « impact direct » sur l'amélioration des conditions sociales de base et/ou dans l'augmentation du niveau de vie dans la région.
	3. Cible contribuant à au moins deux dimensions du développement durable (économique, sociale, environnementale et gouvernance) dans la région.
Filtre 2	4. Cible dont l'atteinte relève de la compétence de la région d'après les textes.
	5. Cible dont les avantages comparatifs ou les potentiels existants dans la région vont servir de levier pour son atteinte.
	6. Cible correspondant à des priorités intrinsèques pour la région.
Filtre 3 (non exclusif)	7. Renseigner les indicateurs de mesure disponibles pour une cible au niveau régional en tenant compte des indicateurs fixés au niveau national et de leur désagrégation au niveau local de la cible.
	8. Donner des recommandations pour l'amélioration de la qualité des données et du SRISE pour le besoin du suivi des ODD.

" Ne laisser personne de côté, aider en priorité les plus défavorisés. "

A chaque critère de priorisation au niveau de chaque filtre est adjointe une appréciation déclinée en trois niveaux (haute, moyenne, faible) et dont la combinaison pour l'ensemble des trois filtres permet d'avoir un niveau d'appréciation final. Le niveau d'appréciation des filtres est réévalué suivant les tableaux 5, 6 et 7 ci-après :



Tableau 5 : Appréciation du filtre 1

Liste des cibles	Critère 1	Critère 2	Critère 3	Appréciation 1
Cible i	Oui	Oui	Oui	Haute
Cible j	Oui	Oui	Non	Moyenne
Cible k	Oui	Non	Oui	Moyenne
Cible l	Oui	Non	Non	Faible
Cible m	Non	Non	Non	Faible
Cible n	Non	Oui	Oui	Haute (mais analyse discursive par rapport au résultat du Filtre 2)

Tableau 6 : Appréciation du filtre 2

Liste des cibles	Critère 1	Critère 2	Critère 3	Critère 4	Appréciation 2
Cible i	Oui	Oui	Oui	Oui	Haute
Cible j	Oui	Oui	Oui	Non	Moyenne
Cible k	Oui	Oui	Non	Oui	Moyenne
Cible l	Oui	Non	Oui	Oui	Moyenne
Cible m	Oui	Non	Non	Oui	Faible
Cible n	Oui	Non	Oui	Non	Faible
Cible o	Oui	Oui	Non	Non	Faible

La décision finale se base sur une combinaison des appréciations du filtre 1 et du filtre 2 (suivant les règles du tableau 6) et une concertation / analyse discursive entre les différents acteurs du développement.

Tableau 7 : Décision finale pour la cible retenue : filtre 1 + filtre 2

Liste des cibles	Filtre 1	Filtre 2	Décision finale
Cible i	Haute	Haute	Cible retenue
Cible j	Haute	Moyenne	
Cible k	Moyenne	Haute	
Cible l	Moyenne	Moyenne	Cible retenue sous contraintes (Priorités intrinsèques et/ou Problématiques de la région)
Cible m	Faible	Haute	
Cible n	Haute	Faible	Cible non retenue
Cible o	Moyenne	Faible	
Cible p	Faible	Moyenne	
Cible q	Faible	Faible	

3.2.

Résultats de la priorisation

Les résultats des filtres utilisés suivis d'une analyse discursive ont permis de retenir un ensemble de trente-huit (38) cibles définies comme prioritaires pour la Région Anosy, hormis les quarante-trois (43) cibles de mise en œuvre et les dix-neuf (19) cibles de l'ODD 17 sur le partenariat pour la réalisation de l'Agenda qui sont déclarées prioritaires. Le tableau ci-dessous présente par volet de développement les résultats de l'exercice de priorisation.

Tableau 8 : Cartographie des cibles prioritaires pour Atsimo Andrefana

ODD	Cible des ODD										Nb prioritaires	
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10		
1. Pas de pauvreté	1.2	1.3		1.5								3
2. Faim Zéro	2.2		2.4									2
3. Bonne santé et bien-être	3.1	3.2	3.3									3
4. Éducation de qualité	4.1	4.2		4.4		4.6						4
5. Égalité entre les sexes	5.1											1
6. Eau propre et Assainissement	6.1	6.2			6.5							3
7. Énergie propre et d'un coût abordable	7.1											1
8. Travail décent et croissance économique	8.2				8.5		8.7		8.9			4
9. Industrie, Innovation et Infrastructures	9.1	9.2	9.3									3
10. Inégalités réduites	10.2											1
11. Villes et communautés durables	11.1			11.4								2
12. Consommation et production responsables	12.2				12.5							1
13. Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques	13.1											1
14. Vie aquatique	14.1	14.2										2
15. Vie terrestre	15.1	15.2										2
16. Paix, Justice et Institutions efficaces	16.1		16.3		16.5	16.6						4
17. Partenariats pour les ODD												0
Total											38	

Source : Travaux de localisation des ODD dans la Région Anosy, Avril 2019



Les cibles définies comme prioritaires représentent un taux de 36% des 105 cibles ODD, hormis les quarante-trois (43) cibles de mise en œuvre et les dix-neuf (19) cibles de l'ODD 17 sur le partenariat pour la réalisation de l'Agenda¹³. Ces cibles prioritaires d'Anosy représentent 59% des 64 cibles prioritaires au niveau national.

Tableau 9 : Récapitulatif de l'effectif des cibles retenues par domaine

Rubriques	Cibles prioritaires	Cibles non prioritaires	National
Objectifs Globaux	2	2	4
Social	15	11	26
Économie	8	5	13
Capital naturel	9	5	14
Gouvernance	4	3	7
Total	38	26	64

Source : Travaux de localisation des ODD dans la Région Anosy, Avril 2019

3.2.1

Domaine transversal



Deux cibles transversales sur les quatre prioritaires au niveau national ont été retenues par la Région Anosy. Il s'agit, en effet, de la cible 1.2 et 8.5.

Conscient du fait que la Région Anosy figure parmi les régions de Madagascar ayant un ratio de pauvreté le plus élevé (ratio de pauvreté= 84,4; intensité de pauvreté = 46,6% / Madagascar R.P = 71,5 ; I = 32,8%), les participants à l'atelier n'ont pas pu passer la cible 1.2 relative à la réduction de moitié la pauvreté sous tous ses aspects.

Par rapport à l'emploi, les acteurs régionaux sont conscients que la vulnérabilité de la population est en partie d'ordre économique et la précarité de leur situation peut être résolue par la promotion d'un emploi décent pour tous et la dotation d'un moyen de subsistance durable.

¹³ Les 17 Objectifs de Développement Durable (ODD) sont assortis de 169 cibles et 241 indicateurs. Cependant, les cibles 14.6 et 14.7 ne s'appliquent pas aux pays en développement.

Tableau 10 : Les cibles globales prioritaires

Libellé		
	1.2	D'ici à 2030, réduire de moitié au moins la proportion d'hommes, de femmes et d'enfants de tout âge qui vivent dans la pauvreté sous tous ses aspects, telle que définie par chaque pays et quelles qu'en soient les formes
	8.5	D'ici à 2030, parvenir au plein emploi productif et garantir un travail décent pour toutes les femmes et tous les hommes, y compris les jeunes et les personnes handicapées, et une rémunération égale pour un travail de valeur égale

3.2.2.

Domaine de la Gouvernance

Les acteurs régionaux sont aussi conscients du fait que la bonne gouvernance constitue l'un des facteurs d'efficacité dans la mise en œuvre de toute initiative de développement. En effet, parmi les sept (7) cibles prioritaires au niveau national dans le domaine de la gouvernance, la Région Anosy en a retenu quatre. Il s'agit des cibles 16.1, 16.3, 16.5 et 16.6 liées à la réduction des violences et les mortalités associées, à la promotion de l'état de droit, à la réduction de la corruption, et enfin à la mise en place d'institutions efficaces.


La violence et le non-respect des droits fondamentaux de l'Homme relatifs à la liberté, constituent des pratiques fréquentes dans la région (cible 16.1). La violence touche davantage les personnes vulnérables, telles que les femmes et les enfants (forcés à travailler, forcés à se marier, etc.).

L'impunité et l'inégalité d'accès à la justice y sont également des phénomènes non négligeables (cible 16.3), compte tenu de l'importance de la corruption à tous les niveaux (cible 16.5), et particulièrement au niveau de l'accès à la justice.

Enfin, une efficacité dans la coordination régionale du développement et la gestion de l'administration ne pourrait être atteinte que si la gestion des affaires de l'Etat est accomplie de manière responsable et transparente. C'est la raison pour laquelle la cible 16.6 relative à la mise en place des institutions efficaces a été priorisée.



Tableau 11 : Les cibles prioritaires dans le domaine de la Gouvernance

Libellé		
	16.1	Réduire nettement, partout dans le monde, toutes les formes de violence et les taux de mortalité qui y sont associés
	16.3	Promouvoir l'Etat de Droit aux niveaux national et international et donner à tous accès à la justice dans des conditions d'égalité
	16.5	Réduire nettement la corruption et la pratique des pots de vins sous toutes leurs formes
	16.6	Mettre en place des institutions efficaces, responsables et transparentes à tous les niveaux

3.2.3. Domaine de l'Economie

Dans le domaine de l'économie, parmi les treize cibles retenues au niveau national, la Région Anosy en a priorisé huit, dont une cible relative à l'énergie (cible 7.1), deux cibles relatives à la croissance économique (cibles 8.2 et 8.9), trois cibles sur l'industrie et l'innovation (cibles 9.1, 9.2 et 9.3), une cible relative à la réduction des inégalités (cible 10.2), et une cible par rapport au cadre de vie (11.1).

Par rapport à l'énergie, l'accès pour tous à un service énergétique constitue une cible à atteindre par l'une des priorités régionales (cible 7.1). En effet, cette cible a été prise en compte dans le PRD, au niveau de l'axe stratégique 2, relative à la promotion d'un développement économique équilibré et l'attractivité du territoire, l'axe de développement 1, renforcement et amélioration des réseaux structurants, et activité principale relative à la mise en place des infrastructures énergétiques au niveau de trois sous-territoires¹⁴.

Au niveau de la croissance économique, un fort accroissement de la productivité économique au niveau des secteurs à forte valeur ajoutée et à forte intensité de main d'œuvre (cible 8.2) consti-

tue l'une des cibles catalytiques. Celle-ci permet l'atteinte de plusieurs cibles telles que la stimulation de tous les secteurs à forte valeur ajoutée (Industrie, tourisme, agriculture, mine, pêche, élevage, etc.), la réduction du chômage par la création d'emploi, et l'accroissement de la productivité agricole pour parvenir à une autosuffisance alimentaire.

Le tourisme figure parmi les secteurs à haute valeur ajoutée, et porteur de développement pour la Région Anosy ; ce secteur est susceptible de contribuer considérablement à l'atteinte d'une forte croissance économique et d'une réduction non négligeable du taux de chômage. C'est la raison pour laquelle la cible 8.9 liée au développement du tourisme durable a été priorisée.

Par rapport à l'ODD 9, relatif à l'innovation et à l'industrialisation, l'ensemble des trois cibles retenues au niveau national ont été priorisées. Il s'agit en effet des cibles 9.1, 9.2 et 9.3. Cette décision est justifiée par le fait que la région dispose d'une forte potentialité en matière de développement industriel (notamment dans le secteur agro-alimentaire et le secteur minier), et que ce dernier constitue un moyen efficace pour promouvoir le développement durable et inclusif (création d'emploi, réduction de la pauvreté et des inégalités, résilience de la population aux chocs).

La cible 10.2 (relative à la réduction des inégalités) a été priorisée du fait que la réduction des inégalités constitue un des facteurs déterminants de l'inclusivité du développement. C'est en effet un phénomène perceptible dans la Région Anosy, notamment au niveau de l'accès des jeunes et des femmes à un emploi décent.

Par ailleurs, la cible 11.1 relative à l'accès à un logement et un service de base adéquat a été priorisée dans la région. En tant que cible catalytique, elle contribue à l'atteinte de plusieurs autres, dont entre autres, l'accès à l'eau et à l'eau potable, l'accès à l'énergie pour tous, la réduction de la pauvreté, l'amélioration de la santé, l'amélioration du système de production agricole et la promotion de la croissance économique, à travers une meilleure gestion de l'environnement et des ressources naturelles.

¹⁴ Plan Régional de développement, P.37

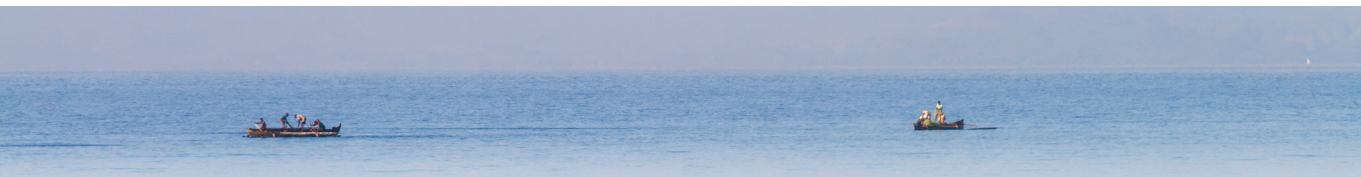







Tableau 12 : Les cibles prioritaires dans le domaine d'Economie

Libellé		
	7.1	D'ici à 2030, garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables et modernes, à un coût abordable
	8.2	Parvenir à un niveau élevé de productivité économique par la diversification, la modernisation technologique et l'innovation, notamment en mettant l'accent sur les secteurs à forte valeur ajoutée et à forte intensité de main d'œuvre
	8.9	D'ici à 2030, élaborer et mettre en œuvre des politiques visant à développer un tourisme durable qui crée des emplois et met en valeur la culture et les produits locaux
	9.1	Mettre en place une infrastructure de qualité, fiable, durable, fiable durable et résiliente, y compris une infrastructure régionale et transfrontière, pour favoriser le développement économique et le bien-être de l'être humain, en privilégiant un accès universel, financièrement abordable et équitable
	9.2	Promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous et, d'ici à 2030, augmenter nettement la contribution de l'industrie à l'emploi et au produit intérieur brut, en fonction du contexte national, et la multiplier par deux dans les pays les moins avancés
	9.3	Accroître, en particulier dans les pays en développement, l'accès des entreprises, notamment des petites entreprises industrielles, aux services financiers, y compris aux prêts consentis à des conditions abordables, et leur intégration au sein des chaînes de valeur et des marchés
	10.2	D'ici à 2030, autonomiser toutes les personnes et favoriser leur intégration sociale, économique et politique, indépendamment de leur âge, de leur sexe, de leur handicap, de leur race, de leur appartenance ethnique, de leurs origines, de leur religion ou de leur statut économique ou autre
	11.1	D'ici à 2030, assurer l'accès de tous à un logement et des services de base adéquat et sûr, à un coût abordable, et assainir les quartiers de taudis

Source : Travaux de localisation des ODD dans la Région Anosy, Avril 2019

3.2.4. Domaine Social

Dans le domaine social, parmi les 26 cibles prioritaires au niveau national, la Région Anosy en a priorisé 15 qui se répartissent comme suit : une

cible relative à la pauvreté, deux cibles par rapport à l'autosuffisance alimentaire, trois cibles au niveau de l'amélioration de la santé, quatre cibles dans le secteur éducation, une cible concernant le genre, trois cibles sur l'accès à l'eau, et une cible liée à l'emploi.

La vulnérabilité touche une partie non négligeable de la population de la région. Les principales sources de vulnérabilité des ménages dans la Région Anosy sont le climat et l'environnement (22,2% des ménages), l'insécurité (8,8%), maladie ou décès (4,9%), problèmes économiques (3,2%), et autres (2,9%). Cela confirme la nécessité de mise en place de mesures de protection sociale (cible 1.3)¹⁵.

L'insuffisance alimentaire (cibles 2.2 et 2.4) constitue l'un des domaines les plus sensibles dans la Région Anosy. Avec les problèmes de sécheresse et d'accès à l'eau, les systèmes de production alimentaire de la région sont considérablement affectés. L'analyse de la situation de la nutrition montre que 75,7% de la population de la région n'atteint pas l'apport calorique minimal de 2133Kcal/jour. Et l'analyse qualitative révèle que 78,4% de la population est dans une situation de pauvreté de qualité alimentaire (seuil de pauvreté en qualité alimentaire¹⁶: sup. ou égal à 75% de l'énergie alimentaire tirée à partir des aliments de base : céréales, riz, etc.).

D'après les statistiques, l'insuffisance pondérale toucherait 26,6% des enfants de moins de 5 ans et la forme sévère touche 7,3% ; la malnutrition chronique touche 39,3% des enfants de moins de 5 ans et la forme sévère touche 14,3% ; l'émaciation touche 6,4% des enfants de moins de 5 ans et la forme sévère touche 1,1%¹⁷.

Dans le domaine de la santé, trois cibles ont été prioritaires (cible 3.1, 3.2 et 3.3). La cible 3.1 relative à la mortalité maternelle, la cible 3.2 sur la mortalité infantile, et la cible 3.3 liée aux maladies épidémiques et aux IST/SIDA. Ces cibles reflètent les principales problématiques de la santé de la Région Anosy.

¹⁵ INSTAT, UNDP, ENSOMD 2012-2013

¹⁶ INSTAT, UNDP, ENSOMD 2012-2013

¹⁷ (Indice exprimé en unité d'écart type par rapport à la médiane d'une population de référence, en utilisant les mesures du poids et de la taille en combinaison avec l'âge : taille pour âge = mesure la malnutrition chronique ou retard de croissance ; émaciation = carence de poids par rapport à la taille ; poids pour âge = insuffisance pondérale)

Les principaux obstacles à la **santé maternelle et infantile** dans la Région Anosy sont liés à l'accès aux services de santé, et les trois problèmes les plus fréquents sont relatifs à la crainte de manque de revenus pour les traitements, à la distance aux services de soins et à la crainte qu'aucun médicament ne soit disponible, avec des proportions respectives de 73,1%, 39,3% et 30,6% des femmes¹⁸. Le taux de fréquentation des CSB est assez modeste et s'élève à 35,5%,

Concernant la **santé reproductive**, les femmes de la Région Anosy sont réputées précoces et sont souvent très jeunes au premier accouchement, l'âge médian des femmes lors de leur premier accouchement est de 19,5 ans. Mais d'après les constats, une grande partie des femmes qui accouchent sont des mineurs.

Le lieu d'accouchement affecte également le niveau de **mortalité maternelle**. Dans la Région Anosy, 69,4% des naissances vivantes ont été accouchées à domicile et seulement 25,2% dans un établissement de santé. Concernant les soins postnatals, 56,7% des femmes entre 15 à 49 ans n'ont pas eu de visite postnatale, et parmi les femmes ayant eu des visites postnatales, 9,6% ont fréquenté des accoucheuses traditionnelles.

Dans la Région Anosy, les principales causes des **fistules obstétricales** chez les femmes de 15 à 49 ans sont le fait d'être trop jeune pour accoucher, la fréquence d'accouchement successif, et l'accouchement sans assistance médicale, avec des proportions respectives de 2,8%, 4,5%, et 2,6%. D'après les statistiques sur la santé maternelle, la fistule obstétricale affecte davantage les mères âgées de moins de 20 ans, les mères habitant le milieu rural, et les mères faiblement instruites.

Par rapport aux **maladies tropicales, épidémiques et transmissibles par l'eau** (paludisme, tuberculose, IST/SIDA), ces dernières constituent la seconde préoccupation régionale en matière de santé.

Le **SIDA** demeure un danger préoccupant pour la Région Anosy car le niveau de connaissance de la population sur le Sida est encore très faible. Presque la moitié de la population ne connaît pas ce fléau (seulement 57,3% des femmes et 62,9%

des hommes entre 15 et 49 ans ont entendu parler du SIDA ; seulement 12,6% des femmes et 11,4% des hommes entre 15 et 49 ans ont une connaissance approfondie du SIDA). En termes de comportement, 1,9% des femmes et 9,9% des hommes entre 15 et 49 ans ont déclaré avoir eu 2 partenaires sexuels ou plus durant les 12 derniers mois, et parmi les individus qui ont eu deux partenaires ou plus, aucune femme et 2,5% des hommes ont déclaré avoir utilisé un condom. En ce qui concerne les tests du VIH, seulement 4,7% des femmes et 5% des hommes entre 15 et 49 ans ont déjà effectué un test, et seulement 21,3% des femmes et 29,2% des hommes entre 18 et 49 ans pensent qu'on devrait enseigner aux jeunes de 12 à 14 ans l'utilisation du condom comme moyen de prévention des IST/SIDA.

La Région Anosy figure parmi les régions les plus exposées à la **tuberculose** avec un niveau de connaissance et d'attitude inférieur à 70% de la population (60,5% des femmes et 63,8% des hommes entre 15 et 49 ans ont entendu parler de la tuberculose, et parmi ceux qui ont entendu parler, 52,3% des femmes et 36,7% des hommes voudrait garder secret le fait qu'un membre de la famille soit atteint de la tuberculose).

Concernant le **paludisme**, 71,5% des ménages possèdent au moins un moustiquaire et l'effectif moyen de moustiquaire est de 1 par ménage, et 25,7% des ménages ont bénéficié d'une asperersion intradomiciliaire d'insecticide ; 31,1% des femmes entre 15 et 49 ans ayant une naissance vivante au cours des deux dernières années ont pris un antipaludique.

Dans le domaine de l'**éducation**, 4 cibles ont été **priorisées** (cible 4.1, 4.2, 4.4, 4.6), c'est l'un des piliers du développement et l'une des cibles catalytiques qui influent à plusieurs niveaux.

L'**éducation de base** liée aux cibles 4.1 et 4.2 (préscolaire, primaire et collège) affecte, à moyen et long terme, le comportement de la population par rapport à la préservation de l'environnement et la gestion rationnelle des ressources, à l'amélioration du cadre de vie, à la santé et à l'économie ; et la promotion des connaissances de base (lire, écrire, et compter) relative à la cible 4.6, pour les jeunes et les adultes a un effet bénéfique sur l'épanouissement de l'homme et la résistance aux changements (acquisition et élargissement de connaissance).








¹⁸INSTAT, UNDP, ENSOMD (ODD5) 2012-2013

La formation technique et professionnelle (cible 4.4), constitue l'un des piliers du développement de la région à travers l'amélioration de la qualité du capital humain. Etant une cible catalytique, l'atteinte de la cible 4.4 entraîne l'atteinte d'autres cibles telles que la cible 8.3 relative à la promotion des activités productives et créatrices d'emploi, de l'entrepreneuriat, et des PME et la cible 8.5 qui met en avant le plein emploi. Dans la pratique, la promotion de la formation technique et professionnelle contribue à accroître la capacité technique de la main d'œuvre locale disponible, qui permet, d'une part, le développement des activités productives, de l'entrepreneuriat et des PME, et d'autre part, l'atteinte du plein emploi.

Concernant le **genre**, la Région Anosy a priorisé une cible (cible 5.1) parmi les 4 cibles prioritaires au niveau national. En effet, la cible 5.1, relative à l'élimination de toute forme de discrimination à l'égard des femmes et des filles, permet de résoudre toutes les contraintes liées au genre dans la Région Anosy. Ceci est justifié par le fait qu'il existe une discrimination à l'égard des filles au niveau de l'accès à l'éducation. Les acteurs régionaux ont évoqué le fait qu'une partie de la population préfère marier leurs filles très jeunes (dès l'âge de 13 ans).

Au niveau de l'**accès à l'eau**, comme dans les autres régions voisines dans le Grand-Sud, c'est l'une des grandes contraintes de développement de la Région Anosy. Le contexte régional a poussé les acteurs locaux à prioriser l'ensemble des trois cibles retenues au niveau national (cible 6.1, 6.2 et 6.5). Ces cibles reflètent, en effet, les principales problématiques de la Région Anosy par rapport à l'accès à l'eau. La cible 6.1, relative à l'accès universel et équitable à l'eau potable, répond au phénomène d'inégalité d'accès à l'eau entre la partie Est et Ouest de la région (sècheresse à l'Ouest). La cible 6.2, relative à l'accès de tous à des services d'assainissement et d'hygiène adéquats, répond davantage aux problèmes d'assainissement, de préservation de l'environnement, et donc des ressources en eau (contre la pollution des eaux de surface). Enfin, la cible 6.5 est une cible qui relève d'une gestion intégrée des ressources en eaux, au niveau de toutes les régions concernées par la sécheresse, en l'occurrence les trois régions du Grand Sud (Anosy, Androy et Atsimo-Andrefana).

Tableau 13 : Cibles prioritaires dans le domaine Social

Libellé	
	1.3 Mettre en place des systèmes et mesures de protection sociale pour tous, adaptés au contexte national, y compris des socles de protection sociale, et faire en sorte que, d'ici à 2030, une part importante des pauvres et des personnes vulnérables en bénéficient
	2.2 D'ici à 2030, mettre fin à toutes les formes de malnutrition, y compris en réalisant d'ici à 2025 les objectifs arrêtés à l'échelle internationale relatifs aux retards de croissance et à l'émaciation parmi les enfants de moins de 5 ans, et répondre aux besoins nutritionnels des adolescentes, des femmes enceintes ou allaitantes et des personnes âgées
	2.4 D'ici à 2030, assurer la viabilité des systèmes de production alimentaire et mettre en œuvre des pratiques agricoles résilientes qui permettent d'accroître la productivité et la production, contribuent à la préservation des écosystèmes, renforcent les capacités d'adaptation aux changements climatiques, aux phénomènes météorologiques extrêmes, à la sécheresse, aux inondations et à d'autres catastrophes et améliorent progressivement la qualité des terres et des sols
	3.1 D'ici à 2030, faire passer le taux mondial de mortalité maternelle au-dessous de 70 pour 100 000 naissances vivantes
	3.2 D'ici à 2030, éliminer les décès évitables de nouveau-nés et d'enfants de moins de 5 ans, tous les pays devant chercher à ramener la mortalité néonatale à 12 pour 1 000 naissances vivantes au plus et la mortalité des enfants de moins de 5 ans à 25 pour 1 000 naissances vivantes au plus
	3.3 D'ici à 2030, mettre fin à l'épidémie de sida, à la tuberculose, au paludisme et aux maladies tropicales négligées et combattre l'hépatite, les maladies transmises par l'eau et autres maladies transmissibles
	4.1 D'ici à 2030, faire en sorte que toutes les filles et tous les garçons suivent, sur un pied d'égalité, un cycle complet d'enseignement primaire et secondaire gratuit et de qualité, qui débouche sur un apprentissage véritablement utile
	4.2 D'ici à 2030, faire en sorte que toutes les filles et tous les garçons aient accès à des activités de développement et de soins de la petite enfance et à une éducation préscolaire de qualité qui les préparent à suivre un enseignement primaire
	4.4 D'ici à 2030, augmenter considérablement le nombre de jeunes et d'adultes disposant des compétences, notamment techniques et professionnelles, nécessaires à l'emploi, à l'obtention d'un travail décent et à l'entrepreneuriat
	4.6 D'ici à 2030, veiller à ce que tous les jeunes et une proportion considérable d'adultes, hommes et femmes, sachent lire, écrire et compter
	5.1 Mettre fin, dans le monde entier, à toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes et des filles
	6.1 D'ici à 2030, assurer l'accès universel et équitable à l'eau potable, à un coût abordable
	6.2 D'ici à 2030, assurer l'accès de tous, dans des conditions équitables, à des services d'assainissement et d'hygiène adéquats et mettre fin à la défécation en plein air, en accordant une attention particulière aux besoins des femmes et des filles et des personnes en situation vulnérable
	6.5 D'ici à 2030, mettre en œuvre une gestion intégrée des ressources en eau à tous les niveaux, y compris au moyen de la coopération transfrontière selon qu'il convient
	8.7 Prendre des mesures immédiates et efficaces pour supprimer le travail forcé, mettre fin à l'esclavage moderne et à la traite d'êtres humains, interdire et éliminer les pires formes de travail des enfants, y compris le recrutement et l'utilisation d'enfants soldats et, d'ici à 2025, mettre fin au travail des enfants sous toutes ses formes

Source : Travaux de localisation des ODD dans la Région Anosy, Avril 2019



3.2.5. Domaine du Capital naturel

Dans le domaine du capital naturel, la Région Anosy a priorisé 9 cibles parmi les 14 retenues au niveau national.

Au niveau de l'ODD 11 sur les villes et communauté durables (cadre de vie), deux cibles parmi les 4 retenues au niveau national ont été priorisées (11.1 et 11.4). La cible 11.1 liée à l'accès pour tous à un logement décent a été évoquée dans le domaine de l'économie. La priorisation de la cible 11.4, relative à la préservation du patrimoine culturel et naturel mondial, quant à elle, est justifiée par l'existence d'une importante richesse culturelle (culture et témoignage sur le mode de vie du peuple Tanosy, importance historique sur le peuplement de la région du Sud, ...), d'un paysage et d'une biodiversité exceptionnelle pour le développement du tourisme (Parc National d'Andohahela : classé parmi les patrimoines mondiaux, le Pic Saint Louis, Pointe Flacourt, le massif volcanique sacré de Vohitriomby, etc.).

Par rapport à l'ODD 12, relatif à une gestion rationnelle des ressources naturelles, la Région Anosy a priorisé deux cibles (12.2 et 12.5) parmi les trois retenues au niveau national. La priorisation de la cible 12.2, relative à une gestion rationnelle des ressources naturelles, est justifiée par le fait que la dégradation environnementale causée

par la pression anthropique y est importante. Par ailleurs, l'atteinte de cette dernière a été planifiée dans le PRD et le SRAT (Cf. PRD Anosy, Axe stratégique 5, axe de développement 3 : Promouvoir l'exploitation rationnelle des ressources naturelles). Pour ce qui est de la cible 12.5, c'est une cible liée à la gestion rationnelle des déchets. Son atteinte a été programmée dans le Plan d'Urbanisme Directeur (PUDI) de la Commune Urbaine de Fort Dauphin. En effet, la gestion des déchets constitue une problématique environnementale non négligeable qui impacte le développement régional à plusieurs niveaux (Pollution des eaux de surface, prolifération des maladies épidémiques, etc.).

Concernant l'ODD 13, une cible sur les deux cibles retenues au niveau national a été priorisée. Il s'agit de la cible 13.1 relative au renforcement de la résilience et la capacité d'adaptation de la population face aux aléas climatiques. Le changement climatique constitue, en effet, l'une des principales sources de vulnérabilité de la population dans l'Anosy. D'après les statistiques, 22,2%¹⁹ des ménages ont déclaré être vulnérable par rapport au climat et l'environnement. La sécheresse intense occasionnée par le phénomène de changement climatique impacte considérablement le système de production alimentaire dans la région.






¹⁹INSTAT, ENSOMD, 2012



Concernant l'ODD 14, la région a priorisé deux cibles (cibles 14.1 et 14.2) sur les trois retenues au niveau national. Les deux cibles priorisées sont étroitement liées entre elles et mettent en exergue les principales contraintes environnementales dans le domaine aquatique. En effet, la pollution marine (cible 14.1), occasionnée par les activités humaines, dans la ville de Fort-Dauphin constitue l'une des principales causes de la dégradation de l'écosystème marin et côtier (cible 14.2), qui affecte la production dans le secteur halieutique.

Au niveau de la gestion des ressources terrestres (ODD 15), deux cibles sur les quatre retenues au niveau national ont été priorisées. Il s'agit des cibles 15.1 et 15.2. Compte tenu de la forte dégradation environnementale qui entrave le développement régional, la gestion durable des forêts et des écosystèmes terrestres (cible 15.2), à travers leurs préservations et leurs restaurations (cible 15.1), constitue un défi important pour la région.

Tableau 14 : Cibles prioritaires dans le domaine du capital naturel

Libellé		
	11.4	Redoubler d'efforts pour protéger et préserver le patrimoine culturel et naturel mondial
	12.2	D'ici à 2030, parvenir à une gestion durable et à une utilisation rationnelle des ressources naturelles
	12.5	D'ici à 2030, réduire nettement la production de déchets par la prévention, la réduction, le recyclage et la réutilisation
	13.1	Renforcer, dans tous les pays, la résilience et les capacités d'adaptation face aux aléas climatiques et aux catastrophes naturelles liées au climat
	14.1	D'ici à 2025, prévenir et réduire sensiblement la pollution marine de tous types, en particulier celle résultant des activités, y compris les déchets marins et la pollution des nutriments
	14.2	D'ici à 2020, gérer et protéger durablement les écosystèmes marins et côtiers, notamment en renforçant leur résilience afin d'éviter leur dégradation et les graves conséquences qui pourraient en résulter et prendre des de remise en état pour que les océans soient sains et productifs
	15.1	D'ici à 2020, garantir la préservation, la restauration et l'exploitation durable des écosystèmes terrestres et des écosystèmes d'eau douce et des services connexes, en particulier des forêts, des zones humides, des montagnes et des zones arides, conformément aux obligations découlant des accords internationaux
	15.2	D'ici à 2020, promouvoir la gestion durable de tous les types de forêt, mettre un terme à la déforestation, restaurer les forêts dégradées et accroître nettement le boisement et le reboisement au niveau mondial

Source : Travaux de localisation des ODD dans la Région Anosy, Avril 2019





Section 4.
Mapping des sources
et suivi des progrès



Pour le suivi des progrès de la mise en œuvre des cibles prioritaires de la région, on distingue deux catégories d'indicateurs : les indicateurs structurels, nécessitant la réalisation d'une enquête de grande envergure, et les indicateurs périodiques de suivi qui sont essentiellement des données administratives. Les indicateurs périodiques de suivi peuvent être collectés à des coûts raisonnables. En revanche, les indicateurs structurels sont les indicateurs qui nécessitent une mobilisation financière importante. Ils sont essentiellement des indicateurs d'évaluation d'impact en fin de période. Les indicateurs périodiques de suivi permettent de faire un suivi en temps réel de la mise en œuvre ; ils peuvent donc être utilisés dans le cadre du suivi et mesure des résultats.

Dans le cadre de la localisation des ODD, il a été retenu 131 indicateurs pour le suivi des progrès

dans la Région Anosy. Seulement 37 de ces indicateurs disposent de niveau de référence, soit un taux de non-renseignement de 71,76%. Il y a donc un énorme défi à relever qui a trait à la collecte de données pour le suivi des progrès de la mise en œuvre des ODD dans cette région.

En vue de faire un meilleur suivi de la mise en œuvre des ODD à Madagascar et dans la Région Anosy particulièrement, il conviendrait d'effectuer plusieurs enquêtes d'évaluation. Au moins trois enquêtes sont préconisées : une enquête d'évaluation initiale, une à mi-parcours, et une autre pour l'évaluation finale de l'agenda ; à titre indicatif, en 2019, 2024 et 2029. Les tableaux ci-après nous renseignent sur les 133 indicateurs préconisés au niveau régional pour mesurer les progrès dans la mise en œuvre des cibles prioritaires.



Tableau 15 : Situation des cibles intermédiaires des indicateurs de l'ODD 1

Cible	Indicateurs contextualisés	Niveau	Année	Source	Référence / National	Commentaire / Disponibilité
1.1	1.1.1 Proportion de la population vivant au-dessus du seuil de pauvreté fixé au niveau international					
1.2	1.2.1 Proportion de la population vivant au-dessous du seuil national de pauvreté	85,4	2012	ENSOMD	71,5	Po de l'INSTAT (%)
	1.2.2 Proportion de la population vivant dans une situation de pauvreté sous toutes ses formes, telles que définies par chaque pays	74,3	2012	ENSOMD		Part de l'alimentation dans la consommation totale (%)
		325	2012	ENSOMD		²⁰ Consommation moyenne annuelle par tête (en millier d'ariary)
1.3	1.3.1 Proportion de la population bénéficiant du socle ou systèmes de protection sociale					
1.5.	1.5.1 Nombre de décès, de disparus et de victimes suite à des catastrophes					
5 dont 3 renseignés						

²⁰Le seuil de pauvreté non monétaire est de 535.603 ar

Tableau 16 : Situation des cibles intermédiaires des indicateurs de l'ODD 2

Cible	Indicateurs contextualisés	Niveau	Année	Source	Référence / National	Commentaire / Disponibilité
2.1	2.1.1 Prévalence de la sous-alimentation	75,7	2012	ENSOMD		N'atteint pas l'Apport calorique minimal de 2133 Kcal par jour (% de population)
2.2	2.2.1 Prévalence du retard de croissance chez les enfants de moins de 5 ans,	39,3 ²¹	2012	ENSOMD		Indice taille/âge
		38%	2018	MICS	42%	
	2.2.2 Prévalence de la malnutrition chez les enfants de moins de 5 ans, par forme	6,4	2012	ENSOMD		Prévalence Malnutrition (poids /taille)
		1%	2018	MICS	1%	
2.3	2.3.1 Taux d'augmentation de la quantité de la production rizicole	41%	2017	TBE		
	2.3.2 Rendement moyen du riz	2,6 (T/Ha)	2017	TBE		
	2.3.3 Taux d'augmentation de la quantité de la production de manioc	28%	2017	TBE		
	2.3.4 Rendement moyen du manioc	10,01 (T/Ha)				
	2.3.5 Taux de croissance de la valeur ajoutée de l'agriculture par travailleur agricole					
2.4	2.4.1 Proportion des zones agricoles exploitées de manière productive et durable					
9 dont 7 renseignés						

²¹(indice taille/ âge inférieur à -2 écarts types par rapport à la moyenne des normes de croissance de l'enfant définies par l'OMS) chez les enfants de moins de 5 ans.



Tableau 17 : Situation des cibles intermédiaires des indicateurs de l'ODD 3

Cible	Indicateurs contextualisés	Niveau	Année	Source	Référence /National	Commentaire /Disponibilité
3.1	3.1.1 Ratio de mortalité maternelle pour 100 000 naissances vivantes		2006-2013	ENSOMD	478	Estimation statistique de l'INSTAT, non disponible au niveau régional
	3.1.2 Proportion d'accouchements assistés par du personnel de santé qualifié	74%	2018	MICS	46%	
	3.1.3 Taux de couverture vaccinale des enfants de 12 à 23 mois	45%	2018	MICS	41%	Vaccins de base
39%		2018	MICS	33%	Tous les vaccins	
3.2	3.2.1 Quotient de mortalité des enfants de moins de 5 ans (infanto-juvénile)	96‰	2012	ENSOMD		
		74‰	2018	MICS	59‰	
	3.2.2 Taux de mortalité néonatale	19‰	2012	ENSOMD		
		17‰	2018	MICS	21‰	
3.3	3.3.1 Nombre de nouvelles infections au VIH pour 1 000 personnes séronégatives					
	3.3.2 Incidence de la tuberculose pour 1 000 habitants					
	3.3.3 taux de mortalité due au paludisme pour 1 000 habitants par an					
	3.3.4 Taux de morbidité du paludisme					
3.4	3.4.1 Taux de mortalité spécifique AVC en milieu hospitalier					
	3.4.2 La région dispose d'infrastructures de prise en charge correcte des troubles mentaux					
	3.4.3 Proportion de la population pratiquant au moins une activité sportive par semaine					
3.7	3.7.1 Taux de prévalence contraceptive	64%	2018	MICS	65%	Demande satisfaite en Planification familiale avec des méthodes modernes chez les mariés / en /union
3.8	3.8.1 % population couverte par une assurance maladie ou un système de santé publique					
14 dont 5 renseignés						

Tableau 18 : Situation des cibles intermédiaires des indicateurs de l'ODD 4

Cible	Indicateurs contextualisés	Niveau	Année	Source	Référence /National	Commentaire /Disponibilité
4.1	4.1.1 Proportion des élèves de T6 atteignant le seuil suffisant en lecture	12%	2018	MICS	21%	Masculin
		15%	2018	MICS	26%	Féminin
		14%	2018	MICS	23%	Total
	4.1.2 Proportion des élèves de T6 atteignant le seuil suffisant en mathématiques	7%	2018	MICS	6%	Masculin
		2%	2018	MICS	8%	Féminin
		4%	2018	MICS	7%	Total
	4.1.3 Taux d'achèvement (Tach) du primaire de 6A	77,8	2012	ENSOMD	71,8	Taux de transition au collège
		31%	2018	MICS	56%	
	4.1.4 Taux d'achèvement (Tach) du collège	7%	2018	MICS	15%	Second cycle du collège
	4.1.5 Taux brut de scolarisation (primaire)	77	2012	ENSOMD	108,4	
50%		2018	MICS	76%	taux nets de fréquentation (ajustés)	
4.1.6 Taux brut de scolarisation (collège)	31,8	2012	ENSOMD	45,5		
	4%	2018	MICS	13%	taux nets de fréquentation (ajustés) au second cycle	
4.1.7 Taux brut de scolarisation (Lycée)	23,4	2012	ENSOMD	23,4		
4.2	4.2.1 Pourcentage d'enfant de 3 à 5 ans fréquentant un centre préscolaire	3.5	2012	ENSOMD	10.1	Proxy, taux brut de scolarisation au niveau préscolaire
4.3	4.3.1 Nombre d'étudiants pour 100 000 habitants, indicateurs d'accès pour les hommes et les femmes					
4.4	4.4.1. Stock d'emploi en fonction du niveau de qualification requis (main d'œuvre hautement qualifiée)					
4.5	4.5.1 Indice de parité (hommes/femmes) au primaire					
	4.5.2 Indice de parité (hommes/femmes) au secondaire					
	4.5.3 Indice de parité (hommes/femmes) au supérieur / université					
4.6.	4.6.1. Pourcentage de la population d'un groupe d'âge donné ayant les compétences voulues à au moins un niveau d'aptitude fixé a) en alphabétisme et b) numérique fonctionnelle			TBE (Env.)	71,6% 2012 62,1% 2017	Taux d'alphabétisation des individus de plus de 15 ans
4.7.	4.7.1 Pourcentage des élèves du collège (sc3 EF publiques et privées) ayant acquis les connaissances sur les concepts « Éducation à l'environnement et au développement durable »					

15 dont 9 renseignés



Tableau 19 : Situation des cibles intermédiaires des indicateurs de l'ODD 5

Cible	Indicateurs contextualisés	Niveau	Année	Source	Référence /National	Commentaire /Disponibilité
5.1	5.1.1 présence ou absence d'un cadre juridique visant à promouvoir, faire respecter et suivre l'application des principes d'égalité des sexes et de non-discrimination fondée sur le sexe					
5.2	5.2.1 Pourcentage de femmes qui ont subi des actes de violence	39%	2018	MICS	41%	Violence conjugale (émotionnelle ou physique ou sexuelle)
	5.2.2 Indice de la Condition de la Femme pour la région					
5.3	5.3.1 Proportion de femmes âgées de 20 à 24 ans qui étaient mariées ou en couple avant l'âge de 15 ans ou de 18 ans	45%	2018	MICS	37%	Pourcentage de femmes et âgés de 20 à 49 ans qui ont été mariés ou en union avant l'âge de 18 ans, par région
		20%	2018	MICS	12%	Pourcentage d'hommes âgés de 20 à 49 ans qui ont été mariés ou en union avant l'âge de 18 ans, par région
5.5	5.5.2 Proportion de femmes occupant des postes de direction des administrations locales					
	5.5.3 Proportion de femmes occupant des postes de chef de commune dans la région					
6 dont 3 sont renseignés						

Tableau 20 : Situation des cibles intermédiaires des indicateurs de l'ODD 6

Cible	Indicateurs contextualisés	Niveau	Année	Source	Référence /National	Commentaire /Disponibilité
6.1	6.1.1 Proportion de la population utilisant des services d'alimentation en eau potable gérés en toute sécurité	26%	2018	MICS	41%	Pourcentage de la population utilisant les services de base d'eau de boisson par caractéristiques de base
	6.1.2 Taux de desserte en eau potable en milieu urbain					
	6.1.3 Taux de desserte en eau potable en milieu rural					
	6.1.4 Taux de desserte en eau potable	42%	2012	TBE		Ministère de l'eau
6.2	6.2.1 Proportion de la population utilisant des services d'assainissement gérés en toute sécurité	3%	2018	MICS	6%	Pourcentage de la population utilisant les services d'assainissement de base par certaines caractéristiques
	6.2.2 Taux d'utilisation des latrines par la population	36%	2018	MICS	44%	Installation sanitaire non améliorée
6.5	6.5.1 pourcentage de bassins hydriques disposant d'un cadre réglementaire					
	6.5.2 Superficie des bassins versants aménagés					
8 indicateurs dont 4 renseignés						

Tableau 21 : Situation des cibles intermédiaires des indicateurs de l'ODD 7

Cible	Indicateurs contextualisés	Niveau	Année	Source	Référence /National	Commentaire /Disponibilité
7.1	7.1.1 Proportion de la population ayant accès à l'électricité					
	7.1.2 Proportion de la population utilisant principalement des technologies propres pour leurs besoins en énergie de cuisson					
	7.1.3 Proportion de la population utilisant principalement des technologies propres pour leurs besoins en énergie d'éclairage					
	7.1.4 Proportion de la population utilisant principalement des technologies propres pour leurs besoins en énergie de chauffage de maison					
	7.1.5 Taux d'électrification					
7.2.	7.2.1 Part de l'énergie renouvelable dans la consommation finale d'énergie					
	7.2.2 Part des énergies dans le mix électrique en électrification rurale (en termes de capacités installées) %					
7.3.	7.3.1 Intensité énergétique					
8 dont 0 renseigné						

Tableau 22 : Situation des cibles intermédiaires des indicateurs de l'ODD 8

Cible	Indicateurs contextualisés	Niveau	Année	Source	Référence /National	Commentaire /Disponibilité
8.1	8.1.1 taux de croissance annuelle du PIB réel par personne pourvue d'emploi					
8.2	8.2.1 Indice de productivité industrielle manufacturière					
8.3	8.3.1 Proportion de l'emploi informel dans les secteurs non agricoles (par sexe)	12,4%	2012	ENEMPSI	17,7%	Proxi, Source : INSTAT, Enquête Nationale sur l'Emploi et le Secteur Informel 2012 Vol. N°01
	8.3.2 Taux de salarisation	7,9%	2012	ENEMPSI		
8.5	8.5.1 Rémunération horaire moyenne des salariés					
	8.5.2 Taux de chômage					
8.7	8.7.1 Proportion et nombre d'enfants âgés de 5 à 17 ans qui travaillent					
8.9	8.9.1 PIB directement tiré du tourisme, en proportion du PIB total					
8 dont 2 renseignés						

Tableau 23 : Situation des cibles intermédiaires des indicateurs de l'ODD 9

Cible	Indicateurs contextualisés	Niveau	Année	Source	Référence /National	Commentaire /Disponibilité
9.1	9.1.1 Taux de désenclavement					
	9.1.2 Indice d'état du réseau routier					
	9.1.3 Taux de couverture de la région à internet très haut débit					
	9.1.4 Trafic fret aérien					
	9.1.5 Trafic fret maritime					
9.2	9.2.1 Valeur ajoutée du secteur industriel manufacturière, en proportion du PIB régional					
9.3.	9.3.1 part des petites entreprises dans la valeur ajoutée totale de l'industrie (incluant les coopératives)					
9.5	9.5.1 Dépenses de recherche-développement en proportion du PIB de la région					
	9.5.2 Nombre de chercheurs (équivalent plein temps) par million d'habitants					
9 dont 0 renseigné						



Tableau 24 : Situation des cibles intermédiaires des indicateurs de l'ODD 10

Cible	Indicateurs contextualisés	Niveau	Année	Source	Référence /National	Commentaire /Disponibilité
10.2	10.2.1 Proportion de personnes vivant avec un revenu de plus de 50% inférieur au revenu moyen, par âge, sexe et handicap					
1 indicateur non renseigné						

Tableau 25 : Situation des cibles intermédiaires des indicateurs de l'ODD 11

Cible	Indicateurs contextualisés	Niveau	Année	Source	Référence /National	Commentaire /Disponibilité
11.1	11.1.1 Proportion de la population urbaine vivant dans des quartiers de taudis, des implantations sauvages ou des logements inadéquats					
	11.1.2 Taux d'urbanisation					
11.2	11.2.1 Proportion de la population ayant aisément accès aux transports publics					
11.3	11.3.2 Proportion de villes dotées d'une structure de participation directe de la société civile à la gestion et à l'aménagement des villes, fonctionnant de façon régulière et démocratique					
11.4	11.4.1 Dépenses totales (publiques et privées) par habitant consacrées à la préservation, à la protection et à la conservation de l'ensemble du patrimoine culturel et naturel, mixte, inscrit au patrimoine mondial ou au niveau de l'administration nationale, régionale ou locale					
11.5	11.5.1 Nombre de décès, de disparus et de victimes suite à des catastrophes, pour 100 000 personnes					
	11.5.2 Pertes économiques directement attribuables aux catastrophes par rapport au PIB national, y compris les dommages causés aux infrastructures critiques					
7 dont 0 renseigné						

Tableau 26 : Situation des cibles intermédiaires des indicateurs de l'ODD 12

Cible	Indicateurs contextualisés	Niveau	Année	Source	Référence /National	Commentaire /Disponibilité
12.2	12.2.1 Consommation matérielle régionale, consommation matérielle nationale par habitant et consommation matérielle nationale par unité de PIB					
	12.2.2 Nombre de transfert de gestion des ressources naturelles (y compris des plans d'eau) effectués					
12.5	12.5.1 Taux de recyclage national, tonnes de matériaux recyclés					
12.8	12.8.1 Degré d'intégration de i) l'éducation à la citoyenneté mondiale et ii) l'éducation au développement durable (y compris l'éducation aux changements climatiques) dans a) les politiques nationales d'éducation, b) les programmes d'enseignement, c) la formation des enseignants et c) l'évaluation des étudiants					
4 dont 0 renseigné						



Tableau 27 : Situation des cibles intermédiaires des indicateurs de l'ODD 13

Cible	Indicateurs contextualisés	Niveau	Année	Source	Référence /National	Commentaire /Disponibilité
13.1	13.1.1 Proportion des localités adoptant au moins une activité d'adaptation et résilience au changement climatique					
	13.1.2 Nombre de décès suite à des catastrophes, pour 100 000 personnes					
	13.1.3 Nombre de disparus suite à des catastrophes, pour 100 000 personnes					
	13.1.4 Nombre de victimes suite à des catastrophes, pour 100 000 personnes					
	13.1.5 Dégâts pour cultures détruites					
	13.1.6 Dégâts pour animaux décédés					
	13.1.7 Dégâts pour infrastructures détruites					
	13.1.8 Augmentation de la Température moyenne mensuelle (ou annuelle)					
	13.1.9 Fréquence et intensité de chaque type de cyclone					
13.2	13.2.1 Nombre de politiques, plans, programmes et projets sectoriels intégrant la dimension changement climatique					

10 dont 0 renseigné

Tableau 28 : Situation des cibles intermédiaires des indicateurs de l'ODD 14

Cible	Indicateurs contextualisés	Niveau	Année	Source	Référence /National	Commentaire /Disponibilité
14.1	14.1.1 Indicateur du potentiel d'eutrophisation côtière (IECP) et densité des débris de plastiques flottant en surface des océans					
14.2	14.2.1 Proportion de zones économiques exclusives régionales gérées en utilisant des approches écosystémiques					
14.4	14.4.1 Proportion de stock de poissons se situant à un niveau biologiquement viable					
14.5	14.5.1 Proportion de la surface maritime couverte par des aires marines protégées					
	14.5.2 Superficie des aires marines protégées					

5 indicateurs dont 0 renseigné



Tableau 29 : Situation des cibles intermédiaires des indicateurs de l'ODD 15

Cible	Indicateurs contextualisés	Niveau	Année	Source	Référence /National	Commentaire /Disponibilité
15.1	15.1.1 Proportion de la superficie émergée totale couverte par des zones forestières					
	15.1.2 Proportion d'Aires Protégées disposant d'un résultat de suivi écologique	260385 ha	TBE 2018			La superficie totale des aires protégées de la région Anosy
	15.1.3 Taux d'espèces floristiques endémiques	77,6%	TBE 2015			
15.2	15.2.2 Proportion des espaces forestiers dégradés et restaurés	36h a	2017-2018			Superficie reboisée ; Source : Service régionale des forêts NB : Taux de déforestation par an (0,35% ; TBE 2013)
	15.2.3 Taux d'endémicité					
15.3	15.3.1 Proportion de la surface émergée totale occupée par des terres dégradées					
	15.3.2 Couverture des sols					
	15.3.3 Productivité des terres					
	15.3.4 Stocks de carbone au-dessous et au-dessus de la surface du sol					
15.5	Indice de la liste rouge					
9 indicateurs dont 3 renseignés						



Tableau 30 : Situation des cibles intermédiaires des indicateurs de l'ODD 16

Cible	Indicateurs contextualisés	Niveau	Année	Source	Référence /National	Commentaire /Disponibilité
16.1	16.1.4 Proportion de la population considérant que le fait de marcher seul dans sa zone de résidence ne présente pas de risques					
	16.1.5 Taux d'implantation de poste de sécurité (poste de gendarmerie/police)					
16.2	16.2.1 Proportion d'enfants âgés de 1 à 17 ans ayant subi un châtime corporel ou une agression psychologique infligée par une personne s'occupant d'eux au cours du mois précédent					
	16.2.3 Proportion de jeunes femmes et hommes de 18 à 29 ans ayant été victimes de violences sexuelles avant l'âge de 18 ans					
16.3	16.3.1 Proportion de victimes de violences au cours des 12 mois précédents ayant signalé les faits aux autorités compétentes ou à d'autres mécanismes de règlement des différends officiellement reconnus					
	16.3.2 Proportion de la population carcérale en instance de jugement					
	16.3.3 Niveau de satisfaction du justiciable					
16.4	16.4.1 Valeur total des flux financiers illicites entrants et sortants (en dollars des Etats Unis courants)					
16.5	16.5.1 Indice de perception à la corruption				32 en 2012 25 en 2018	
16.6	16.6.2 Proportion de la population dont la dernière expérience avec les services publics a été satisfaisante					
16.7	Répartition des postes (par sexe, âge, type de handicap et groupe de population) dans les institutions publiques, services publics et organes législatifs, services publics et organes judiciaires au niveau régional					
	Proportion de la population qui estime que la prise de décisions est ouverte et réactive, (par sexe, âge, type de handicap et groupe de population)					
16.9	16.9.1 Proportion d'enfants de moins de 5 ans ayant été enregistrés par une autorité d'état civil, par âge	83%	2018	MICS	79%	
	16.9.2 Délai moyen de traitement des documents consulaires (actes d'état civil)					
13 indicateurs dont 1 renseigné						



Section 5.
Perspectives



Les Objectifs de Développement Durables (ODD) et leurs cibles sont interdépendants. Leur mise en œuvre exige de briser les cloisonnements entre les secteurs, d'établir des partenariats multipartites et d'adopter des approches intégrées en vue de bénéficier de leurs effets multiplicateurs. Ainsi, des actions concertées incluant plusieurs secteurs sont fortement recommandées pour accélérer les progrès vers l'atteinte des objectifs. Avant de définir les interventions / projets à exécuter dans le cadre de la mise en œuvre des ODD, il est donc important d'évaluer les interrelations entre les objectifs et les cibles prioritaires retenues par les régions.

5.1.

Méthodologie de constitution des paquets d'interventions

La méthodologie appliquée pour la définition des paquets intégrés d'interventions s'appuie sur celle proposée par Fall & Kamwendo (2017, UNDP) qui s'appuie sur une analyse input/output des ODD à travers leurs cibles.

L'analyse des interrelations entre les objectifs et leurs cibles permet de dessiner cette approche autour des synergies et équilibres à considérer entre les objectifs, les acteurs et les ressources. Par exemple, éliminer la pauvreté d'ici 2030 (ODD 1) exigera des progrès significatifs dans l'atteinte de certains objectifs (ODD 2- sécurité alimentaire, ODD 8 - plein emploi productif); ODD 10 - inégalité ou ODD 13 - Changement climatique et résilience). Réussir dans ces domaines aura un impact positif significatif sur la santé et le bien-être (ODD 3). De même, il y aura des compromis importants qui doivent être pris en compte. Par exemple, une augmentation de l'utilisation des terres pour l'activité agricole pour atteindre l'objectif de la sécurité alimentaire peut avoir des impacts négatifs sur l'ODD 13 (changement climatique) ou l'ODD 14 (biodiversité) ou encore l'ODD 15 (utilisation des terres), ce qui serait contre-productif.

L'analyse croisée des liens entre les différentes cibles des objectifs permet de mettre en relief la dimension multifactorielle d'un objectif. Ainsi, on peut montrer la puissance de l'effet multiplicateur d'un objectif à travers sa capacité à impacter la réalisation d'autres objectifs, mais aussi sa capacité à impliquer la mobilisation de cibles d'autres objectifs pour son atteinte. Aussi, l'analyse qualitative « input-output » permet de mettre en exergue les objectifs qui, d'une part, mobilisent le plus de cibles des autres objectifs pour leur réalisation favorisant ainsi par un effet induit pour la réalisation de ces objectifs, et d'autre part, ont un impact élevé sur le plus de cibles des autres objectifs.

Trois catégories d'objectifs émergent de cette analyse : (i) catégorie 1 : les objectifs « catalyseurs » qui contribuent fortement à la réussite d'autres objectifs à travers les liens de leurs cibles comme input à d'autres cibles ; (ii) les objectifs « accélérateurs » qui reçoivent le plus d'influx (input) des objectifs de la catégorie 1 et ont un impact sur l'atteinte d'autres ODD avec un grand

effet multiplicateur; (iii) les objectifs « de finalités » qui seront finalement atteints principalement par le biais de la réalisation des cibles des autres objectifs.

L'analyse « input » relie certains objectifs (et leurs cibles) à d'autres objectifs (et leurs cibles) comme conditionnelle à leur réalisation tandis que l'analyse « output » considère l'impact de la réalisation de certains objectifs sur d'autres objectifs. Cette analyse permet d'identifier les effets multiplicateurs des ODD qui sont au cœur de l'Agenda 2030.

L'application des résultats de cette analyse input/output a consisté à :

- i. identifier parmi les cibles prioritaires d'une région, celles qui sont accélératrices au regard de l'analyse "input-output" en contextualisant au mieux l'identificateur des cibles accélératrices par région.
- ii. identifier pour chacune des cibles accélératrices des inputs et des outputs parmi le reste des cibles prioritaires de la région. Le groupe de cibles constitué d'une cible accélératrice, de ses inputs et de ses outputs constitue un paquet de cibles interdépendantes.
- iii. pour chaque paquet de cibles interdépendantes, identifier : a) les goulots / obstacles à la mise en œuvre des paquets dans la région (analyse diagnostique de la problématique), b) les interventions /projets d'investissement à mettre en œuvre pour réaliser le paquet, c) les coûts estimatifs de ces interventions, d) les délais pour la réalisation et f) hiérarchiser les interventions.

Ainsi, un paquet intégré d'interventions est un ensemble constitué d'une part de cibles ODD qui entretiennent entre elles des liens d'interdépendances /effets d'entraînement et d'autre part des projets /programmes qui adressent les préoccupations de l'ensemble de ces cibles.

Cette analyse a pour finalité de mettre en place un plan d'action de mise en œuvre des ODD par région. Ce plan d'action sera actualisé à chaque évaluation à mi-parcours des ODD.

Cette analyse a été menée également à travers un processus participatif et inclusif avec toutes les parties prenantes de la région.

5.2.

Résultats de la constitution des paquets d'interventions

Un atelier d'identification des paquets d'interventions a été organisé dans la Région Anosy entre le 05 et 07 juin 2019. Les résultats de l'atelier ont permis de mettre en exergue cinq (5) paquets d'interventions. Ces cinq paquets d'interventions regroupent les interventions antérieurement identifiées dans la région et qui sont porteuses de changement, visant à atteindre les cibles des ODD prioritaires.

Compte tenu de l'approche intégrée et de sy-

nergies sectorielles, les paquets d'interventions sont susceptibles d'entretenir des relations d'interdépendance entre eux. L'ensemble des cinq paquets forment un tout dont la mise en œuvre devrait permettre à la région de se développer de manière durable et inclusif.

Les cinq paquets sont structurés autour de 13 Axes de développement, 34 programmes, et 108 interventions phares.

Tableau 31 : Résumé de l'effectif des axes, des programmes et des interventions par paquet

N°	Paquet	Axes	Programmes	Interventions
1	Croissance économique	2	9	30
2	Education, santé et cadre de vie	4	11	37
3	Résilience	1	4	11
4	Inclusion, emploi et capital humain	2	3	8
5	Gouvernance et Etat de droit	4	7	22

Remarques :

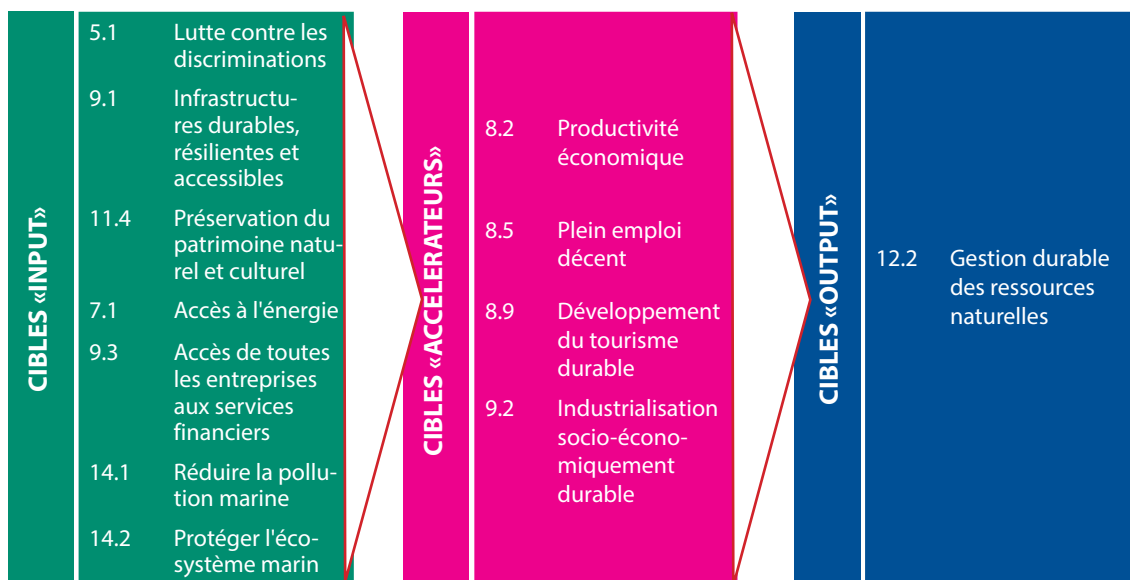
- Les coûts sont juste à titre indicatif, à partir de plusieurs sources, tels que l'extrapolation des éléments de costing des plans nationaux, des coûts des projets dans d'autres régions, et des coûts unitaires standards pour certaines interventions. Des écarts par rapport à la réalité peuvent, en effet, s'infiltrer à travers les coûts estimatifs proposés dans le cadre du présent rapport
- Il s'avère indispensable d'effectuer des études de faisabilité sur le terrain pour avoir des coûts plus fiables et se rapprochant le plus à la réalité
- Pour les nouvelles interventions, et à l'endroit des interventions au niveau desquelles on n'a pas pu trouver des éléments de coût fiables, on a préféré mettre « ND » ou « Non disponible » pour ne pas biaiser les éventuelles prises de décision

5.2.1.

Paquets d'interventions du domaine « croissance économique »

Le paquet « croissance économique » regroupe les cibles des ODD interdépendantes ci-après :

Tableau 32 : Groupe de cibles intégrées du paquet "Croissance économique"



PROBLEMATIQUES DE LA CROISSANCE ECONOMIQUE

L'économie de la Région Anosy est caractérisée par des potentialités économiques riches mais faiblement exploitées. Dans la région, on assiste à une faiblesse de la productivité, occasionnée, d'une part, par les difficultés liées à l'accès aux facteurs de production, et d'autre part, par le manque de professionnalisme.

Un environnement des affaires faiblement favorable au développement économique

Les difficultés liées à l'environnement des affaires constituent l'un des obstacles à l'expansion économique de la Région Anosy. Lors de l'atelier d'identification des paquets d'intervention, les obstacles majeurs ci-après ont été identifiés :

- La faiblesse de l'accès à l'énergie : l'énergie étant un facteur incontournable dans l'accroissement de la productivité économique et la promotion de la majorité des secteurs à forte valeur ajoutée, la faiblesse de sa disponibilité, plus accentuée en milieu rural, constitue un obstacle non négligeable à l'expansion économique de la région.

- La faiblesse de l'accès aux crédits : compte tenu du fait que les activités économiques les plus pratiquées dans la région sont davantage exposées aux aléas climatiques, le niveau de risque est élevé, et l'octroi de crédit auprès des institutions financières s'avère très difficile, voire même impossible dans la majorité des cas. En milieu rural, on assiste à une faible présence des institutions de crédit, en partie causée par l'insécurité qui s'y installe.

- La dégradation généralisée des infrastructures routières : les infrastructures routières constituent les artères de l'économie et le développement économique d'une région en dépend en grande partie. Pour le cas de la Région Anosy, on assiste à des enclavements de la plupart des zones productrices de produits locaux, lié à l'état des liaisons routières. Ces enclavements étranglent l'économie régionale à plusieurs niveaux dans la mesure où la majorité des activités économiques en souffrent.

- L'infrastructure aéroportuaire n'est pas aux normes : il a également été soulevé que l'aéroport de Fort Dauphin ne respecte pas les normes et pourrait constituer une menace pour le développement du tourisme.



- L'infrastructure portuaire d'Ehoala a une vocation très limitée : le port Ehoala, construit dans le cadre du projet QMM avec Rio Tinto, a une vocation initiale d'exporter des produits miniers. Vu son potentiel économique (eau profonde), ledit port devrait servir de catalyseur du développement économique régional orienté vers le marché international. Cependant, force est de constater qu'à son état actuel, ledit port a une capacité d'accueil très limitée (quai insuffisant pour accueillir plus d'un navire en même temps).

- Problèmes liés à l'accès à la terre et à l'aménagement du territoire : l'accès à la terre et l'aménagement des zones d'investissement constitue encore une problématique d'actualité dans la Région Anosy.

Une économie faiblement structurée

La faiblesse de la productivité économique de la région est en partie occasionnée par la faiblesse de la structuration de l'économie. En effet, le développement des PMI/PME constituant une force non négligeable qui contribue à l'inclusivité du développement économique, on assiste, dans la Région Anosy, à une faiblesse de la création d'entreprise.

- Manque d'articulation : l'articulation est le point d'ancrage des chaînes de valeur. Elle consiste à développer des synergies entre les secteurs de l'économie (primaire, secondaire, tertiaire). L'existence de ces derniers est témoin d'une économie structurée et performante.

- Faible présence des entreprises coopératives : les entreprises coopératives sont reconnues mondialement comme les formes d'entrepreneuriat les mieux adaptées à l'environnement économique rural. D'après les statistiques disponibles, seulement 8 entreprises coopératives, légalement constituées, sont recensées dans la Région Anosy, représentant ainsi 0,4% de l'effectif national²². A titre de comparaison, on a 824 coopératives à Analamanga, 153 à Itasy, 94 à Haute Matsiatra, et 85 à Boeny.

" Une faiblesse de la productivité, occasionnée par les difficultés liées à l'accès aux facteurs de production, et par le manque de professionnalisme "

²² Ministère de l'Industrie et du développement du secteur privé (MIDSP), statistique générale des coopératives, 2017

PROMOUVOIR LA CROISSANCE ECONOMIQUE DE LA REGION A TRAVERS L'AMELIORATION DE L'ENVIRONNEMENT DES AFFAIRES ET L'ACCROISSEMENT DE LA PRODUCTIVITE ECONOMIQUE

L'amélioration de l'environnement des affaires devrait intégrer des mesures liées à l'ensemble de tous les facteurs environnants, susceptibles d'influer sur la performance économique de la région. Pour la Région Anosy, les programmes mis en avant sont, entre autres, la promotion de l'accès à l'énergie, l'accès aux crédits, le renforcement des infrastructures économiques, la promotion des dialogues et des partenariats public-privé, l'amélioration de l'accès à l'information sur le marché, et l'amélioration de l'accès à la terre. La gouvernance et le capital humain sont également des facteurs qui influent sur l'économie, mais les programmes liés à ces derniers sont intégrés dans d'autres paquets.

La forte productivité économique est le fruit de la promotion de la professionnalisation des producteurs. Elle relève de la transformation d'une production de subsistance à une production d'échelle. Dans la pratique, la professionnalisation des producteurs met en avant la promotion de l'intégration et de la structuration économique. Ainsi, trois (3) programmes sont proposés à cet endroit.

La promotion de l'entrepreneuriat constitue un levier qui permettrait d'atteindre l'inclusivité dans la croissance économique. La promotion de la création des PMI/PME/Coopératives consiste à développer une couche économique inclusive et productive par le biais de la création de petites unités de productions, profitant à l'ensemble de toute la population régionale.

L'industrialisation régionale est un défi d'actualité pour le pays. Dans le cadre de la promotion de l'industrialisation régionale, il conviendrait d'élaborer et d'adopter une stratégie régionale d'appel aux investisseurs locaux et étrangers, en mettant en avant les secteurs d'investissement à forte potentialité économique et à forte création d'emploi. Il conviendrait également de promouvoir le développement des articulations économiques entre les secteurs et des chaînes de valeurs.

Ainsi, afin de résoudre les problématiques de la croissance économique dans la région, la mise en œuvre des programmes ci-après sont proposées :

Axe 1 : Amélioration de l'environnement des affaires

1	Assurer l'accès à l'énergie
2	Assurer l'accès aux crédits
3	Améliorer et renforcer les infrastructures économiques (routières, aéroportuaires, portuaires, marchandes)
4	Promouvoir le partenariat public-privé
5	Améliorer l'accès à l'information sur les marchés
6	Améliorer l'accès à la terre

Axe 2 : Promotion d'une économie à forte productivité

7	Promouvoir l'entrepreneuriat
8	Promouvoir les secteurs à forte valeur ajouté
9	Promouvoir l'industrialisation régionale

Pour permettre la réalisation des neuf (9) programmes susmentionnés, la matrice des interventions ci-après propose d'entreprendre 30 interventions phares.

Tableau 33 : Matrice des interventions du paquet croissance économique

Programmes	Interventions phares	Coût
1. Assurer l'accès à l'énergie	1.1.1- Mener une étude de faisabilité approfondie sur la promotion de l'accès à l'énergie	25.000 USD
	1.1.2- Promouvoir les investissements dans l'assemblage de panneaux solaires	ND
	1.1.3- Mettre en place des infrastructures énergétiques	ND
	1.1.4- Installer des Centres d'énergie Solaire dans les Communes rurales (63 Communes rurales)	ND
2. Assurer l'accès aux crédits	1.2.1- Réaliser une étude approfondie sur le secteur financier et l'accès aux crédits	25.000 USD
	1.2.2- Mettre en place une banque d'investissement / fonds souverain / fonds de garantie	ND
	1.2.3- Appuyer l'accès des IMF dans les zones rurales (63 Communes rurales)	ND
3. Améliorer et renforcer les infrastructures économiques (routières, aéroportuaire, portuaires, etc.)	1.3.1- Réhabiliter les routes nationales <ul style="list-style-type: none"> ▪ RN 12A (Vangaindrano - Taolagnaro) 242Km (Financement de BAD à hauteur de 90 millions) ▪ RN 13 (Taolagnaro - Betroka) 110Km (Financement UE) ▪ RN 13 (Ambovombe-Betroka-Ihosy) 400Km : recherche de bailleurs 	160.000.000 USD
	1.3.2- Réhabiliter les routes d'intérêt provincial : RIP 107 (Amboasary-Tsivory-Mahabo-Betroka) 250Km	94.000.000 USD
	1.3.3- Réhabiliter les Routes d'intérêt communal (RIC) 367 Km au total (d'après les estimations de coût en provenance de l'OIT, le coût du kilomètre de route en HIMO selon les normes internationales est estimé à 25.000 USD hors fonctionnement. En intégrant tous les coûts de fonctionnement, le coût total indicatif pour l'ensemble d'un projet peut atteindre environ 35.000 USD/Km) <ul style="list-style-type: none"> ▪ Amboasary - Ifotaka - Ebelo - Tsivory = 200Km ▪ Mandromodromotra - Hovatra - Lokaro = 16Km ▪ Angazety - Ste Luce = 11Km ▪ Manantenina - Ampasimasay = 6Km ▪ Soanierana - Andramaka = 5Km ▪ Manambaro - Sarisambo - Italy = 18Km ▪ Ankariera - Tsimilahy (Andohahela) - Ambatoabo = 26Km ▪ Bevilany - Berongo - Andranobory - Analapasy = 30Km ▪ Amboasary - Berano - Tanandava - Lac Anony = 20Km ▪ Andriandapy - Njagany - Betroka ▪ Analamaro - Betroka = 35Km 	12.845.000 USD (HIMO)
	1.3.4- Entreprendre l'extension du port « Ehoala »	ND
	1.3.5- Entreprendre l'extension et la réhabilitation de l'aéroport de Fort Dauphin	ND
	4. Promouvoir le partenariat public-privé	1.4.1- Mettre en place et dynamiser le dispositif de Dialogue Public-Privé dans la région
5. Améliorer l'accès à l'information sur les marchés	1.5.1- Vulgariser les outils permettant l'accès sur les informations concernant les marchés extérieurs (trademap, productmap, etc.) au niveau des trois Districts	ND
	1.5.2- Dynamiser la Chambre du Commerce et de l'Industrie	ND



Tableau 33 : Matrice des interventions du paquet croissance économique (Suite)

Programmes	Interventions phares	Coût
6. Améliorer l'accès à la terre	1.6.1- Aménager des zones d'investissement pour chaque type d'activité économique	ND
	1.6.2- Promouvoir la mise en place des Guichets fonciers dans toutes les Communes	ND
	1.6.3- Promouvoir l'octroi de titres verts	ND
7. Promouvoir l'entrepreneuriat	1.7.1- Mettre en place une « Maison de l'Entrepreneuriat » (incubateurs d'entreprise, accompagnement et encadrement)	3 000 000 USD
	1.7.2- Mener des campagnes régionales de sensibilisation et de formation sur la culture entrepreneuriale, en mettant en avant les jeunes et les femmes	50 000 USD
	1.7.3- Structurer et professionnaliser les producteurs, promouvoir la création des Coopératives, des PMI/PME (des startups, des petites unités de transformation)	550 000 USD
8. Promouvoir les secteurs à forte valeur ajoutée	1.8.1- Promouvoir le tourisme <ul style="list-style-type: none"> ▪ Entretien des sites et les pistes touristiques (escaliers du Pic Saint-Louis, village royale de Fanjahira, ...) ▪ Promouvoir l'identité culturelle de la région ▪ Développer l'artisanat 	ND
	1.8.2- Promouvoir le secteur pêche <ul style="list-style-type: none"> ▪ Renforcer la protection du littoral contre la pollution marine (défécations à l'air libre, rejet d'ordures dans la mer, etc.) ▪ Veiller au respect des réglementations de la pêche, solliciter la présence des gardes côtes (sensibilisation et contrôle) ▪ Réglementer l'octroi des permis de collecte (plaidoyer) 	ND
	1.8.3- Promouvoir une agriculture performante et adaptée aux changements climatiques <ul style="list-style-type: none"> ▪ Mécaniser le système de production agricole ▪ Développer l'Agribusiness 	ND
	1.8.4- Promouvoir l'élevage <ul style="list-style-type: none"> ▪ Promouvoir l'élevage à cycle court en milieu périurbain et rural ▪ Promouvoir l'élevage de zébu « Omby gasy » en milieu rural 	ND
	1.8.5- Promouvoir le secteur mine <ul style="list-style-type: none"> ▪ Développer une capacité locale favorable au développement minier ▪ Promouvoir l'octroi de permis miniers pour les entreprises locales 	ND
9. Promouvoir l'industrialisation régionale	1.9.1- Réaliser des études approfondies sur les potentialités industrielles de chaque région/District (offres, demandes, etc)	30 000 USD
	1.9.2- Promouvoir le développement de projets d'investissement à forte création de valeur ajoutée et d'emplois, par rapport aux potentialités des Districts (appels à projets, concours de projets, Accompagnement des projets d'industrialisation, etc.)	500 000 USD
	1.9.3- Entreprendre des appels aux investisseurs locaux et étrangers dans les secteurs à forte potentialité économique (faire du marketing territorial, développer les « road shows », ...)	100 000 USD
	1.9.4- Mettre en place un programme intégré de développement de filières agro - industrielles	2 000 000 USD

Source : Atelier d'identification des paquets d'intervention dans la Région Anosy, juin 2019



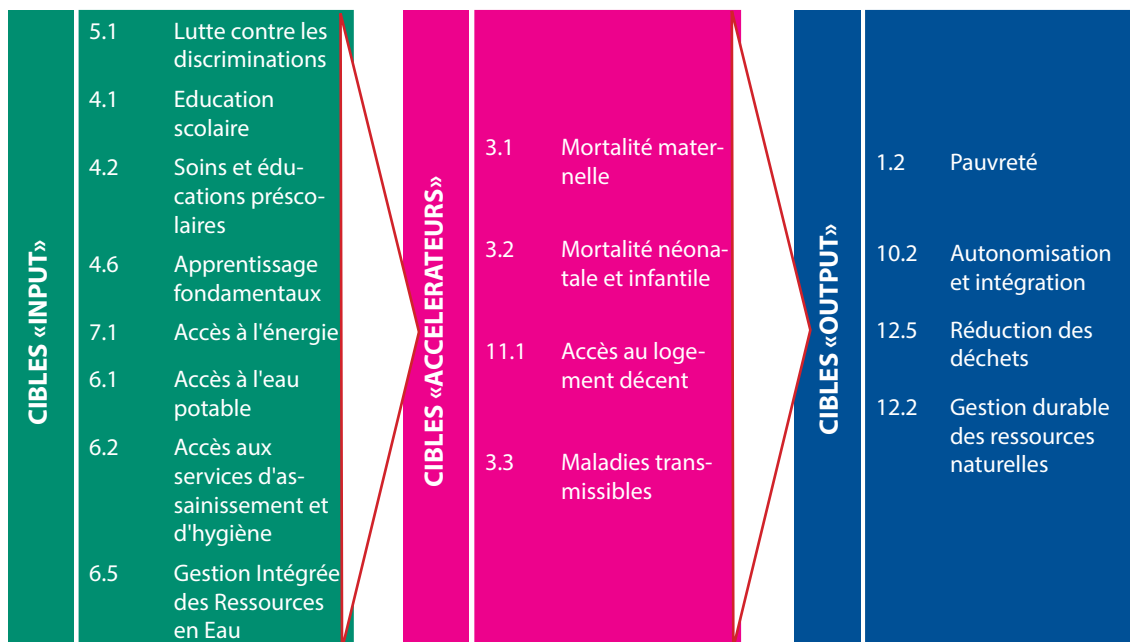
5.2.2.

Paquets d'interventions du domaine « Education, santé et cadre de vie »

Le paquet « Education, santé et cadre de vie » vise à rechercher les interventions pour la mise

en œuvre des cibles des ODD ci-après :

Tableau 34 : Groupe de cibles intégrées du paquet «Education, santé et cadre de vie»



LES PROBLEMATIQUES DE L'EDUCATION, DE LA SANTE ET DU CADRE DE VIE

Au niveau social, les quelques obstacles ci-après ont été identifiés dans la Région Anosy :

- Un faible accès aux systèmes de santé : l'accès aux services de santé constitue l'une des problématiques récurrentes dans la Région Anosy. La principale cause en est l'éloignement géographique, car en milieu rural, plus de 60% des villages se trouvent à une distance supérieure à 5km de la formation sanitaire la plus proche.
- Un niveau élevé de prévalence des maladies transmissibles : les principales maladies transmissibles dans la Région Anosy sont entre autres le SIDA, la tuberculose et le paludisme.
- Une disponibilité aléatoire des médicaments : la non disponibilité des médicaments et intrants constitue un obstacle au développement sanitaire. Dans la Région Anosy, on assiste à une disponibilité aléatoire des médicaments et intrants dans le cadre des programmes de santé.

- Une fragilité de la santé causée par la malnutrition : la malnutrition constitue une problématique non négligeable dans la Région Anosy. (L'insuffisance pondérale toucherait 26,6% des enfants de moins de 5 ans et sa forme sévère en toucherait 7,3% ; La malnutrition chronique toucherait 39,3% des enfants de moins de 5 ans et sa forme sévère en toucherait 14,3% ; l'émaciation toucherait 6,4% des enfants de moins de 5 ans et la forme sévère en toucherait 1,1%²³).
- Les us et coutumes non favorables au développement sanitaire : le mariage précoce est un phénomène qui touche considérablement la Région Anosy, comme toutes les régions du Grand Sud.

²³ Indice exprimé en unité d'écart type par rapport à la médiane d'une population de référence, en utilisant les mesures du poids et de la taille en combinaison avec l'âge : taille pour âge = mesure la malnutrition chronique ou retard de croissance ; émaciation = carence de poids par rapport à la taille ; poids pour âge = insuffisance pondérale

Ce phénomène constitue un fléau qui nuit à la santé procréative, à l'éducation, et au développement du capital humain.

■ Un faible accès aux systèmes éducatifs : l'éducation joue un rôle important dans l'amélioration de la qualité du capital humain. Elle intervient dans plusieurs domaines sociaux dont, entre autres, l'acquisition des connaissances nécessaires à l'amélioration de la santé, du cadre de vie, et à la promotion des comportements adéquats au développement durable. Dans la Région Anosy, la difficulté d'accès à l'éducation de base constituerait encore un obstacle majeur. En termes statistiques, le taux net de scolarisation au niveau primaire dans la Région Anosy s'élève à 41,6% en 2012 contre 69,4% au niveau national²⁴.

■ Un cadre de vie de basse qualité : la qualité du cadre de vie est liée à plusieurs facteurs tels que l'accès à l'eau, l'accès aux logements et l'accès à l'assainissement. L'ensemble des trois facteurs constituent des problématiques importantes dans la Région Anosy. D'après les statistiques, seulement 29,2% des ménages ont accès à l'eau potable améliorée, 38,2% s'approvisionne à partir des eaux de surface et 25,3% à partir de sources non protégées. En ce qui concerne l'accès aux services d'assainissement, seulement 4,7% des ménages utilisent des types de toilette améliorée (0,4% fosse septique, 0,8% latrine, 3,6% latrine avec dalle lavable), contre 85,5% des ménages qui n'ont pas de toilette et qui font leurs besoins dans la nature. Dans la gestion des ordures ménagères, 78% des ménages jettent leurs ordures dans la nature, et seulement 7% qui jettent leurs ordures dans les lieux de ramassage publics et privés. Pour ce qui est des logements, 72,3% de la population dorment dans une pièce avec plus de trois (3) personnes, et la moitié de la population fabrique des maisons avec des matériaux non durables. Par ailleurs, la proportion

de la population citadine vivant dans les taudis s'élève à 90,9% dans la Région Anosy.

■ Une forte vulnérabilité de la population : la population dans la Région Anosy est fortement touchée par la vulnérabilité et les principales sources sont le changement climatique et la précarité des ressources financières.

SOLUTIONNER LES PROBLEMATIQUES SOCIAUX A TRAVERS LA PROMOTION DE L'ACCES AU SYSTEME DE SANTE, AU SYSTEME EDUCATIF, AU CADRE DE VIE DECENT, ET LA REDUCTION DE LA VULNERABILITE DE LA POPULATION

L'amélioration de l'accès à l'éducation de base (primaire et secondaire) devrait permettre à la population locale d'acquérir les connaissances de base nécessaires pour adopter des comportements favorables au développement sanitaire. Une meilleure connaissance de la santé reproductive et des maladies transmissibles devrait améliorer la situation par rapport à la mortalité néonatale, infantile et maternelle, ainsi que la prolifération des maladies transmissibles.

Une amélioration du cadre de vie est un facteur direct qui devrait améliorer l'hygiène et la santé communautaire. Avec la promotion de l'accès à l'eau potable, au logement décent et aux systèmes et services d'assainissement, la probabilité de transmission des maladies transmissibles telles que le paludisme et la tuberculose devrait être réduite.

En ce qui concerne la vulnérabilité, la stabilisation des conditions économiques à travers la mise en place d'un système de protection sociale efficace et adapté au contexte régional devrait permettre de renforcer la résilience de la population face à la pauvreté.

Ainsi, en vue d'améliorer la situation sociale de la population de la Région Anosy, le présent paquet propose de mettre en œuvre onze (11) programmes, répartis dans quatre (4) axes de développement :

²⁴ Source : INSTAT, ENSOMD, ODD2



Tableau 35 : Matrice des interventions du paquet éducation, santé et cadre de vie (Suite)

Programmes	Interventions phares	Coût
5. Lutter contre la malnutrition	2.5.1- Promouvoir l'alimentation des nourrissons et des jeunes	ND
	2.5.2- Assurer la prise en charge des Malnutrition Aiguë Modérée / Malnutrition Aiguë Sévère (MAS/MAM)	ND
6. Mettre aux normes des ressources humaines de l'éducation, en quantité et en qualité, et promouvoir leurs performances	2.6.1- Recruter 600 enseignants dans la région	ND
	2.6.2- Dynamiser la formation des enseignants <ul style="list-style-type: none"> ▪ Professionnaliser les enseignants ▪ Promouvoir la formation des enseignants (formation à distance, mise en place de structure en charge des formations, etc.) ▪ Améliorer l'encadrement pédagogique (redynamiser la chaîne d'encadrement pédagogique) 	ND
7. Mettre aux normes des infrastructures et équipements techniques	2.7.1- Construire 90 infrastructures scolaires en norme (salle de classe, Bibliothèque, Bureau Directeur) : <ul style="list-style-type: none"> ▪ 30 District Betroka ▪ 30 District Amboasary ▪ 30 District Tolagnaro 	2.700.000 USD
	2.7.2- Réhabiliter 78 établissements scolaires <ul style="list-style-type: none"> ▪ Betroka : 3 Lycée, 10 CEG, 17 EPP ▪ Amboasary : 09 EPP ▪ Taolagnaro : 31 EPP, 7 CEG, 1 lycée 	1.170.000 USD
	2.7.3- Doter les établissements scolaires de tables bancs et mobiliers	ND
	2.7.4- Construire des cantines scolaires dans tous les EPP (716 EPP fonctionnelles)	3.580.000 USD
8. Améliorer l'accès à l'eau potable	2.8.1- Mettre aux normes les infrastructures et équipements techniques de gestion de l'eau	ND
	2.8.2- Mettre aux normes les ressources humaines dans la gestion de l'eau (en quantité et en qualité)	ND
9. Promouvoir l'accès aux logements décentes	2.9.1- Construire des logements sociaux en norme (électricité, assainissement, eau potable)	ND
10. Améliorer l'accès à l'assainissement	2.10.1- Mener des campagnes de sensibilisation visant à promouvoir l'utilisation des latrines	ND
	2.10.2- Opérationnaliser le système de gestion des déchets	ND
	2.10.3- Doter des matériels et équipements d'assainissement	ND
	2.10.4- Entretien des infrastructures et équipements d'assainissement	ND
11. Développer et mettre en œuvre un système de protection sociale	2.11.1- Mettre en place un système efficace de filets sociaux de sécurité <ul style="list-style-type: none"> ▪ Argent Contre Travail (ACT) ▪ Transfert Monétaire Conditionnel (TMC) ▪ Transfert Monétaire Non Conditionnel (TMNC) ▪ Transfert Monétaire pour le Développement Humain (TMDH) ▪ Fonds de soutien ▪ Etc. 	1.200.000 USD
	2.11.2- Mettre en place la Couverture de Santé Universelle (CSU)	ND
	2.11.3- Doter des kits scolaires en début d'année scolaire pour les élèves dans le primaire (132.286 élèves dans le primaire, public et privé)	460.000 USD

Source : Atelier d'identification des paquets d'intervention dans la Région Anosy, juin 2019

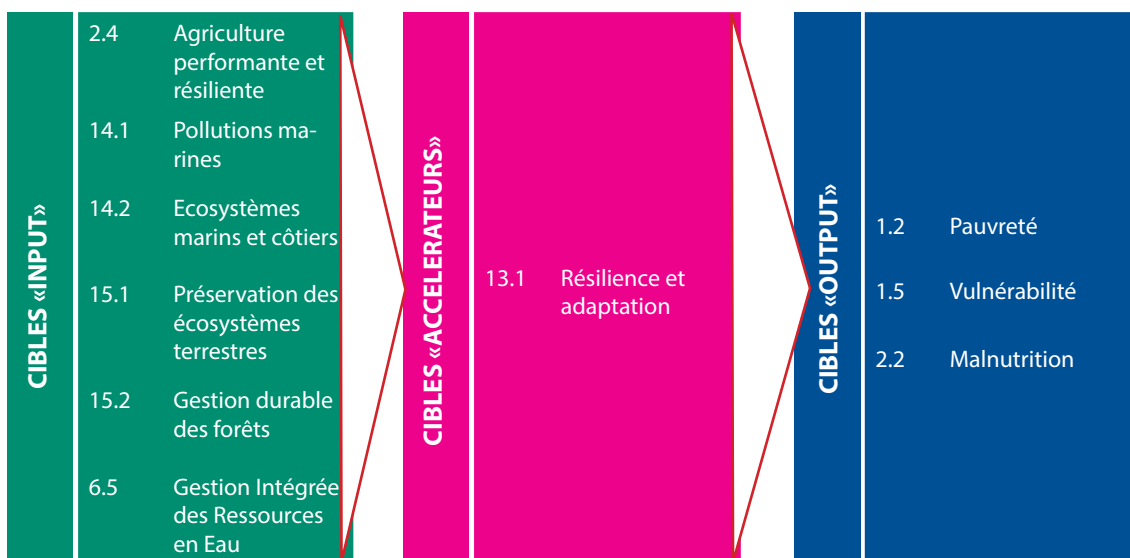


5.2.3.

Paquets d'interventions du domaine « Résilience »

Le paquet « Résilience » a pour objectif d'entreprendre des actions à l'endroit des cibles des ODD ci-après :

Tableau 36 : Groupe de cibles intégrées du paquet « Résilience »



LES PROBLEMATIQUE DE LA RESILIENCE

La principale problématique du paquet Résilience dans la Région Anosy est la faiblesse de la sécurité alimentaire, accentuée par le phénomène de changement climatique, étant donné que la vulnérabilité touche une partie non négligeable de la population de la Région Anosy. D'après les statistiques sur les ménages, la première source de vulnérabilité des ménages dans la Région Anosy est liée au climat et à l'environnement (représentant 22,2% des ménages répondants)²⁵.

La sécheresse figure parmi les facteurs les plus importants qui influent négativement sur le système de production alimentaire. Avec la vétusté des infrastructures hydroagricoles, et l'insuffisance de pluviométrie dans la partie occidentale de la région, la gestion de l'eau devient difficile, et l'agriculture devient impossible en dehors des périodes de pluie. Accentuée par le phénomène de changement climatique, la situation affecte considérablement le système de production alimentaire, et donc la sécurité alimentaire régionale.

²⁵ INSTAT, EPM 2010

Le changement climatique étant un phénomène naturel mondial, causé par la pression anthropique, à travers l'émission non maîtrisée des gaz à effet de serre, et la dégradation importante de la couche forestière, il peut s'avérer impossible de lutter contre le changement climatique à l'échelle régionale seulement. Cependant, des mesures peuvent permettre d'atténuer ses effets et d'améliorer l'adaptation humaine par rapport à ce phénomène.

ASSURER LA SECURITE ALIMENTAIRE PAR LE BIAIS DE L'AMELIORATION DU SYSTEME DE PRODUCTION ALIMENTAIRE, LA PROMOTION DE L'ACCES A L'EAU ET LA GESTION DURABLE DES RESSOURCES NATURELLES

L'objectif du paquet Résilience est de renforcer la résilience de la population et d'accroître sa capacité d'adaptation face au phénomène de changement climatique, à travers l'amélioration de la sécurité alimentaire.

Les principaux facteurs qui devraient permettre d'atteindre ces objectifs sont, entre autres, l'amé-

lioration du système de production alimentaire et l'accroissement de la production agricole, grâce au renforcement de la gestion de l'eau et à l'amélioration de sa maîtrise.

Une bonne gestion des ressources naturelles devrait permettre de réduire la dégradation environnementale, et en même temps améliorer la résilience de la population. Du point de vue de l'emploi, le processus permettra de créer des emplois et d'offrir des opportunités économiques à la population à travers le développement des activités liées à l'environnement telles que le tourisme.

Par rapport à la biodiversité, l'importance de la couche forestière permet de réduire les effets des gaz à effet de serre, responsable de la dégradation de la couche d'ozone, et donc réduire l'intensité du changement climatique.

Compte tenu du niveau de vulnérabilité de la population, et de la situation actuelle de précarité du système de production alimentaire, des mesures d'urgence sont également à considérer.

Ainsi, le paquet « résilience » propose de mettre en œuvre quatre (4) programmes contenus dans un unique axe de développement:

Axe 1 : Assurer la sécurité alimentaire	
1	Adopter des mesures directes, d'urgence à l'endroit de l'insécurité alimentaire
2	Accroître la productivité agricole
3	Promouvoir l'accès à l'eau
4	Gérer durablement les ressources naturelles

Dans le cadre de la mise en œuvre des programmes susmentionnés, 11 interventions phares sont proposées dans le tableau ci-après :

Tableau 37 : Matrice des interventions du paquet "Résilience"

Programmes	Interventions phares	Coût
1. Adopter des mesures directes à l'endroit de l'insécurité alimentaire	3.1.1- Promouvoir le paquet prénatal, le paquet enfant et le paquet intergénérationnel	2.220.000 USD
	3.1.2- Développer au niveau local une stratégie de lutte contre l'insécurité alimentaire	ND
2. Accroître la productivité agricole	3.2.1- Mener des campagnes de sensibilisation sur l'adoption des systèmes de production alimentaires résilientes	ND
	3.2.2- Développer des formations techniques sur les activités génératrices de revenu résilientes (élevage à cycle court, culture de contre saison, culture de rente, artisanat, etc.)	ND
	3.2.3- Aménager des infrastructures hydroagricoles (nouvel aménagement) <ul style="list-style-type: none"> ▪ Angodogodo (Commune Analamary) sup. dominée 10.000Ha, 25Km de canal principal ▪ Analamary (site de barrage à BEVOAY Rive Gauch) sup. dominée 1.500Ha ▪ Farive (Commune Mahasoia Est) sup. dominée 2.000Ha ▪ Andriapisaky (Commune lanabinda) sup. dominée 500Ha ▪ Andriabe (Commune lanabinda) sup. dominée 450Ha ▪ Behisatsy-Sevalava (Commune Ambatomiravy) sup. dominée 600Ha 	2.132.000 USD 857.000 USD 343.000 USD 514.000 USD 149.000 USD 140.000 USD 129.000 USD
	3.2.4- Réhabiliter les infrastructures hydroagricoles existantes <ul style="list-style-type: none"> ▪ Manandrotsy (Commune Bekorobo) Réhabilitation, sup. 450Ha, calage des prises parcellaires ▪ Andriandampy (Commune Andriandampy) Réhabilitation, sup. 300Ha, siphon et canal maçonné ▪ Ambatomalama Ambalahira (Commune Tranomaro) Réhabilitation, sup. 190Ha, canal maçonné et murette ▪ Beangaty Andriatanimavo RG (Commune Andriandapy) sup. dominée 600Ha ▪ Ambatomiary Bevaho (Commune lanabinda) sup. dominée 560Ha , extension du périmètre irrigué 	218.000 USD 23.000 USD 26.000 USD 26.000 USD 63.000 USD 80.000 USD

Tableau 37 : Matrice des interventions du paquet "Résilience" (Suite)

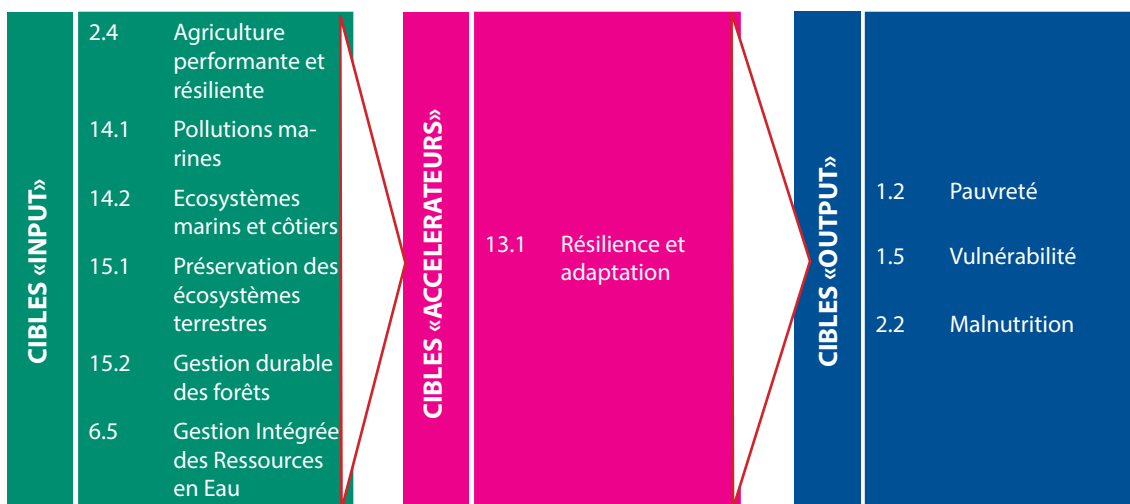
Programmes	Interventions phares	Coût
3. Promouvoir l'accès à l'eau	3.3.1- Mener une étude de faisabilité sur la gestion intégrée de l'eau	25.000 USD
	3.3.2- Promouvoir la gestion intégrée des ressources en eau avec les régions voisines du Grand Sud	ND
	3.3.3- Construire des puits et forages	1.050.000 USD
4. Gérer durablement les ressources naturelles	3.4.1- Protéger et conserver les ressources forestières	105.000 USD
	3.4.2- Mener des campagnes de sensibilisation de la population au profit de la gestion durable des ressources naturelles	ND
	3.4.3- Restaurer la couche forestière : Objectif national : 3.000Ha/région (reboisement et restauration), Objectif Anosy 8.660Ha <ul style="list-style-type: none"> ▪ Betroka/Antanimanga ; District Betroka = 50Ha ▪ Ambalaso/Iritsoka ; District Betroka = 30Ha ▪ Mandiso / Ifarantsa / Isaka Ivondro ; District Taolagnaro = 1.000Ha ▪ Ranopiso, Ankaramena, Manambaro ; District Taolagnaro = 1.850Ha ▪ Sarisambo, Ankaramena, Ranopiso, Analapatsy ; District Taolagnaro = 130Ha ▪ Behara, Tranomaro ; District Amboasary Atsimo = 5.600Ha 	Coût / Ha = 1.000 USD ²⁶ Coût Total = 8.660.000 USD

²⁶ Source : Estimation à partir des informations dans Unique Forestry and Land Use, « Restauration des paysages forestiers », Mars 2016, le taux d'inflation annuel à Madagascar et la parité Euro/USD actuel.

5.2.4. Paquets d'interventions du domaine « inclusion, emploi et capital humain »

Les cibles des ODD prises en compte dans la mise en œuvre du paquet 5 sont :

Tableau 38 : Groupe de cibles intégrées du paquet «inclusion, emploi et capital humain»



Source : Atelier d'identification des paquets d'intervention dans la Région Anosy, juin 2019

LES PROBLÉMATIQUES DE L'INCLUSION, DE L'EMPLOI ET DU CAPITAL HUMAIN

Les principales problématiques de développement liées à l'inclusion, l'emploi et le capital humain dans la Région Anosy se résument par :

- Une faible prise en compte de l'aspect genre et inégalité : souvent omis lors des processus de planification du développement, l'aspect genre et inégalité constitue des éléments indispensables à l'atteinte d'un développement durable et inclusif. Pour le cas de la Région Anosy, le dernier PRD qui date de 2012 ne propose aucune mesure liée au genre et à la réduction des inégalités.



■ Un capital humain à faible capacité technique : le capital humain étant l'une des facteurs clés de l'expansion économique, sa qualité devrait être en mesure de promouvoir un développement régional durable. Toutefois, dans la Région Anosy, on assiste à une faiblesse de qualification de la main d'œuvre locale par rapport aux offres de travail existantes, obligeant les employeurs à chercher la main d'œuvre adéquate hors du territoire régional. Cette situation est due, en partie, à la faible disponibilité des formations répondant au marché du travail local. Par ailleurs, la faiblesse du taux d'alphabétisation et du niveau d'instruction des adultes de plus de 15 ans dans la région constitue également des obstacles majeurs à l'acquisition et l'extension des compétences. En termes statistiques, le taux d'alphabétisation dans la Région Anosy est inférieur à 53,3% alors qu'au niveau national la valeur est de 71,6% en 2012. Les adultes sans instruction représentent 59,9% de la population alors qu'au niveau national, la valeur est de 27,3%²⁷.

■ Des difficultés à accéder à un emploi pour les jeunes : outre les problèmes liés à la qualification de la main d'œuvre, accéder à un poste auprès d'une institution constitue une problématique de taille pour les jeunes de la région. Au niveau des recrutements, on assiste à une importance de la corruption, du népotisme et du favoritisme.

■ Un manque d'opportunité d'emploi en milieu rural : les principales activités économiques dans le milieu rural sont l'agriculture et l'élevage. Ces types d'activités sont les plus exposées aux risques liés au changement climatique. Dans la Région Anosy, on assiste à une forte migration du milieu rural vers le milieu urbain, pour des raisons d'insuffisance d'opportunité d'emploi dans le milieu rural. La plupart des migrants se déplacent temporairement à Taolagnaro pour faire des petits boulots, en vue d'assurer leur

subsistance durant la période sèche. Et vue la précarité des moyens de subsistance en milieu rural, une partie de la population rurale s'installe définitivement en milieu urbain pour bénéficier des opportunités d'emploi plus intéressantes.

ATTEINDRE LE PLEIN EMPLOI ET ASSURER L'EQUITE A TRAVERS LA PROMOTION DE L'ACCES DE TOUS, Y COMPRIS LES JEUNES ET LES FEMMES, A DES FORMATIONS TECHNIQUES ET PROFESSIONNELLES REPONDANT AUX BESOINS DE L'ECONOMIE LOCALE

Atteindre le plein emploi et la garantie de l'équité constituent des éléments indispensables à la promotion de l'inclusion économique et sociale. Cela permet à tous, y compris les couches vulnérables (jeunes, femmes, handicapés, etc.), de vivre dans des conditions économiques correctes, et de bénéficier des fruits de la croissance économique et du développement régional.

Toutefois, l'atteinte du plein emploi est conditionnée par la disposition de tous des capacités techniques nécessaires pour satisfaire les besoins des emplois disponibles. C'est en ce sens que le présent paquet propose des programmes de promotion des compétences du capital humain, répondant aux besoins du marché du travail, à travers l'adéquation des offres de formation à l'emploi et la promotion de l'alphabétisation des adultes (reconnu comme facteur indispensable à l'acquisition et l'extension des connaissances).

En vue d'améliorer la situation par rapport à ces aspects, le paquet « Inclusion, emploi et capital humain » propose de mettre en œuvre trois (3) programmes répartis dans deux (2) axes de développement :

Axe 1 : Développement de l'employabilité du capital humain et promotion des compétences qui répondent aux exigences du marché du travail, en accordant une attention particulière aux jeunes et aux femmes

1	Promouvoir l'adéquation de la formation et l'emploi, en mettant l'accent sur l'inclusion et la lutte contre la discrimination de la population vulnérable (femmes, jeunes, etc.)
2	Promouvoir l'alphabétisation des adultes

Axe 2 : Promotion de l'équité dans l'accès à l'emploi

7	Développer un système de recrutement équitable, sans aucune forme de discrimination
---	---

La réalisation des programmes susmentionnés requiert la mise en œuvre de huit (8) inter-

ventions phares, dont les détails sont donnés par le tableau ci-après :

²⁷ INSTAT, ENSOMD, OMD2, 2012

Tableau 39 : Matrice des interventions du paquet "inclusion, emploi et capital humain"

Programmes	Interventions phares	Coût
1. Promouvoir l'adéquation de la formation et l'emploi, en mettant l'accent sur l'inclusion et la lutte contre la discrimination de la population vulnérable (femmes, jeunes, etc.)	4.1.1- Mener une étude sur le marché du travail dans la région Anosy (tendance du marché, localisation géographique par secteur d'activité, etc.)	25.000 USD
	4.1.2- Développer des cursus de formations techniques et professionnelles adaptés aux besoins du marché du travail au niveau de chaque District	ND
	4.1.3- Mettre en place au niveau local une ingénierie harmonisée de certification et de formation (en vue de reconnaître toute forme de compétence acquise et promouvoir la reconnaissance des compétences)	ND
	4.1.4- Promouvoir la professionnalisation des jeunes et femmes en activité ou en quête de travail selon leurs besoins, dans le cadre du Fond malgache pour la formation professionnelle (FMFP)	ND
2. Promouvoir l'alphabétisation fonctionnelle des adultes	4.2.1- Mettre en place au niveau de chaque Commune des Centres de rescolarisation des adultes	ND
	4.2.2- Recruter des formateurs qualifiés en andragogie	ND
3. Développer un système de recrutement équitable, sans aucune forme de discrimination	4.3.1- Développer et mettre en place un système d'information pertinent sur le marché du travail et la formation professionnelle	ND
	4.3.2- Mettre en place un comité de recrutement régional composé d'au moins les acteurs ci-après : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Représentant du service en charge de l'emploi et FOP ▪ Société civile ▪ Secteur privé ▪ Cellule anti-corruption 	ND

Source : Atelier d'identification des paquets d'intervention dans la Région Anosy, juin 2019

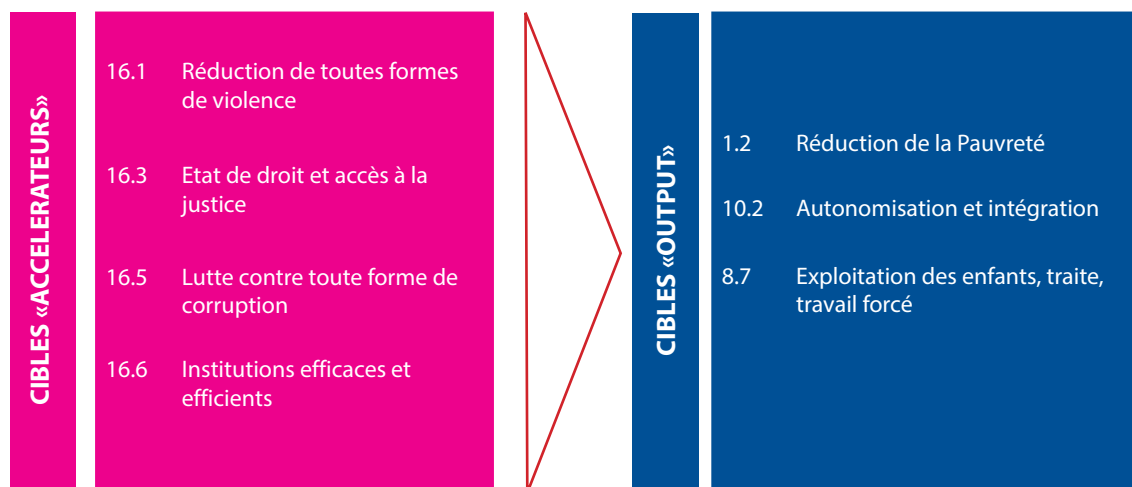
5.2.5.

Paquets d'interventions du domaine « gouvernance et état de droit »

Le paquet "Gouvernance et Etat de droit" regroupe les cibles des ODD ci-après :

"Le favoritisme et le népotisme détruisent l'égalité des chances à accéder à un poste auprès de l'Administration"

Tableau 40 : Groupe de cibles intégrées du paquet «gouvernance et état de droit »



LES PROBLEMATIQUES DE LA GOUVERNANCE ET DE L'ETAT DE DROIT

La bonne gouvernance et la promotion de l'Etat de droit sont des éléments indispensables pour garantir l'efficacité institutionnelle et l'instauration d'un environnement propice au développement durable et inclusif. Cependant, dans la Région Anosy, des obstacles majeurs demeurent :

- L'importance de la corruption, du favoritisme et du népotisme : à tous les niveaux d'activité de l'Administration publique, la justice et l'équité n'est pas au rendez-vous. Le favoritisme et le népotisme détruisent l'égalité des chances à accéder à un poste auprès de l'Administration. Pour une majeure partie de la population, accéder à un poste auprès de l'Administration s'avère impossible. Au niveau de la gestion administrative, l'inexistence de standard de service constitue un terrain favorable à la corruption.

- La faible connaissance des comportements adéquats au développement durable : l'éducation citoyenne constitue un élément fondamental indispensable pour améliorer la qualité du capital humain. Elle devrait permettre de transférer à la population les connaissances nécessaires pour adopter des comportements adéquats au développement durable. On peut, en effet, citer quelques éléments tels que la vulgarisation des textes réglementaires pour promouvoir l'accès de tous à la justice ; la vulgarisation de l'éducation civique pour améliorer l'harmonisation de la vie sociale, etc.

- La faible capacité de coordination de l'administration publique régionale : la coordination régionale est l'un des piliers du développement régional. Elle est le garant de la coordination de la mise en œuvre des programmes et interventions sur le développement. Cependant, force est de constater que les difficultés de coordination dans l'Anosy constituent des obstacles pour le développement régional. Les principaux facteurs sont liés, d'une part, à la qualité des ressources humaines de l'Administration publique, et d'autre

part, aux moyens de coordination (insuffisance d'infrastructures, de matériels et équipements, d'outils de travail, matériels informatiques, etc.)

- L'insécurité généralisée : l'insécurité constitue un obstacle majeur au développement régional. Elle impacte le développement à plusieurs dimensions, à savoir dans le social, dans l'économie et dans l'environnement.

- L'importance du travail des enfants : Le travail des enfants est reconnu mondialement comme obstacle au développement personnel de l'enfant. Dans une vision à moyen et long terme, ce phénomène affecte la qualité du capital humain, garante de la durabilité du développement. Dans la Région Anosy, le travail des enfants est caractérisé par un abandon précoce du milieu éducatif pour appuyer les parents dans des activités économiques (commerce, mines, artisanat, agriculture, etc.). Le mariage précoce peut également être considéré comme un travail des enfants dans la mesure où une grande partie des parents ont des objectifs économiques derrière le fait.

L'instauration de la bonne gouvernance, favorable au développement durable, dans la gestion territoriale requiert la mobilisation d'une administration publique forte et efficace à tous les niveaux. Ainsi, un renforcement de la capacité de coordination régionale s'avère indispensable, aussi bien au niveau des ressources humaines, qu'au niveau des moyens physiques et financiers.

En ce qui concerne la promotion de l'Etat de droit, ce dernier constitue l'une des conditions pour atteindre l'inclusivité du développement, l'égalité des droits, et l'accès équitable à la justice. En effet, la promotion de l'Etat de droit dans la Région Anosy devrait passer par la restauration de la sécurité territoriale, la promotion des comportements favorables au développement durable, et l'éradication du travail des enfants.

Ainsi, en vue d'améliorer la situation régionale face aux problématiques de gouvernance et de l'Etat de droit, il est proposé de mettre en œuvre sept (7) programmes qui se répartissent dans quatre (4) axes de développement :

Axe 1 : Renforcement de la capacité institutionnelle de la région

1	Entreprendre des mesures de lutte contre la corruption
2	Améliorer la transparence de la gestion administrative
3	Renforcer la capacité de coordination régionale

Axe 2 : Restauration de la sécurité territoriale

4	Développer et mettre en œuvre des stratégies de lutte contre l'insécurité
5	Renforcer la capacité des forces de l'ordre

Axe 3 : Vulgarisation des comportements favorables au développement durable

6	Entreprendre des mesures liées à l'éducation citoyenne
---	--

Axe 4 : Amélioration du cadre de vie de la population

7	Entreprendre des mesures liées à l'élimination du travail des enfants
---	---



En vue de réaliser les sept (7) programmes proposés en amont, le présent paquet suggère de mettre en œuvre 22 interventions phares.

Tableau 41 : Matrice des interventions du paquet «gouvernance et état de droit »

Programmes	Interventions phares	Coût
1. Entreprendre des mesures de lutte contre la corruption	5.1.1- Décliner au niveau du district le pôle anti-corruption	ND
	5.1.2- Mettre en place à tous les niveaux de l'administration publique (CTD, STD) une cellule anti-corruption	ND
2. Améliorer la transparence de la gestion administrative	5.2.1- Mettre en place un standard de service à tous les niveaux de l'administration publique (CTD, STD)	ND
3. Renforcer la capacité de coordination régionale	5.3.1- Adopter un système de recrutement adapté aux besoins de l'administration	ND
	5.3.2- Mettre en place un service de gestion de compétences à tous les niveaux de l'administration publique (CTD, STD) et élaborer les fiches de poste	ND
	5.3.3- Développer des programmes de renforcement de capacité du personnel de l'administration publique, à tous les niveaux	100.000 USD
	5.3.4- Mettre en place un système d'information et de communication profitant des technologies modernes, à tous les niveaux de l'administration publique : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Installer des Kits solaires dans les bureaux administratifs non électrifiés ▪ Doter des matériels informatiques à tous les niveaux de l'administration publique (CTD, STD) ▪ Assurer l'existence d'un service informatique dans tous les niveaux de l'administration et renforcer la capacité du personnel dans l'utilisation des technologies modernes de l'information et de la communication 	ND
	5.3.5- Construire des bureaux administratifs conformes aux normes (électricité, assainissements, etc.) pour les services qui n'en ont pas <ul style="list-style-type: none"> ▪ Service régional de l'économie et du plan ▪ Service régional du Budget ▪ Service régional des impôts et centre fiscal ▪ Service régional du tourisme 	500.000 USD
	5.3.6- Redynamiser la gestion du patrimoine public au niveau régional	ND
	5.3.7- Doter des moyens de fonctionnement à tous les niveaux de l'administration publique <ul style="list-style-type: none"> ▪ Mettre aux normes l'approvisionnement en consommable (papiers, encre, fournitures, etc.) ▪ Mettre aux normes les matériels et mobiliers de bureau (table, chaise, armoire, etc.) ▪ Mettre aux normes les matériels roulants 	500.000 USD
4. Développer et mettre en œuvre des stratégies de lutte contre l'insécurité	5.4.1- Développer au niveau régional une stratégie intégrée de lutte contre l'insécurité, et mettre en place un comité régional en charge de la mise en œuvre de la stratégie, techniquement dirigé par les représentants des forces de l'ordre territoriales, et composé, d'au moins, des représentants des CTD, de la société civile et du secteur privé.	ND
	5.4.2- Mettre en place des postes avancés avec au moins une douzaine d'éléments par Commune, et placer des Unités spéciales d'intervention dans les zones rouges	ND
	5.4.3- Redynamiser le « Dina » de Betroka sur la sécurité territoriale	ND
5. Renforcer la capacité des forces de l'ordre	5.5.1- Réengager systématiquement les bataillons militaires	ND
	5.5.2- Renforcer la formation militaire (formation commando, formation stratégique et tactique de guerre)	ND
	5.5.3- Mettre aux normes l'armement des éléments engagés en poste, et doter des armes appropriées à la lutte contre les « Malaso » (au moins de type Kalachnikov)	ND
	5.5.4- Doter d'un « hélicoptère » spécialisé dans le rétablissement de la sécurité territoriale	ND
	5.5.5- Doter des moyens de communication militaire à chaque poste (Talkie-walkie, CB, GSM, etc.) et assurer la couverture des réseaux téléphoniques	ND
6. Entreprendre des mesures liées à l'éducation citoyenne	5.6.1- Entreprendre des CCC en utilisant les moyens de communication disponibles, en vue de promouvoir l'adoption de comportement favorable au développement durable : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Animation radio ▪ Sensibilisation de masse/Campagne médiatique ▪ Intégrer des programmes de sensibilisation des jeunes dans le système éducatif 	75.000 USD
	5.6.2- Assurer la couverture audio-visuelle dans toutes les Communes (Radio, TV, ...)	ND
7. Entreprendre des mesures liées à l'élimination du travail des enfants	5.7.1- Entreprendre un plaidoyer à l'échelle régional sur le mariage précoce et le travail des enfants, auprès des leaders traditionnels et les autorités locales	ND
	5.7.2- Entreprendre des CCC en utilisant les moyens de communication disponibles, en vue de vulgariser les textes juridiques en vigueur sur le droit de l'enfant, et impliquer la société civile dans le processus	50.000 USD

Source : Atelier d'identification des paquets d'intervention dans la Région Anosy, juin 2019



5.2.6. Les projets prioritaires

Compte tenu du fait que toutes les actions ne peuvent être réalisées en même temps, il conviendrait d'établir des priorités. La démarche qui guide la priorisation des actions à court terme suit une logique et des critères bien définis.

CRITERES :

Les critères ci-après ont permis de prioriser les actions/projets prioritaires.

- Faisabilité à court terme : l'un des critères de choix est la faisabilité à court terme de l'action/projet
- Effet catalytique : il a été priorisé les actions/projets qui ont le plus d'impact sur le développement durable de la région

- Collaboration des partenaires : il a été mis en avant les actions/projets qui offrent des potentiels de collaboration de plusieurs agences et partenaires

NIVEAUX D'INTERVENTION :

Les interventions dans la Région Anosy se font à deux niveaux :

- Au niveau Régional : les actions/programmes qui ont un caractère transversal, et qui touchent l'ensemble de la région seront entrepris au niveau régional
- Au niveau District : des actions spécifiques et localisées seront programmées au niveau des districts. Justifié par son caractère particulier (forte potentialité économique, faiblement exploité, etc.), le district qui va servir de pilote pour la Région Anosy est celui d'Amboasary.

Composante 1 : Croissance économique		
N°	Interventions phares	Coûts
1.1.4	Installer des centrales d'énergie solaire dans les communes rurales (63 Communes rurales)	ND
1.2.1	Réaliser une étude approfondie sur le secteur financier et l'accès aux crédits	25.000 USD
1.3.3	Réhabiliter les routes d'intérêt communal (RIC) 367 Km au total	12.845.000 USD (HIMO)
1.5.1	Vulgariser les outils permettant l'accès sur les informations concernant les marchés extérieurs (trademap, productmap, etc.) au niveau des trois districts	ND
1.5.2	Dynamiser la Chambre de Commerce et de l'Industrie	ND
1.7.2	Mener des campagnes régionales de sensibilisation et de formation sur la culture entrepreneuriale, en mettant en avant les jeunes et les femmes	50.000 USD
1.8.1	Promouvoir le tourisme <ul style="list-style-type: none"> ▪ Entretien des sites et les pistes touristiques (escaliers du Pic St-Louis, village royale de Fanjahira, ...) ▪ Promouvoir l'identité culturelle de la région ▪ Développer l'artisanat 	ND
Composante 2 : Education, santé et cadre de vie		
2.2.3	Electrifier (énergie solaire) 13 CSB dans le district d'Amboasary (Manintsevo, Sampona, Marotsiraka, Elonty, Esira, Tanandava sud, Mahabo, Andranondambo, Maromby, Ankilitelolo, Anjamahavelo, Ankirikiriky, Ifotaka)	39.000 USD
2.2.4	Mettre en place des infrastructures d'adduction d'eau potable dans 07 CSB d'Amboasary (Elonty, Sampona, Anjamahavelo, Ankirikiriky, Behara, Maromby, Berano)	70.000 USD
2.3.7	Améliorer la capacité de prévention et de prise en charge du VIH/SIDA et IST	ND
2.5.2	Assurer la prise en charge des Malnutrition Aigüe Modérée / Malnutrition Aigüe Sévère (MAS/MAM)	ND
2.7.2	Réhabiliter 09 EPP et un bureau du CISCO dans le district Amboasary (Ebelo, Amboasary centre, Behara, SPSM, Tanandava sud, Manintsevo, Ampasipolaka, Tsivory, Amboangy)	ND
2.7.4	Doter de tables-bancs et mobiliers les établissements scolaires	ND
2.11.1	Mettre en place un système efficace de filets sociaux de sécurité	1.200.000 USD
2.11.2	Mettre en place la Couverture de Santé Universelle (CSU)	ND
2.11.3	Doter de kits scolaires en début d'année scolaire pour les élèves dans le primaire (132.286 élèves dans le primaire, public et privé)	460.000 USD

Composante 3 : Résilience		
N°	Projets/actions	Coûts
3.2.2	Développer des formations techniques sur les activités génératrices de revenu résilientes (élevage à cycle court, culture de contre saison, culture de rente, artisanat, etc.)	150.000 USD
3.2.4	Réhabiliter les réseaux hydroagricoles existants	218.000 USD
3.3.3	Construire des puits et forages	1.050.000 USD
3.4.1	Protéger et conserver les ressources forestières	105.000 USD
3.4.2	Mener des campagnes de sensibilisation de la population au profit de la gestion durable des ressources naturelles	100.000 USD
3.4.3	Restaurer la couche forestière	8.660.000 USD
Composante 4 : Inclusion, emploi et capital humain		
4.1.1	Mener une étude sur le marché du travail dans la région Anosy (tendance du marché, localisation géographique par secteur d'activité, etc.)	25.000 USD
4.1.2	Développer des cursus de formations techniques et professionnelles adaptés aux besoins du marché du travail au niveau de chaque District	ND
4.1.3	Mettre en place au niveau local une ingénierie harmonisée de certification et de formation (en vue de reconnaître toute forme de compétence acquise et promouvoir la reconnaissance des compétences)	ND
4.1.4	Promouvoir la professionnalisation des jeunes et femmes en activité ou en quête de travail selon leurs besoins, dans le cadre du Fond malgache pour la formation professionnelle (FMFP)	ND
4.3.1	Développer et mettre en place un système d'information pertinent sur le marché du travail et la formation professionnelle	ND
Composante 5 : Gouvernance et Etat de droit		
5.1.2	Mettre en place à tous les niveaux de l'administration publique (CTD, STD) une cellule anti-corruption	ND
5.2.1	Mettre en place un standard de service à tous les niveaux de l'administration publique (CTD, STD)	ND
5.3.2	Mettre en place un service de gestion de compétences à tous les niveaux de l'administration publique (CTD, STD) et redresser les fiches de poste	ND
5.3.3	Développer des programmes de renforcement de capacité du personnel de l'administration publique, à tous les niveaux	100.000 USD
5.3.5	Construire des bureaux administratifs conformes aux normes (électricité, assainissements, etc.) pour les services qui n'en ont pas : Service régional de l'économie et du plan ; Service régional du Budget ; Service régional des impôts et centre fiscal ; Service régional du tourisme	500.000 USD
5.3.7	Doter des moyens de fonctionnement à tous les niveaux de l'administration publique (Matériel roulant, matériels informatiques, Kit solaires, etc.)	500.000 USD
5.4.3	Redynamiser le « Dina » de Betroka sur la sécurité territoriale	ND
5.6.1	Entreprendre des CCC en utilisant les moyens de communication disponibles, en vue de promouvoir l'adoption de comportement favorable au développement durable (Animation radio, Sensibilisation de masse, intégration des programmes de sensibilisation des jeunes dans le système éducatif, ...)	75.000 USD
5.7.1	Entreprendre un plaidoyer à l'échelle régional sur le mariage précoce et le travail des enfants, auprès des leaders traditionnels et les autorités locales	ND
5.7.2	Entreprendre des CCC en utilisant les moyens de communication disponibles, en vue de vulgariser les textes juridiques en vigueur sur le droit de l'enfant, et impliquer la société civile dans le processus	50.000 USD



5.3.

Le mécanisme de financement et de suivi

Le défi de financement se pose partout dans le monde, mais avec beaucoup d'acuité pour les pays les moins avancés (PMA), tels que Madagascar. En effet, la mise en œuvre des ODD requiert un investissement conséquent dans presque tous les domaines de la vie économique et sociale tels que : la paix et la sécurité, la santé et l'éducation, l'agriculture et la nutrition, le développement du secteur privé local et de la protection de l'environnement etc. Le Programme d'Action d'Addis-Abeba sur le financement du développement (PAAA), adopté en juillet 2015 lors de la troisième Conférence internationale sur le financement du développement, présente un cadre complet de financement visant à favoriser le développement durable et la mise en œuvre de l'Agenda 2030. Le PAAA appelle non seulement à mobiliser davantage de ressources, mais également à créer de nouvelles incitations à canaliser des ressources privées et publiques pour l'avancement des ODD.

5.3.1.

Sources de financement de l'agenda 2030 au niveau local

Pour relever le défi financier des ODD, la Région Anosy, comme chaque région de Madagascar, doit non seulement diversifier ses sources de financement, mais passer à une échelle beaucoup plus conséquente de financement et trouver comment mobiliser et affecter ses ressources financières intérieures. Elle doit aussi veiller / plaider pour une meilleure redistribution des ressources entre le niveau central et les collectivités décentralisées telle que stipulée dans la loi « N° 2018-11 modifiant et complétant certaines dispositions de la loi N° 2014-020 du 27 Septembre 2014 relative aux ressources des collectivités Territoriales Décentralisées ... ».

Les défis sous-jacents liés à la gouvernance devront être traités en priorité si Madagascar veut améliorer sa mobilisation des ressources domestiques et l'exécution du budget. Il s'agit notamment de réformes de la gouvernance dans les domaines de l'administration, de la réforme agraire, de la lutte contre la corruption et le blanchiment de capitaux, ainsi que d'une stratégie visant à améliorer l'inclusion financière.

La décentralisation devra s'accompagner de ressources et d'une assistance technique pour renforcer la capacité d'absorption au niveau lo-

cal. Le Fonds de développement local pourrait continuer à jouer un rôle clé dans le transfert de ressources aux autorités locales, en augmentant la taille de ses transferts à mesure que la capacité d'absorption et les structures de gouvernance s'améliorent.

La région devra mettre en place des processus pour faire respecter la législation permettant de collecter les ressources au niveau local, telles que les concessions minières et la taxe foncière basée sur le programme de certificats fonciers. Cela exigera de renforcer la gestion des finances publiques à ce niveau, et une meilleure capacité d'absorption. La faible performance de la fiscalité locale est à relever. Un trop grand nombre de communes ne maîtrise pas les procédures de gestion et la situation est encore aggravée par le manque de moyens matériels et humains. Il est par ailleurs fortement regrettable que la Grande Ile ne dispose pas d'un cadastre moderne et performant qui permettrait notamment une meilleure collecte de l'impôt foncier.

Des efforts devraient être faits pour veiller à ce que les transferts budgétaires centraux aux collectivités locales reposent sur des critères de répartition équitables.

D'ici à 2030, le financement par les dons de l'APD jouera vraisemblablement un rôle important pour continuer à garantir l'accès à des services de base de qualité. L'aide internationale au développement doit être accrue au travers de l'élargissement des partenaires de Madagascar qui doit davantage marquer sa présence sur la scène internationale et développer une diplomatie économique plus forte pour enrichir ses partenariats au développement.

Le principal avantage comparatif de Madagascar et plus particulièrement des régions du sud est ses ressources naturelles et sa riche biodiversité. Les partenariats public-privé pourraient aider à mobiliser les investissements privés dans le secteur de l'environnement et des ressources naturelles et valoriser les différentes chaînes de valeur qui ont un impact direct sur les moyens de subsistance des communautés. Des investissements importants dans les infrastructures rurales seront également nécessaires pour débloquer des zones où les ressources naturelles sont abondantes mais pas économiquement viables aujourd'hui ; avec le leadership des autorités locales, un forum des partenaires au développement pourrait être organisé chaque année dans la région à cet effet.

5.3.2. Le suivi

Le suivi de la mise en œuvre des ODD sera réalisé sous le leadership du Chef de la région / Gouverneur de région. Celui-ci devra réunir chaque année les acteurs du secteur privé, les acteurs du secteur public, les partenaires techniques et financiers et les acteurs au développement de sa région autour de la question du financement des cibles prioritaires ODD. Deux ateliers peuvent être organisés chaque année à cet effet. Un premier atelier de démarrage des activités où les ambitions de réalisation des cibles prioritaires en termes de projets de développement seront présentées aux acteurs. Ces derniers prendront des engagements en vue de financer les projets en lien avec leurs domaines de compétence. Un deuxième atelier sera organisé pour faire le bilan de la réalisation, capitaliser les leçons apprises et lancer les bases des activités pour l'année suivante. Une plateforme d'échange devra être mise en place afin d'assurer une communication permanente entre les acteurs du développement de la région.

Conclusion

L'Agenda 2030 constitue une opportunité que doivent saisir les pays / régions en développement pour parvenir à l'émergence. En tenant compte des leçons apprises lors de la mise en œuvre des OMD, l'approche ascendante (Bottom up) a été préconisée pour parvenir à une mise en œuvre effective des ODD. La réussite de cet agenda dépendra en effet de son degré d'appropriation par les acteurs du développement et de la manière dont chaque région le mettra en œuvre. C'est pour cela que le PNUD Madagascar, dans le cadre du Programme d'Appui à la Décentralisation et la Résilience Communautaire (PADRC), se propose d'aider les régions à localiser des Objectifs de Développement Durable (ODD).

A travers un processus largement participatif et inclusif, tous les acteurs au développement de la Région Anosy ont été réunis autour de deux ateliers de localisation des ODD. La localisation

des ODD à consister à (i) évaluer le degré d'alignement des documents de planification régionaux sur les ODD, à (ii) définir pour la région un ensemble de cibles prioritaires, à (iii) retenir les paquets d'interventions à réaliser dans le cadre de la mise en œuvre des ODD dans la région et à (iv) retenir les indicateurs devant servir au suivi des progrès de la mise en œuvre.

Le présent rapport de localisation doit servir de cadre de référence pour la mise en œuvre des ODD dans la Région Anosy aussi bien par les pouvoirs publics que par les partenaires au développement. Ce rapport retrace en effet toutes les actions possibles à entreprendre pour un développement économique, social et environnemental de la région. Il s'agit d'un document de plaidoyer et de mobilisation des ressources en vue d'un développement durable qui ne laisse personne de côté.



ANNEXES



Annexe 1.

Termes de référence de la mission de localisation des Objectifs de Développement Durable (ODD)

1. Contexte

Le PNUD a appuyé le Gouvernement de Madagascar dans l'organisation des consultations nationales sur les Objectifs de développement durable (ODD) visant à la priorisation nationale des cibles du Programme 2030.

A l'issue de cet exercice de priorisation, le pays dispose maintenant d'un rapport national de priorisation des cibles ODD avec 64 cibles prioritaires et 85 indicateurs de suivi de la mise en œuvre des ODD et qui lui permet de coordonner les différentes interventions de ses partenaires, à la suite d'un long processus de sensibilisation de portée nationale et régionale, d'alignement des ODD sur les politiques et stratégies nationales et sectorielles, et de mise à disposition d'outils d'analyse basés sur la définition d'approches méthodologiques spécifiques au pays pour la hiérarchisation des cibles.

Résultats de la priorisation nationale des ODD

	Nombre de cibles	Nombre d'indicateurs
Gouvernance	7	10
Economie	13	15
Social	26	39
Capital naturel	14	15
Objectifs Globaux	4	6
TOTAL	64	85

Pour les prochaines étapes, le PNUD entend être un partenaire et un acteur majeur pour appuyer le Gouvernement à mettre en œuvre au niveau local les ODD ou la « localisation des ODD », car c'est au niveau local que des politiques cohérentes peuvent être développées pour relever les multiples défis de la réduction de la pauvreté et du développement durable.

La localisation des ODD constitue pour le PNUD ainsi une nouvelle opportunité de renforcer son programme d'appui à la décentralisation à Madagascar et de promouvoir de nouvelles formes de gouvernance coopérative (multi-niveaux et multi-acteurs) dans une approche intégrée aux niveaux régional et local qui est la pierre angulaire d'une gouvernance efficace favorable à l'égalité d'accès aux services sociaux de base, aux ressources et aux finances au niveau des communautés de base.

Le but de la priorisation locale est de permettre aux parties prenantes régionales et locales de contextualiser les ODD aux réalités dans leurs régions. D'un point de vue opérationnel, la priorisation locale permettra de mieux focaliser les ressources – financières, humaines, techniques, etc. – sur un groupe



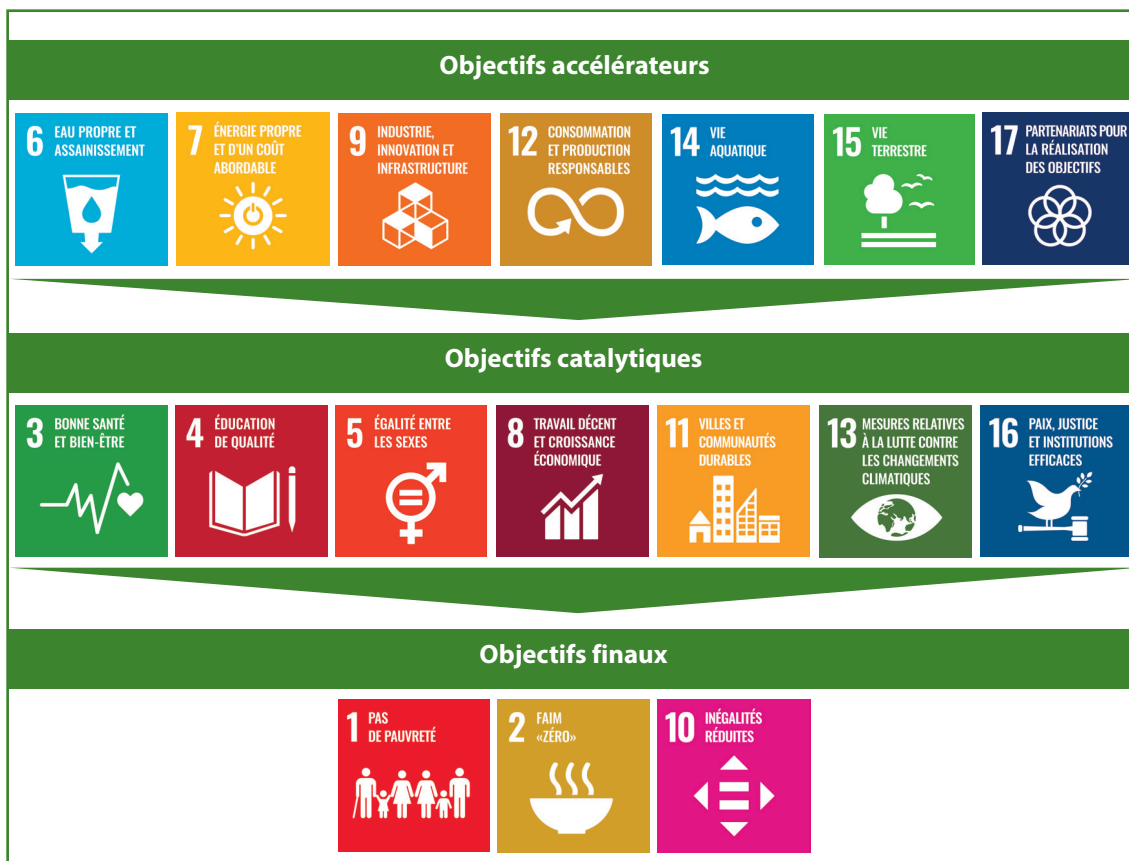
restreint des cibles dont leur réalisation représente le paquet minimum des résultats des ODD mise en œuvre dans les régions et contribuera à l'atteinte des ODD à l'horizon 2030. La priorisation est également importante à la lumière : i) de la capacité de mise en œuvre des politiques et programmes au niveau décentralisé de l'administration et d'autres acteurs concernés ; et ii) du défi que son suivi et évaluation impose au système de statistique régionale.

2. Objectifs de la priorisation locale

L'objectif est d'identifier et de prioriser les interventions stratégiques, les goulots d'étranglement, les solutions d'accélération, et d'aider à la planification, à la mise en œuvre et au suivi des actions pour l'atteinte des cibles prioritaires au niveau des régions pour l'atteinte des ODD.

Plus spécifiquement, il s'agit de :

- Déterminer la pertinence actuelle des ODD par rapport au contexte régional/local
- Identifier les interconnexions entre les 64 cibles prioritaires au niveau national et les domaines des ODD au niveau régional/local en vue d'une coordination multisectorielle potentielle
- Faire le matching des priorités stratégiques contenues dans les plans/stratégies régionaux avec les 64 cibles prioritaires des ODD comme préalable à l'identification des paquets d'intervention dans les régions
- Identifier et investir dans des **objectifs « catalyseurs »**, qui mobilisent d'une part le plus de cibles des autres ODD pour leur réalisation favorisant ainsi un effet induit pour la réalisation de ces objectifs, et d'autre part, ont une capacité à fortement impacter la réalisation d'autres objectifs – domaines d'intervention avec effets multiplicateurs (ODD 3, ODD 4, ODD 5, ODD 8, ODD 11, ODD 13 et ODD 16).
- Assurer l'appropriation institutionnelle au niveau décentralisé des cibles prioritaires locales (équilibre entre interventions sectorielles et intersectorielles au niveau local)



3. Démarches méthodologiques

La démarche méthodologique de la priorisation locale des ODD doit être participative et permettre d'obtenir le consensus des parties prenantes impliquées autour des différents outputs attendus.

A cet effet, elle est axée sur les phases suivantes :

Phase 1 : Cadrage de l'intervention avec le PNUD et le Partenaire national de mise en œuvre

Les acteurs clés à impliquer dans le processus et les besoins en concertation dans les 5 régions sont identifiés dans cette première phase

Phase 2 : Lancement du processus de localisation des ODD

A. Atelier d'information et de dialogue avec les principaux acteurs et formation d'une équipe de facilitateurs (cadres des ministères et techniciens en charge de la localisation des ODD) sur la démarche d'intégration des ODD dans la planification locale

- Les pools de facilitateurs sont informés sur le cadre de l'Agenda 2030, les ODD et cibles prioritaires du pays
- Les facilitateurs appréhendent la dimension intégrative des ODD (liens et effets) dans le contexte de Madagascar
- Des critères de priorisation/contextualisation des ODD sont définis, en s'inspirant des modèles et outils existants et validés.
- Les bases des systèmes régionaux d'accompagnement sont établies
- Les leaders des régions et les cadres des ministères d'appui connaissent les enjeux du processus et s'engagent à assurer la maîtrise d'ouvrage de la localisation des ODD
- Les séquences du processus, les mécanismes de concertation régionale et les rôles des parties prenantes sont validés
- Les entités territoriales représentatives de la diversité de chaque région sont identifiées

B. Analyse des besoins des populations et collecte des données sur les indicateurs des cibles prioritaires et les bonnes pratiques

- Le niveau de prise en compte des ODD dans les plans régionaux existants est évalué
- Les principaux besoins des différents groupes d'acteurs et entités géographiques des régions sont analysés
- Les données sur les indicateurs des cibles prises en compte par les plans régionaux de développement sont collectées

Phase 3 : Exercice de priorisation des cibles des ODD et de cartographie des sources de données pour le suivi des progrès

C. Ateliers de priorisation des cibles des ODD par région réalisés

- Les cibles prioritaires des ODD et les mesures pertinentes pour les atteindre sont identifiées avec les leaders des régions, les cadres des ministères et les techniciens formés

D. Réaliser une analyse croisée entre les besoins recueillis lors des diagnostics participatifs et les cibles prioritaires identifiées

- Les convergences, les spécificités locales et les points de tensions potentielles sont identifiées
- Les bonnes pratiques dans la satisfaction inclusive des besoins des populations et les capacités de maîtrise d'ouvrage sont analysées
- Les mesures appropriées pour atteindre les cibles et les moyens de mise en œuvre sont identifiés

E. Mapping des sources de données pour les indicateurs de suivi des progrès réalisés dans la mise en œuvre des ODD dans les 5 régions

- Les indicateurs de suivi des progrès réalisés sont identifiés
- Les sources et systèmes de collecte de données existants sont décrits
- Des propositions pour le suivi des progrès réalisées sont formulées

F. Rédaction des rapports de priorisation pour chacune des 5 régions

- Les recommandations pour la consolidation et la pérennisation du leadership régional et local pour l'ancrage des ODD sont formulées ;

G. Atelier d'identification des paquets d'interventions prioritaires en cohérence avec les cibles régionales prioritaires

- Les cibles prioritaires au niveau de chaque région sont validées
- Les paquets d'interventions prioritaires dans chaque région sont identifiés en cohérence avec les cibles régionales prioritaires.



Annexe 2.

Méthodologie de réalisation de l'alignement des stratégies de développement régional aux ODD

1. L'alignement comme préalable

L'alignement est une étape préalable indispensable pour réussir la priorisation. Il a pour objectif d'apprécier le degré de prise en compte / intégration des 64 cibles priorisées au niveau national par rapport aux documents et stratégies régionales / locales. L'intérêt de cet exercice est d'avoir un aperçu global des cibles qui n'ont pas suffisamment été intégrés dans les plans et stratégies régionaux ou locaux de développement.

La sélection des cibles à prioriser dans une région sur la base de la liste des 64 cibles priorisées au niveau national repose sur la logique suivante. La mise en œuvre d'un plan de développement durable dans une région donnée doit contribuer à l'atteinte des objectifs nationaux de développement durable. A ce titre, le plan régional doit d'une part correspondre à une déclinaison régionale de la stratégie nationale, et d'autre part reprendre à son compte la mise en œuvre dans la région de toute politique sectorielle. Ainsi, les cibles priorisées au niveau d'une région doivent faire partie de celles priorisées au niveau national. En d'autres termes, les cibles non priorisées dans la région doivent être celles qui concernent exclusivement les autres régions ou dont l'atteinte relève de la prérogative du pouvoir central uniquement.

L'outil d'Analyse Rapide Intégrée ou Rapid Integrated Assessment (RIA^{*}), un des outils de la MAPS (Mainstreamings Accelerating and Policy Support) a été utilisé à cet effet.

2. Bref aperçu de l'Analyse Rapide Intégrée (RIA)

Le RIA permet d'évaluer le niveau d'alignement des documents de stratégies de développement sur les Objectifs de Développement Durable. L'analyse cherche à réaliser une cartographie des liens entre les objectifs, les politiques et les stratégies de développements régionales et les cibles ODD. L'outil RIA se base sur deux matrices appelées RIA1 et RIA2.

Le RIA 1 (voir figure 1) est une résultante de RIA 2. Il reprend en ligne les domaines/objectifs stratégiques essentiels tels qu'identifiés dans les principaux documents de planification régionale et en colonne les différentes cibles ODD. Chaque cellule Cij de la matrice indique une intersection entre le domaine (en ligne i) et la cible (en colonne j). La présence dans la cellule Cij d'une référence (un X indicé) justifie la prise en compte de la cible correspondante dans les actions de mise en œuvre du domaine/objectif stratégique précis.

^{*} Cet outil est développé par le Bureau d'Appui aux Politiques et Programmes du PNUD (BPPS)



Figure 1 : Le RIA 1

ODD non pris en compte dans les PSPP

ODD non applicable

Pas de synergie inter-sectorielle

Objectif stratégique PRD	Objectif stratégique PND	1 PAS DE PAUVRETÉ			2 FAIM «ZÉRO»			3 BONNE SANTÉ ET BIEN-ÊTRE			4 ÉDUCATION DE QUALITÉ			5 ÉGALITÉ ENTRE LES SEXES			6 EAU PROPRES ET ASSAINISSEMENT		
		1.1	1.2	1.3	2.1	2.2	2.3	3.1	3.2	3.3	4.1	4.2	4.3	5.1	5.2	5.3	6.1	6.2	6.5
Gouvernance	Etat de droit et ordre public																		
Gouvernance	Gouvernance, développement local																		
Finances	Système bancaire et financier																		
Potentiel d'échanges inter-régionaux	Marché intérieur et commerce																		
Potentiel rural et urbain	Secteurs porteurs et filières à haute valeur ajoutée	X				X													
Capital infrastructurel et équipement territorial	Infrastructures d'épaulement et structurantes			X															
Potentiel rural et urbain	Organisation et structuration territoriale	X											X	X					
Revitaliser le tissu industriel	Secteur privé et secteurs relais																		
Capital social	Accès de la population aux soins de qualité						X	X											
Capital social	Epidémies et maladies émergentes							X											
Potentiel rural et urbain	Malnutrition				X														
Capital social	Système éducatif performant										X	X					X		
Potentiel rural et urbain	Formation technique et professionnel											X	X						
Capital social	Eau potable, hygiène et assainissement																X	X	
Jeunesse, sport et culture	Culture, levier de développement																		
Jeunesse, sport et culture	Sport et développement									X									
Potentiel rural et urbain	Protection sociale, emploi et revenu	X	X	X															
Ressources naturelles	Ressources naturelles et développement																		X
OC, risques et catastrophes naturelles	Capital naturel et écosystèmes durables																		



En plus des références dans les cellules, certaines lignes / colonnes du RIA 1 sont colorées. La couleur orange indique les cibles ODD dont la mise en œuvre n'est programmée dans aucun document de planification de la région ; de fait, aucune référence (un X indicé) n'est donc présente sur la colonne représentée par ces cibles. La couleur verte indique le manque de cohérence dans la mise en œuvre des objectifs stratégiques. La réalisation d'un objectif stratégique donné (en ligne) nécessite en outre la mise en œuvre de plusieurs cibles ODD. Lorsqu'aucun programme / projet n'est programmé pour la mise en œuvre de certaines cibles ODD indispensables à l'atteinte d'un objectif stratégique, les parties correspondantes sont colorées en vert.

Le RIA 2 (voir figure 2) est une matrice de renseignement du niveau d'intégration des cibles dans les politiques ou stratégies nationales / régionales. Elle reprend en ligne les différentes cibles ODD puis en colonne, les éléments ci-après :

- Les domaines nationaux/régionaux prioritaires tels que répertoriés dans les principaux documents de planification ;
- La stratégie/projet/programme nationale de développement relative à chaque domaine abordant les questions correspondantes à une cible donnée ;
- Les indicateurs nationaux retenus pour les cibles spécifiques ;
- Les institutions responsables de la mise en œuvre ;
- Les commentaires pertinents concernant le secteur et/ou la cible prioritaire dans le document de politique.

Figure 2 : Le RIA 2

ODD/Cibles	Encodage		Domaine/Secteur tel qu'identifié dans les principaux documents de planification	Stratégie nationale de développement. Identifier l'Objectif/Cible la plus proche présentée dans le document abordant les questions correspondant à un ODD cible	Identifier les indicateurs nationaux pour les cibles spécifiques	Stratégie sectorielle de développement. Identifier l'Objectif/Cible la plus proche présentée dans le document abordant les questions correspondant à un ODD cible	Identifier les indicateurs sectoriels pour les cibles spécifiques	Institution responsable de la mise en œuvre de la cible (Ministères de tutelle)	Autre commentaire pertinent concernant ce secteur cible prioritaire dans les stratégies de développement ?
1.1. D'ici à 2030, éliminer complètement l'extrême pauvreté dans le monde entier (s'entend actuellement du fait de vivre avec moins de 1,25 US dollar par jour)	11	1	Genre et groupe vulnérable	DSCR P ₁₅ Améliorer l'autonomisation des femmes, particulièrement en ce qui concerne les capacités économiques	Proportion des femmes salariées dans le secteur non agricole, Rapport filles/garçons dans l'enseignement primaire, Rapport filles/garçons dans l'enseignement secondaire, Rapport filles/garçons dans l'enseignement supérieur			Plan, Finances, Economie, Budget, Genre, Emploi, Affaires sociales	
	11	2	Gouvernance économique	DSCR P ₁₅ Assurer un taux de croissance réel moyen du PIB de 7,2% par an sur la période pour réduire la pauvreté.					



Annexe 3.

Méthodologie de réalisation de la priorisation au niveau régional / local

La priorisation des ODD au niveau local a été principalement basée sur l'appréciation de critères bien définis suivi d'une concertation / analyse discursive entre les différents acteurs du développement ; une analyse discursive basée sur le fait que la cible ait un lien avec un enjeu régional.

Les cibles ont été dans un premier temps appréciées à travers trois différents filtres que sont :

- Pour le filtre 1, il s'agit d'évaluer « le niveau d'alignement/intégration de la cible » ou la prise en compte ou non de la cible dans le PRD ou autres politiques et stratégies sectorielles disponibles dans la région. Mais aussi de capter la nature multidimensionnelle de la cible et son effet transformationnel et catalyseur.
- Pour le filtre 2, il s'agit d'évaluer « la pertinence de la cible pour la région » ou la mise en œuvre de la cible par la région par rapport à son niveau de compétence d'après les textes, d'identifier son avantage comparatif et/ou le potentiel existant pour l'atteinte de cible par rapport à d'autres régions et aussi de chercher à savoir si l'atteinte de la cible est un enjeu et/ou une priorité pour la région.
- Pour le filtre 3, il s'agit d'évaluer « la qualité statistique des indicateurs de mesure disponibles au niveau de la région pour le suivi de la mise en œuvre de la cible » et de voir si la cible peut être suivie dans sa mise en œuvre par des indicateurs de mesure disponibles au niveau de la région (indicateurs qui peuvent être renseignés par des données administratives ou par le SRISE). Si la cible ne dispose pas encore d'indicateurs de mesure, voire si ces indicateurs peuvent être obtenus à un coût supportable par la région.

Les critères d'appréciation des cibles à travers chacun des filtres sont présentés dans le tableau suivant :

Niveau de Filtre	Critère de priorisation locale des cibles ODD
Filtre 1	1. Cible prise en compte dans le PRD et/ou dans les autres documents de politique sectoriels régionaux)
	2. Cible « catalyseur » qui mobilise le plus de cibles venant des autres ODD pour son atteinte ou qui a un « impact direct » dans l'amélioration des conditions sociales de base et/ou dans le relèvement du niveau de vie dans la région
	3. Cible contribuant à au moins deux dimensions du développement durable (économique, sociale et environnementale) dans la région
Filtre 2	4. Cible dont l'atteinte relève de la compétence de la région selon les textes
	5. Cible dont les avantages comparatifs ou les potentiels existants dans la région vont servir de levier pour son atteinte.
	6. Cible correspondant à des priorités intrinsèques pour la région
Filtre 3 (non exclusif/lié à la mise en œuvre de la cible)	7. Renseigner les indicateurs de mesure disponibles pour une cible au niveau régional en tenant compte des indicateurs fixés au niveau national et de leur désagrégation au niveau local de la cible
	8. Donner des recommandations pour l'amélioration de la qualité des données et du SRISE pour le besoin du suivi des ODD

A chaque critère de priorisation au niveau de chaque filtre est adjoint un niveau d'appréciation décliné en 3 niveaux (haute, moyenne, faible) et dont la consolidation des niveaux pour l'ensemble des 3 filtres permet d'avoir un niveau d'appréciation finale si la cible est retenue comme prioritaire ou non.

A cet effet, une matrice de priorisation régionale/locale des ODD a été élaborée pour la consolidation finale ayant en colonne les ODD et cibles, les critères dans chaque filtre et le niveau d'appréciation et la décision finale. Chaque niveau d'appréciation au niveau de chaque critère fait l'objet d'une justification objective et être documenté pour assurer l'objectivité de la démarche méthodologique.

Travaux de priorisation proprement dit

Quatre groupes thématiques autour des ODD ont été constitués afin de procéder à une évaluation du niveau d'alignement entre le cadre local de planification existant et les Objectifs de Développement Durable (ODD) d'une part et pour le processus de priorisation d'autre part.

Il s'agit des groupes thématiques respectivement : Social, Economique (Prospérité), Environnement et Institutionnel.

Répartition en 4 Groupes de travail :

- Développement du capital humain (Acteurs des secteurs en lien avec les ODD 1, 2, 3, 4, 5 et 6)
- Promotion d'une croissance forte, inclusive et durable (Acteurs des secteurs en lien avec les ODD 7, 8, 9, 10 et 11)
- Environnement et cadre de vie (Acteurs des secteurs en lien avec les ODD 12, 13, 14 et 15)
- Paix, Institutions et Gouvernance (Acteurs des secteurs en lien avec ODD 16)

Chaque équipe de facilitateurs dans chaque région s'est mise au travail selon les critères et méthode développés au cours de l'atelier de renforcement de capacité pour la finalisation de la priorisation des cibles ODD avec les acteurs de développement au niveau local ; ces acteurs étant répartis dans les quatre groupes. Dans chaque groupe de travail, la démarche pratique d'utilisation des filtres est décrite ainsi qu'il suit :

1. Démarche pratique d'utilisation du Filtre 1

Identification des cibles ayant un enjeu local ou critère 1

Un document de développement d'une région (PRD, SRAT, etc.) est a priori décliné en différents axes stratégiques, qui eux-mêmes sont ventilés par objectifs, constitué chacun d'activités.

L'identification des cibles ayant un enjeu local a été réalisée par une lecture minutieuse de chacune de ces activités, ligne par ligne par le groupe de travail dans tout document disponible sur le développement de la région. Le but est d'identifier la ou les cibles, qui peuvent être atteintes par la mise en œuvre de l'activité, ou encore, dont la mise en œuvre de l'activité requiert la prise en considération de la ou les cibles. Ceci permet donc d'identifier toutes les cibles prioritaires au niveau national qui sont en même temps citées en référence dans tous les documents de développement de la région. Ce qui nous indique l'ensemble des cibles qui remplissent le 1er critère.

Première appréciation d'une cible

Pour ce qui est de l'appréciation, pour le filtre 1, elle se fait en fonction de la vérification de deux critères, le 2ème et le 3ème.

Pour le critère 2 : il s'agit de voir quelles sont les cibles ayant un effet « catalyseur », c'est-à-dire dont les ODD correspondants (3, 4, 5, 8, 11, 13, 16) sont influencés d'une part par l'atteinte d'un ODD du groupe dit des accélérateurs (ODD 6, 7, 9, 12, 14, 15, 17), et qui ont aussi un impact sur un autre groupe d'ODD (les Objectifs finaux comme 1, 2 et 10).



Il en sera de même de ceux qui ont un impact direct dans l'amélioration des conditions sociales de base et ou dans le relèvement du niveau de vie dans la région. Dès lors que l'une de ces deux assertions est vérifiée alors on dira que le critère 2 est répondu positivement (par oui), autrement la réponse est non, ou négativement.

Toutefois, il se pourrait qu'il y a des cas où une cible n'est pas prise en compte dans le PRD et tout autre document de développement de la région, alors qu'elle est hautement appréciée pour les deux autres critères du Filtre 1 (2ème et 3ème critère), alors il faudrait continuer la démarche en cascade et évaluer l'appréciation de la cible à travers les 3 autres critères du Filtre 2. A l'issue de cela, le résultat final pour la décision de prioriser la cible dépendra de la réflexion discursive au sein du Groupe par rapport au résultat de l'appréciation de chacune des 2 filtres.

En d'autres termes, dès que l'une de ces deux assertions citées précédemment est vérifiée alors le critère 2 est considéré comme rempli.

Pour le critère 3, il sera considéré comme rempli pour les cibles contribuant à l'atteinte de deux dimensions différentes du développement durable (économie, sociale et environnementale), et non autrement. Les cibles qui contribuent à l'atteinte d'au moins deux dimensions (dont la leur) sont les suivantes :

- De la gouvernance : 16.2, 16.5, 16.6, 16.7 ;
- De l'économie : 8.2, 8.3, 8.9, 9.1, 9.3, 10.2 ;
- Du sociale : 1.3, 2.1, 2.3, 2.4, 3.3, 4.7, 5.1, 5.3 ;
- Du capital naturel : 1.5, 12.2, 12.8 ;

Ces cibles agissent sur au moins une autre (qui comme elles sont déjà priorisées au niveau national) se trouvant dans une dimension autre que la leur, soit en étant un input de la cible impactée, soit en ayant un effet d'entraînement ou multiplicateur sur celle-ci (voir le tableau ci-dessous).

Cibles	Cibles impactées	Type de lien
4.7	8.3	Input
6.1	11.1	
6.2	11.1	
6.5	11.3	
8.2	2.3	
8.7	5.2	
9.3	8.3	

Cibles	Cibles impactées	Type de lien
1.3	11.2	Effet multiplicateur
2.1	11.2	
2.3	11.1 ; 11.2	
3.3	11.1	
5.1	10.2	
5.3	10.2	
8.3	4.4	
8.9	11.4	
9.1	11.2	
10.2	4.5	
10.3	4.3	
12.2	11.1	
12.8	4.7	
Effet d'entraînement		
1.5	13.1 ; 13.2	Effet d'entraînement
2.1	13.1 ; 13.2	
2.4	13.1 ; 13.2	
16.2	5.1	
16.5	10.2	
16.6	10.2	
16.7	10.2	

Finalement, en fonction des réponses, l'appréciation d'une cible doit être faite selon les exemples dans le tableau ci-après.

Liste des cibles	Critère 1	Critère 2	Critère 3	Appréciation 1
Cible i	Oui	Oui	Oui	Haute
Cible j	Oui	Oui	Non	Moyenne
Cible k	Oui	Non	Oui	Moyenne
Cible l	Oui	Non	Non	Faible
Cible m	Non	Non	Non	Faible
Cible n	Non	Oui	Oui	Haute (mais analyse discursive par rapport au résultat du Filtre 2)

2. Démarche pratique d'utilisation du Filtre 2

Après le premier filtre ou première grille d'appréciation d'une cible priorisée au niveau national et ayant un lien avec un enjeu de développement local, une deuxième appréciation doit être faite. Elle se réfère au filtre 2. Elle sera faite à la lumière de la vérification des conditions suivantes appelées critères 4, 5, et 6 :

- L'atteinte de la cible relève-t-elle de la compétence de la région selon les textes ? (réponse oui ou non) ;
- Existe-t-il au moins une potentialité dans la région qui sert de levier pour l'atteinte de la cible, ou la région possède-t-elle un avantage comparatif (performance en matière de mise en œuvre) qui permet l'atteinte de la cible (réponse oui ou non) ;
- Est-ce que la cible correspond à un enjeu ou une priorité régionale (réponse oui ou non).

L'idée est qu'une cible retenue au critère 1 de lien avec un enjeu de la région et qui répond positivement à chacune des trois conditions sur l'applicabilité par la région du programme ou mesure correspondant à son atteinte, doit être hautement appréciée. Si une seulement des trois conditions n'est pas remplie, alors l'appréciation sera moyenne. Par contre, dès que deux conditions au moins ne sont pas remplies alors l'appréciation doit être faible.

Le tableau suivant récapitule les cas possibles sur l'appréciation de la cible.

Liste des cibles	Critère 1	Critère 4	Critère 5	Critère 6	Appréciation 2
Cible i	Oui	Oui	Oui	Oui	Haute
Cible j	Oui	Oui	Oui	Non	Moyenne
Cible k	Oui	Oui	Non	Oui	Moyenne
Cible l	Oui	Non	Oui	Oui	Moyenne
Cible m	Oui	Non	Non	Oui	Faible
Cible n	Oui	Non	Oui	Non	Faible
Cible o	Oui	Oui	Non	Non	Faible
Cible p	Oui	Non	Non	Non	Faible
Cible q	Non/Appréciation Haute	Oui	Oui	Oui	Haute (ex : cible 1.5 et cible 16.9)
Cible r	Non/Appréciation Haute	Oui	Non	Oui	Moyenne
Cible s	Non/Appréciation Haute	Oui	Oui	Non	Moyenne
Cible t	Non/Appréciation Haute	Non	Oui	Oui	Faible
Cible u	Non/Appréciation Haute	Non	Non	Non	Faible

3. Démarche d'utilisation du Filtre 3

Sur la base du principe appliqué pour la première et la deuxième appréciation de chaque cible priorisée au niveau national, et qui se trouve avoir un lien avec un enjeu régional (comme l'atteste un document de développement de la région), une troisième appréciation peut être aussi faite. Elle se réfère pour la cible à l'existence ou non d'un indicateur de source locale, et d'une désagrégation régionale d'un indicateur mesuré au niveau national. L'intérêt de l'existence d'un tel indicateur est que celui-ci aide pour le suivi de la mise en œuvre du programme permettant l'atteinte de la cible. Néanmoins, l'inexistence d'un tel indicateur ne doit pas remettre en cause la pertinence d'une cible.



4. Fixation des cibles priorit es au niveau r gional

La s lection d finitive des cibles priorit es au niveau de la r gion doit se faire sur la base des appr ciations faite   chaque cible ayant un lien avec un enjeu local de d veloppement, en l'occurrence des appr ciations faites aux filtres 1 et 2.

Une cible hautement appr ci e aussi bien au filtre 1 et au filtre 2 doit  tre en priorit  retenue pour la r gion pour son programme de d veloppement durable. Elle fera partie d'une premi re cat gorie des cibles retenues. Ensuite, une cible hautement appr ci e   l'un des deux premiers filtres et moyennement appr ci e   l'autre sera priorit e dans un deuxi me lieu. Il s'agit l  de la deuxi me cat gorie des cibles retenues. Avec le m me principe, une cible moyenne appr ci e   chacun des deux filtres fera partie de troisi me cat gorie des cibles priorit es.

Au besoin une quatri me cible   retenir peuvent  tre constitu es. Il s'agira de cibles qui sont hautement appr ci es   l'une des filtres 1 et 2, et faiblement appr ci es pour l'autre.

Mais la d cision finale entre ces 4 cat gories de cibles doit se baser sur une acceptation issue d'une r flexion discursive dans le Groupe en tenant compte des probl matiques de la r gion, des enjeux nationaux des ODD. En revanche, d s lors que la cible est faiblement appr ci e   chacun des deux filtres alors elle doit  tre exclue des cibles priorit es dans la r gion.

Liste des cibles	Filtre 1	Filtre 2	D�cision finale
La d�cision finale doit se baser sur une acceptation issue d'une r�flexion discursive dans le Groupe			
Cible i	Haute	Haute	Cible retenue
Cible j	Haute	Moyenne	Cible retenue
Cible k	Moyenne	Haute	Cible retenue
Cible l	Moyenne	Moyenne	Cible retenue sous contraintes (Priorit�s intrins�ques et/ou Probl�matiques de la r�gion)
Cible m	Faible	Haute	Cible retenue sous contraintes (Priorit�s intrins�ques et/ou Probl�matiques de la r�gion)
Cible n	Haute	Faible	Cible non retenue
Cible o	Moyenne	Faible	Cible non retenue
Cible p	Faible	Moyenne	Cible non retenue
Cible q	Faible	Faible	Cible non retenue



Annexe 4.

Méthodologie de constitution des paquets intégrés de cibles et d'interventions

GUIDE METHODOLOGIQUE D'IDENTIFICATION DU PACKAGE D'INTERVENTION

1. Contexte

Les Objectifs de Développement Durables (ODD) et leurs cibles sont interdépendants. Leurs mises en œuvre exigent de briser les cloisonnements entre les secteurs, d'établir des partenariats multipartites et d'adopter des approches pangouvernementales en vue de bénéficier de leurs effets multiplicateurs. Ainsi, des actions concertées incluant plusieurs secteurs sont fortement recommandées pour accélérer les progrès vers l'atteinte des objectifs. C'est dans ce cadre que le PNUD Madagascar a initié la présente méthodologie qui permettra in fine de définir les packages d'interventions intégrés qui adressent les préoccupations de plusieurs cibles interdépendantes. La méthodologie appliquée pour la définition des paquets intégrés d'interventions s'appuie sur celle proposée par Fall & Kamwendo (2017, UNDP) basée sur une input/output des ODD à travers leurs cibles.

L'analyse croisée des liens entre les différentes cibles des objectifs permet de mettre en relief la dimension multifactorielle d'un objectif. Ainsi, on peut montrer la puissance de l'effet multiplicateur d'un objectif à travers sa capacité à impacter la réalisation d'autres objectifs, mais aussi sa capacité à impliquer la mobilisation de cibles d'autres objectifs pour son atteinte. Aussi, l'analyse qualitative « input-output » permet de mettre en exergue les objectifs qui, d'une part, mobilisent le plus de cibles des autres objectifs pour leur réalisation favorisant ainsi par un effet induit pour la réalisation de ces objectifs, et d'autre part, ont un impact élevé sur le plus de cibles des autres objectifs.

2. Concepts et définitions

Un package d'interventions intégrés est un ensemble constitué d'une part d'un paquet de cibles intégrées (qui entretiennent entre elles des liens d'interdépendances /effets d'entraînement) et d'autre part des projets /programmes qui adressent les préoccupations de l'ensemble de ces cibles.

3. Objectifs

L'objectif du processus d'identification des packages d'interventions est de se baser sur les liens d'interrelations entre les cibles ODD prioritaires en vue de les regrouper en des paquets de cibles intégrées assorties des interventions pertinentes pour leur mise en œuvre.

L'application des résultats de cette analyse input/output a consisté à :

- i. identifier parmi les cibles prioritaires d'une région, celles qui sont accélératrices au regard de l'analyse "input-output" en contextualisant au mieux l'identificateur des cibles accélératrices par région.
- ii. identifier pour chacune des cibles accélératrices des inputs et des outputs parmi le reste des cibles prioritaires de la région. Le groupe de cibles constitué d'une cible accélératrice, de ses inputs et de ses outputs constitue un paquet de cibles interdépendantes.
- iii. pour chaque paquet de cibles interdépendantes, identifier : a) les goulots / obstacles à la mise en œuvre des paquets dans la région (analyse diagnostique de la problématique), b) les interventions /projets d'investissement à mettre en œuvre pour réaliser le paquet, c) les coûts estimatifs de ces interventions, d) les délais pour la réalisation et f) hiérarchiser les interventions.

A cet effet, les tâches suivantes seront réalisées :

- Regrouper les cibles prioritaires en des paquets de cibles intégrées ;
- Hiérarchiser les paquets de cibles intégrées selon leur degré d'importance pour la région ;
- Pour chaque paquet de cibles intégrées :
 - Identifier les goulots / obstacles à sa mise en œuvre ;
 - Identifier les solutions pour la résolution des goulots ;
 - Définir pour chaque solution les mesures, actions, investissements à entreprendre ;
 - Estimer les coûts de chaque intervention ;
 - Estimer les délais pour la réalisation de chaque intervention ;
 - Hiérarchiser les interventions.

4. Approche méthodologique

L'analyse « input » relie certains objectifs (et leurs cibles) à d'autres objectifs (et leurs cibles) comme conditionnelle à leur réalisation tandis que l'analyse « output » considère l'impact de la réalisation de certains objectifs sur d'autres objectifs. Cette analyse permet d'identifier les effets multiplicateurs des ODD qui sont au cœur de l'Agenda 2030.

Trois catégories d'objectifs émergent de cette analyse : (i) catégorie 1 : les objectifs « catalyseurs » qui contribuent fortement à la réussite d'autres objectifs à travers les liens de leurs cibles comme input à d'autres cibles ; (ii) les objectifs « accélérateurs » qui reçoivent le plus d'influx (input) des objectifs de la catégorie 1 et ont un impact sur l'atteinte d'autres ODD avec un grand effet multiplicateur ; (iii) les objectifs « de finalités » qui seront finalement atteints principalement par le biais de la réalisation des cibles des autres objectifs. Le processus d'identification des packages d'interventions se déroulera en quatre étapes qui sont :

Etape 1 : Constitution des paquets de cibles intégrées

La constitution des paquets de cibles intégrées sera réalisée avec l'analyse input/output développée par El Hadji Fall (UNDP) et Eunice Kamwendo (UNDP). Il faudra dans un premier temps (i) identifier parmi les cibles prioritaires d'une région, celles qui sont catalyseurs au regard de l'analyse "input-output". Ensuite il faudra (ii) identifier pour chacune des cibles catalyseurs des inputs et des outputs parmi le reste des cibles prioritaires de la région. Le groupe de cibles constitué d'une cible catalyseur, de ses inputs et de ses outputs constitue un paquet de cibles interdépendants. Pour finir, (iii) il faudra regrouper certains paquets de cibles au regard des liens d'interdépendances entre leurs cibles catalyseurs ; on s'inspire dans ce cas de la théorie input / output tout en tenant compte des réalités / spécificités de la région d'étude.

A cette étape, l'équipe de travail hiérarchisera / priorisera les paquets de cibles intégrées au regard de leurs importances pour la région. Une première hiérarchisation / priorisation sera réalisée par tous les participants à la réunion au regard de l'acuité de la problématique que pose le paquet de cibles pour la région. La hiérarchisation des paquets sera finalisée / validée par l'ensemble des participants à la séance plénière de présentation des travaux des groupes de travail ; il faut donc consacrer suffisamment de temps à cette séance de présentation en plénière des résultats des groupes de travail.

Etape 2 : Identification des goulots et proposition de solutions

Pour chaque paquet de cibles intégrées, l'équipe de travail aura à identifier la problématique de développement. Il s'agit d'identifier les goulots / obstacles à la mise en œuvre des packages dans la région. Une analyse diagnostique de la problématique de développement qu'incarne le paquet de cibles sera réalisée. Cette analyse diagnostique devra être le plus contextualisé possible ; elle doit être soutenue par les statistiques et ou les faits stylisés (faits marquants et caractéristiques de la région). A partir de l'analyse diagnostique, l'équipe de travail procédera à la définition des approches de solution.

Etape 3 : Identification des interventions à mettre en œuvre

La troisième étape du processus d'identification des packages d'interventions sera consacrée à l'identification des interventions /projets d'investissement à mettre en œuvre pour réaliser les paquets de

cibles intégrées. Pour chaque paquet de cibles intégrées, et au regard de l'analyse diagnostic et des solutions, l'équipe de travail aura à proposer les projets /programmes assorties d'activités principales à réaliser. Les projets / programmes ne doivent pas être spécifiques à une cible donnée ; ils doivent permettre de matérialiser les liens d'interactions entre les cibles du paquet en vue de capitaliser leur effet d'entraînement. Il faut absolument tenir compte de liens entre les cibles du paquet lors de la définition des activités de chaque intervention. Il y a une question importante à se poser à chaque fois : quelle est la cible à toucher / mettre en œuvre pour impacter positivement le plus grand nombre de cibles du paquet ? Une seconde question à se poser est la suivante : quelles sont les actions / activités à programmer pour la présente intervention pour tenir compte des liens entre les autres cibles du paquet ? Ensuite pour chaque intervention / projet, l'équipe de travail va définir le délai de mise en œuvre et les coûts estimatif par année. Il s'agit de réaliser le costing de la mise en œuvre de chaque paquet de cibles intégrées.

Etape 4 : Hiérarchisation des interventions

L'équipe de travail procédera enfin à la hiérarchisation des interventions au sein de chaque paquet de cibles intégrées. Cette hiérarchisation consiste à identifier les interventions /cibles ODD sur lesquelles il faudra agir pour avoir le plus d'impact positif sur les autres cibles du paquet. On se posera la question suivante : qu'est ce qu'il faut toucher / bouger pour faire évoluer de façon positive la majorité des cibles sinon l'ensemble du paquet. Enfin, le résultat des travaux d'identifications des packages d'interventions est présenté dans le tableau ci-après.

ODD/Cibles	Encodage		Domaine/Secteur tel qu'identifié dans les principaux documents de planification	Stratégie nationale de développement. Identifier l'Objectif/Cible la plus proche présentée dans le document abordant les questions correspondant à un ODD cible	Identifier les indicateurs nationaux pour les cibles spécifiques	Stratégie sectorielle de développement. Identifier l'Objectif/Cible la plus proche présentée dans le document abordant les questions correspondant à un ODD cible	Identifier les indicateurs sectoriels pour les cibles spécifiques	Institution responsable de la mise en œuvre de la cible (Ministères de tutelle)	Autre commentaire pertinent concernant ce secteur cible prioritaire dans les stratégies de développement ?
1.1. D'ici à 2030, éliminer complètement l'extrême pauvreté dans le monde entier (s'entend actuellement du fait de vivre avec moins de 1,25 US dollar par jour)	11	1	Genre et groupe vulnérable	DSCR P ₁₁₅ Améliorer l'autonomisation des femmes, particulièrement en ce qui concerne les capacités économiques	Proportion des femmes salariées dans le secteur non agricole, Rapport filles/garçons dans l'enseignement primaire, Rapport filles/garçons dans l'enseignement secondaire, Rapport filles/garçons dans l'enseignement supérieur			Plan, Finances, Économie, Budget, Genre, Emploi, Affaires sociales	
	11	2	Gouvernance économique	DSCR P ₁₁₅ Assurer un taux de croissance réel moyen du PIB de 7,2% par an sur la période pour réduire la pauvreté.					

5. Conclusion

Le processus d'identification des packages d'interventions a pour finalité de mettre en place un plan d'actions de mise en œuvre des ODD pour la région. Ce plan d'action sera actualisé à chaque évaluation à mi-parcours des ODD. Il s'agira d'un document stratégique de mobilisation financière pour la mise en œuvre des ODD dans la région.

La mise en œuvre des ODD sera réalisée sous le leadership du Chef de la Région / Gouverneur de Région. Celui-ci devra réunir chaque année les acteurs du secteur privé, les acteurs du secteur public, les partenaires techniques et financiers et les acteurs au développement de sa région autour de la question du financement des cibles prioritaires ODD de la région. Deux ateliers de suivi du plan d'action de mise en œuvre des ODD peuvent être organisés chaque année à cet effet. Un premier atelier de démarrage des activités au cours duquel il sera présenté aux acteurs les ambitions de réalisation des cibles prioritaires en termes de projet de développement. Les acteurs seront appelés à prendre des engagements en vue de financer les projets qui sont en lien avec leurs domaines de compétence. Un deuxième atelier sera organisé pour faire le bilan de la réalisation, capitaliser les leçons apprises et lancer les bases des activités pour l'année suivante. Une plateforme d'échange entre les acteurs devra être mise en place en vue d'assurer une communication permanente entre les acteurs au développement de la région.



Références

Le Blanc David (2015).

“Towards integration at last? The sustainable development goals as a network of targets”. D

ESA Working Paper No. 141 ST/ESA/2015/DWP/141.

Rawls John (1999).

“A Theory of Justice”, revised edition.

Belknap Press; Revised edition (September 30, 1999).

United Nations (2015).

“The Millennium Development Goals Report 2015”.

New York.

Weitz Nina (2014).

“Cross-sectoral integration in the Sustainable Development Goals: a nexus approach”.

Stockholm Environment Institute. Sweden.

Annexe 5.

Liste des acteurs régionaux

Noms et Prénoms	Entité
RAZAFITSITSITAIRANA Jean Harlain	Direction régionale du Commerce
RAHARISOAMALALA Josiane Elysa	Direction régionale du Commerce
JAONA Tsaravita Isidore	Direction régionale de l'Economie
VITAL Cécile Christelle	Direction régionale de l'Economie
ZAFERA Zanarivea Jocelyne	Direction régionale de l'Economie
RAZAFIMAHATRATRA Benoît	Direction régionale de l'Education Nationale
RASOANAMBININA Aimée Ferdinand	Direction régionale de l'enseignement technique et formation professionnelle
RAVELOJAONA Jean Claude	Direction régionale de la Santé
RABETSIVAHINY Andriatsararanto	Médecin Inspecteur Amboasary-Sud
RAKOTO Andriamalala Éric	Médecin Inspecteur Betroka
RIVOSOA Lalaina	Direction régionale de l'emploi
RAKOTOVAO Fitahia Stelas	Direction régionale de l'emploi
RANDRIANAMBININA Célestin Emmanuel	Direction Interrégionale de l'Industrie
RAKOTOMAMONJY Elysé	Direction régionale de l'Aménagement du territoire
HAINGOSOA HortençiaAntoinésie	Direction régionale de l'Environnement et des forêts
RAVELOMPANANTENANA Safidinomenjanahary	Direction régionale de l'Environnement et des forêts
ANDRIAMANAMPISOA Nivonirina Eva	Direction régionale de l'Energie, de l'Eau et des hydrocarbures
SOAFIAVY FINIAVANA Harmel	Direction régionale de l'Agriculture
ANDRIAMANAJARA Lala Nandrianina	Direction régionale de l'Agriculture
TAHINJANAHARY Jeannine Josette	Service régional de l'élevage
RAMORA GioFracisco	Service régional de la pêche
ANDRIAJOELINA DEWA Salohinirina Julia	Direction régionale du Tourisme
RANDRIANJATOVO Dorothin	Direction régionale du Tourisme
LAMBO Jean Claude	Direction régionale des Travaux Publics
JAOMORA Andriamihaja Nelson	Direction régionale de la Communication
RAEVONIAINA Luis Manera	Direction régionale de la culture
Commissaire RALAHINIRINA Patrick Chrétien	Direction régionale de la Sécurité Publique (POLICE)
Col. BORY Alain Marius	Commandement du groupement (Gendarmerie)
RAFANOMEZANA Roby Denisiel	Commandant Compagnie (Gendarmerie) Betroka
Cdt ANDRIANATENAINA Lucien Xavier	2RM5 Fort Dauphin (Militaire)
RAFALIARISON Prudence	Direction régionale de la population
RAVELONANDRO Tsimbazafy Abdon Marie	Chef de Région Anosy (par intérim)
RAVELONAHINA Annie Laurence	Employer de la Région Anosy
LAHINIRINA Nomeny Joel	Employer de la Région Anosy
RAMORALAZA Théobert	Employer de la Région Anosy
MANDEHATSARA Georget	Préfet Anosy
RAFIDIARISOLONIRINA Solange Victoria	Préfet Adjoint Anosy

Noms et Prénoms	Entité
YARRA Luc Eugenesse	Président Tribunal
MAROVOLA Jean Wasselin	Procureur de la République
TOVOHERY Aly Asgar	ORN Anosy
Pasteur ORIGENE Sinary	Société civile
RAOZINAH Mathilde Esperance	Représentant PACT
Général SOJA	Personne ressource
RAZANANTSALAMA Louis Aristide	Personne ressource
SOLONDRAINY Walter	Personne ressource
RANDRIATEARISON GuyaumeVenance	Personne ressource
RAKOTOSAMIMANANA Rollis	Coordinateur PIC
RASOLOFOMANANA Falimanantsoa	Technicien PIC
TOMBO Tsiory Volatiana	CARA Directeur exécutif
SITRAKA Rakotomanga	PRADA Conseillère Technique en Développement des C.V Agri
ANDRIANARISOA Fidy Rija	QMM
RAVAOARISOA Berthe	Chambre de Commerce et de l'Industrie
RAVAOARISOA Corinne	EFOI
RASOLONDRIANTSOA Sahondranirina Christian R	FEDS
RAKOTONANDRASANA Emilien Geneviève	CCJ
ANDRIANTSIFERANA Tovoniaina	INSTAT
LIMBESOA	INSTAT
RANDRIAMBOLOLONA Roger	CSA Amboasary
REBOZA R. Solange	Maire CU Amboasary
RAZAFIMANDIMBY Martine	Secrétaire Général Commune Urbaine
RAMBININTSEHENO Marc Standing	Maire CR Mahatalaky
RAIFETRA Jean Doine	Maire CR Ranomafana
RAZANABOLA Fagnina Louise	Maire CR Ranopiso
MAHAVISOA MosaSoanahelo Jean	Maire CR Tanandava Sud
SAMBO Felestin	Maire CR Sarisambo
RALAIMANGA Edmond	Chef Cisco de Betroka
RAZAFISOLO Nantenaina Gadefroy	Chef Cisco d'Amboasary-sud
ANDREAS Delphin	Président Office de Tourisme
FANIRIANTSOA RAKOTOARISON Jean Patrick	Directeur Martin Pêcheur Fort-Dauphin
DUCAS Alain	Directeur Madapêche Fort-Dauphin
RAKOTOMANGA Sitraka V.	CT GIZ PrAda
Xavier Randrianarivelo	UNICEF Santé
ANDRIAMANAMPISOA Nivonirina Eva	Chef de Service Régional Planification et Suivi-évaluation DREEH
RASOANAMBININA Aimée F.	Enseignement Technique et Formation Professionnel
MIZA Valisoa	FIKAMBANANA SOATATA Amboasary
MANAMBELO Mamoha Justin	Opérateur
MAHAVOTSITSY Jean Christophe	Notable
SAMBO Mahateraky	Opérateur

Noms et Prénoms	Entité
ANDRIANANTOANDRO MihajasoSalohy	Assistante Technique Régional - UNICEF WASH Anosy
Lalao Gloria Solo Manahira	Association SOAHA
RASOLOFONIAINA Dina	UNICEF Education
RAHARIMANGA Edmond	Chef CISCO
RAKOTO ANDRIAMANGA Eric	MI Betroka
RAVELOMPANANTENANA Safidy	Chef SRE DREDD Anosy
A. Lala Nandrianina	Resp. Agri. DRAEP
SOAHAVY FINIAVANA Harmel	Chef SRE DRAEP Anosy
RANDRIAVIBOLOLONA Rojo	Coordo. Centre de Sce Agricole Amboasary Sud
HASINA SambietoHahita	Président ASS Akany Lovasoa Développement
RAMORALAZA Theo	Chef de Service des Affaires Economiques de la Région Anosy
TSARAVITA Isidore	SREF
VITAL Cecile Christelle	Economie Anosy
LAHINIRINA Nomeny Joël	Coordinateur CPRO Région Anosy / CRFAR
RAZAFIMANDIMBY Pascal	DRI Anosy
RANDRIANAMBININA Celestin	DIRI Anosy
RAHARISOAMALALA Josiane Elysa	Secrétaire DRCC
ANDRIAJOELINA DEWA Salohinirina Julia	DRTTM pi
ANDRIANARISOA F. Rija	QMM
RAKOTONDRAISO T. Jeanie	Sce Elevage / DRAEP Anosy
ANDRIANTSIFERANATovoniaina	SR. Instat Anosy
MANANTENASOA Judine Renée	Assistante PF de l'OSC/Dist/Tol
RAZAFIMANDIMBY Marie	SG Commune Urbaine
REBOZA R. Solange	Maire de la Commune Urbaine Amboasary
MAHAVISOA MosaSoanahelo Jean	Maire CR Tanandava Sud
RAHARISON José Christian	1er Adjoint au Maire Betroka
RANDRIAMANANTENA Julien	1er Adjoint au Maire CR lxxx
RAFANOMEZANA Roby	Comandant Compagnie GN Betroka
RAHARIVELONA Fabien Thomas	Chef District Adjoint Betroka
RAVELONAHIANA Aimée Laurence	RSE Région Anosy& Association LMM
RAFIDIARISOLONIRINA Solange Victoria	Chef Service des affaires générales

Annexe 6. Photos de l'atelier d'identification des paquets d'interventions

